

ANNALES PARLEMENTAIRES DE BELGIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1948-1949

SÉNAT

SÉANCES DU 9 NOVEMBRE 1948 AU 19 MAI 1949

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

Note : La table contient l'indication des « Pièces imprimées par ordre du Sénat » ou « Documents parlementaires ».

ABRÉVIATIONS : *Doc.* (Documents parlementaires). *Ann.* (Annales parlementaires).

A

Abrogations tacites. — V. Droit civil : Code civil.

Accidents de roulage. — V. Droit civil : Assurance en cas d'accidents.

Accord de tutelle sur le Ruanda-Urundi. — V. Affaires Etrangères.

Accord du Blé. — V. Affaires Etrangères : Ravitaillement.

Actes juridiques accomplis pendant l'occupation ennemie. — V. Occupation allemande : Faits et actes juridiques.

Action publique (extinction). — V. Instruction criminelle.

Administrations publiques.

COMMISSION MIXTE D'ENQUÊTE.

Projet de loi relatif à la constitution d'une commission mixte d'enquête sur le fonctionnement des services de l'Etat et des institutions parétatiques.

Doc. — N° 244. Rapport de M. Ronse.

Ann. — M. P. De Smet dépose le rapport au nom de M. Ronse, p. 1073 (6 avril 1949).

Discussion générale.

Discours de M. Ronse, rapporteur, (qui attire l'attention sur l'intérêt que représente la constitution d'une telle commission), p. 1572.

La discussion générale est close.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1572.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 127 voix et 1 abstention, p. 1602 (19 mai 1949).

S'est abstenu : M. Ancot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

FONCTIONS PUBLIQUES.

Projet de loi relatif aux fonctions publiques.

Doc. — N° 338. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 346. Rapport de M. De Grootte.

Administrations publiques (suite).

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1414 (12 mai 1949).

Dépôt du rapport par M. De Grootte, p. 1462 (12 mai 1949).

Discussion générale.

Discours de M. Vermeylen, m. i., (qui expose la portée du projet), p. 1492.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 3. Intervention de M. Yernaux, p. 1492.

Les autres articles sont adoptés sans observations.

Le baron de Dorlodot motive son vote, p. 1498.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 120 voix contre 6 et 1 abstention, p. 1499 (17 mai 1949).

S'est abstenu : M. Hans.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

INSTITUTIONS PARASTATALES.

Proposition de loi organique des personnes publiques parastatales.

Doc. — N° 289. Proposition du baron Moyersoen.

Ann. — Dépôt de cette proposition par le baron Moyersoen, p. 1243 (28 avril 1949).

Prise en considération et renvoi en commission, p. 1470 (17 mai 1949).

LANGUES.

Application de la loi du 28 juin 1932 sur l'emploi des langues en matière administrative.

Doc. — N° 245. Rapport du Ministre de l'Intérieur aux Chambres législatives.

Ann. — M. Vermeylen, m. i., dépose le rapport, p. 1103 (7 avril 1949).

Proposition de loi précisant et complétant la loi du 28 juin 1932, en ce qui concerne l'emploi des langues dans les administrations centrales de l'Etat et dans celles des services ou établissements publics dont l'activité s'étend à tout le pays.

Doc. — N° 248. Proposition de M. Bouweraerts.

Administrations Publiques (suite).

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Bouweraerts, p. 1089 (7 avril 1949).

Prise en considération et renvoi en commission, p. 1191 (26 avril 1949).

Proposition de loi précisant les termes « particuliers » et « habitants » figurant aux articles 6 et 7 de la loi du 28 juin 1932.

Doc. — N° 249. Proposition de M. Bouweraerts.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Bouweraerts, p. 1089 (7 avril 1949).

Prise en considération et renvoi en commission, p. 1191 (26 avril 1949).

Administrations publiques. — V. aussi : Assurances sociales : Sécurité sociale.**Affaires Etrangères.****ACCORD DE TUTELLE.**

Ruanda-Urundi. — Projet de loi approuvant le traité intervenu entre la Belgique et l'Organisation des Nations Unies, relatif à l'Accord de tutelle sur le Ruanda-Urundi, approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 13 décembre 1946.

Doc. — N° 208. Rapport de M. Godding.

Discussion générale.

Ann. — Discours de M. Godding, rapporteur, (qui estime que les puissances dites « coloniales » font trop souvent figure d'accusées et que des critiques injustes ont été émises à l'O.N.U. au sujet du Ruanda-Urundi; souligne le danger des « recommandations » du Conseil de Tutelle et demande que nos représentants aux N.U. soient minutieusement tenus au courant de la situation au Ruanda-Urundi), p. 1094 à 1097.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Edg. De Bruyne (qui, après une double réserve concernant le fonctionnement de l'O.N.U., donne les motifs pour lesquels le Sénat peut voter le projet); Van Remoortel (qui déclare que la Belgique ne doit pas redouter le système de mandat conféré par l'O.N.U.) et Wigny, m. c., (qui formule trois observations), pp. 1101 à 1104.

La discussion générale est close.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1104.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 112 membres présents, p. 1156 (13 avril 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

ASSURANCES SOCIALES.

France. — Projet de loi portant approbation de la convention générale entre la Belgique et la France sur la sécurité sociale, l'accord complémentaire concernant le régime de sécurité sociale applicable aux travailleurs frontaliers et saisonniers, l'accord complémentaire concernant le régime de sécurité sociale applicable aux travailleurs des mines et établissements assimilés, le protocole relatif à l'allocation aux vieux travailleurs salariés et à l'allocation temporaire aux vieux et le protocole relatif aux allocations en cas de chômage, signés à Bruxelles, le 17 janvier 1948.

Doc. — N° 294. Rapport de M^{me} Spaak.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1044 (5 avril 1949).

Dépôt du rapport par M^{me} Spaak, p. 1257 (3 mai 1949).

Discussion générale.

Voir la discussion du budget du ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observations, p. 1407.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 140 membres présents, p. 1449 (12 mai 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Italie. — Projet de loi portant approbation de la convention sur les assurances sociales entre la Belgique et l'Italie, signée à Bruxelles, le 30 avril 1948.

Doc. — N° 295. Rapport de M^{me} Spaak.

Affaires Etrangères (suite).

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1044 (5 avril 1949).

Dépôt du rapport par M^{me} Spaak, p. 1257 (3 mai 1949).

Discussion générale.

Voir la discussion du budget du ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur.

L'article unique du projet est adopté sans observations, p. 1407.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 140 membres présents, p. 1449 (12 mai 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Pays-Bas. — Projet de loi portant approbation de la convention entre la Belgique et les Pays-Bas, relative à l'application de la législation des deux pays en ce qui concerne les assurances sociales, signée à La Haye, le 29 août 1947.

Doc. — N° 293. Rapport de M^{me} Spaak.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1044, (5 avril 1949).

Dépôt du rapport par M^{me} Spaak, p. 1257 (3 mai 1949).

Discussion générale.

Voir la discussion du budget du ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observations p. 1407.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 140 membres présents, p. 1449 (12 mai 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

BREVETS.

Projet de loi portant approbation de l'accord entre la Belgique, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas, relatif à la création d'un Bureau International des Brevets, signé à La Haye, le 6 juin 1947.

Doc. — N° 287. Rapport de M. Pholien.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1044 (5 avril 1949).

Dépôt du rapport par M. Pholien, p. 1233 (28 avril 1949).

Discussion générale.

Voir la discussion du budget du ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observations, p. 1406.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 140 membres présents, p. 1449 (12 mai 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

CHANCELLERIE.

Projet de loi portant approbation de la Convention internationale pour la révision partielle des conventions adoptées par la Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail en ses vingt-huit premières sessions, en vue d'assurer l'exercice futur de certaines fonctions de chancellerie confiées par les dites conventions au Secrétaire général de la Société des Nations et d'y apporter des amendements complémentaires nécessités par la dissolution de la Société des Nations et par l'amendement de la Constitution de l'Organisation internationale du Travail, adoptée à Montréal, le 9 octobre 1946, par la Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail au cours de sa vingt-neuvième session.

Doc. — N° 280. Rapport de M. Mertens.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1044 (5 avril 1949).

Dépôt du rapport par M. Mertens, p. 1231 (28 avril 1949).

Discussion générale.

Voir la discussion du budget du ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur.

L'article unique du projet est adopté sans observations, p. 1408.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 140 membres présents, p. 1449 (12 mai 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Affaires Etrangères (suite).**COLIS POSTAUX.**

Projet de loi portant approbation de l'Arrangement concernant les colis postaux, du protocole final du règlement d'exécution et des annexes, signés à Paris, le 5 juillet 1947.

Doc. — N° 286. Rapport de M. Pholien.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1044 (5 avril 1949).

Dépôt du rapport par M. Pholien, p. 1233 (28 avril 1949).

Discussion générale.

Voir la discussion du budget du ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observations, p. 1406.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 140 membres présents, p. 1449 (12 mai 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

GENS DE MER.

Assurance-Maladie. — *Projet de loi portant approbation de la convention internationale concernant l'assurance-maladie des gens de mer, adoptée à Genève, le 24 octobre 1936, par la Conférence internationale du Travail, au cours de sa XXI^e session.*

Doc. — N° 279. Rapport de M. Mertens.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1044 (5 avril 1949).

Dépôt du rapport par M. Mertens, p. 1231 (28 avril 1949).

Discussion générale.

Voir la discussion du budget du ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observations, p. 1406.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 140 membres présents, p. 1449 (12 mai 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

IMPÔT SUR LE CAPITAL.

France. — *Projet de loi portant approbation de la convention entre la Belgique et la France, tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le capital, signée à Paris, le 29 décembre 1947.*

Doc. — N° 288. Rapport de M. Pholien.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1106 (12 avril 1949).

Dépôt du rapport par M. Pholien, p. 1233 (28 avril 1949).

Discussion générale.

Voir la discussion du budget du ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observations, p. 1408.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 140 membres présents, p. 1449 (12 mai 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

MALADIES PROFESSIONNELLES.

Projet de loi portant approbation de la Convention internationale concernant la réparation des dommages résultant des maladies professionnelles, adoptée à Genève, le 21 juin 1934, par la Conférence internationale du Travail, au cours de sa dix-huitième session.

Doc. — N° 267. Rapport de M. Mertens.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 698 (17 février 1949).

Discussion générale.

Voir la discussion du budget du ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observations, p. 1406.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 140 membres présents, p. 1449 (12 mai 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Affaires Etrangères (suite).**NATIONALITÉ DE LA FEMME MARIÉE.**

France. — *Projet de loi portant approbation de la convention entre la Belgique et la France, relative à la nationalité de la femme mariée, signée à Paris, le 9 janvier 1947.*

Doc. — N° 365. Rapport de M. de la Vallée Poussin.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1230 (28 avril 1949).

Dépôt du rapport par M. de la Vallée Poussin, p. 1491 (17 mai 1949).

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1528.

L'ensemble du projet est adopté par 134 voix et 1 abstention, p. 1605 (19 mai 1949).

S'est abstenu : M. Ancot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

RAVITAILLEMENT.

Projet de loi portant approbation de l'Accord international du blé, signé à Washington, le 23 mars 1949.

Doc. — N° 291. Exposé des motifs et projet de loi.

N° 320. Rapport de M. Desmedt (R.).

Ann. — Dépôt du projet par M. Moens de Fernig, m.c.e., p. 1259 (3 mai 1949).

Dépôt du rapport par M. R. Desmedt, p. 1351 (10 mai 1949).

Discussion générale.

Voir la discussion du budget du ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observations, p. 1408.

M. Taillard motive son vote, p. 1448.

L'ensemble du projet est adopté par 127 voix contre 13, p. 1448 (12 mai 1949).

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE.

Projet de loi portant approbation du Traité de l'Atlantique-Nord, signé à Washington, le 4 avril 1949.

Doc. — N° 292. Rapport du comte d'Aspremont Lynden.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1308 (5 mai 1949).

Dépôt du rapport par le comte d'Aspremont Lynden, p. 1233 (28 avril 1949).

Discussion générale.

Voir la discussion du budget du ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observations, p. 1406.

L'ensemble du projet est adopté par 127 voix contre 13, p. 1448 (12 mai 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Agriculture.**INSTITUT NATIONAL DE CRÉDIT AGRICOLE.**

Projet de loi portant accroissement des moyens d'action de l'Institut National de Crédit Agricole.

Doc. — N° 196. Rapport de M. Bouilly.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 698 (17 février 1949).

Discussion générale.

Discours de M. Eyskens, m. f., (qui expose le but du projet de loi), p. 1023.

La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 113 voix et 14 abstentions, p. 1032 (24 mars 1949).

Se sont abstenus : MM. Sironval, Taillard, Boulanger, Coenen (F.), M^{me} Dacht-Baudson, MM. Depotte, Duchaine, Fonteyne, Goossens, Levecq, Libois, Marion, Michot et Minnaert.

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Agriculture (suite).**INSTITUT NATIONAL DE CRÉDIT AGRICOLE.**

Financement de l'O.C.R.A. — Projet de loi portant majoration de la garantie accordée par l'Etat à l'Institut National de crédit agricole en vue du financement des opérations de l'Office commercial du ravitaillement.

Doc. N° 189. Rapport de M. Bouilly.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 698 (17 février 1949).

Discussion générale.

Discours de M. Eyskens, m. f., (qui expose le but du projet), p. 1023. La discussion générale est close.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observations, p. 1023.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 113 voix et 14 abstentions, p. 1032 (24 mars 1949).

Se sont abstenus : MM. Sironval, Taillard, Boulanger, Coenen (F.), M^{me} Dacht-Baudson, MM. Depotte, Duchaine, Fonteyne, Goossens, Levecq, Libois, Marion, Michot et Minnaert.

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

PRETS AGRICOLES.

Projet de loi complétant la loi du 15 avril 1884 sur les prêts agricoles.

Doc. — N° 112. Exposé des motifs et projet de loi.

Ann. — Dépôt de ce projet par M. Orban, m. a., p. 519 (1^{er} février 1949).

PULVÉRISATIONS.

Proposition de loi relative aux pulvérisations pendant la floraison au moyen de D.D.T., d'arséniates et d'autres produits toxiques.

Doc. — N° 353. Proposition de M. Leysen.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Leysen, p. 1416 (12 mai 1949).

Prise en considération et renvoi en commission, p. 1470 (17 mai 1949).

Agriculture et Horticulture.**REMEMBREMENT DES BIENS RURAUX.**

Projet de loi sur le remembrement des biens ruraux.

Doc. — N° 171. Rapports de MM. Bouilly et Derbaix.

Adopté sous le titre : *Projet de loi tendant à encourager le remembrement volontaire des biens ruraux.*

Ann. — M. Bouilly dépose le rapport de la Commission de l'Agriculture et M. Derbaix dépose le rapport de la Commission de la Justice, p. 814 (3 mars 1949).

Discussion générale et vote des articles.

Discours de MM. Bouilly, rapporteur, (qui expose les avantages du projet); Derbaix, rapporteur, (concernant l'aspect juridique du problème); Nihou (qui souligne l'opportunité du projet); De Coene (qui déclare, au nom de M. Desmedt, empêché, que le projet est un bienfait) et Orban, m. a., (qui insiste pour que les commissions poursuivent l'étude de la seconde partie du projet concernant le remembrement forcé et propose une modification à l'article 5), pp. 935 à 939.

La discussion générale est close.

La disjonction du projet initial entraîne la modification de l'intitulé.

— Le texte « *Projet de loi tendant à encourager le remembrement volontaire des biens ruraux* », proposé par la commission, est adopté, p. 939.

Art. 4. Interventions de MM. Derbaix et Orban, m. a., p. 940.

L'article 4 modifié est adopté.

Art. 5. Intervention de MM. Derbaix et Orban, m. a., p. 940.

L'article 5, modifié, est adopté.

Art. 6. Intervention de M. Derbaix, p. 940.

L'article 6, modifié, est adopté.

Art. 7. Intervention de M. Derbaix, p. 941.

L'article 7, modifié, est adopté.

Les autres articles sont adoptés sans observations, pp. 939 à 941.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 132 voix et 1 abstention, p. 972 (17 mars 1949).

S'est abstenu : M. le baron de Dorlodot.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Allimentation.**DENRÉES ALIMENTAIRES.**

Projet de loi sur les denrées alimentaires et produits usuels.

Doc. — N° 77. Amendements présentés par le Gouvernement.

VIANDE.

Projet de loi relatif à l'expertise et au commerce des viandes.

Doc. — N° 317. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1308 (5 mai 1949).

Allocations aux estropiés, mutilés, aveugles, sourds et muets. — V. Assurances sociales : Aveugles, estropiés, mutilés, sourds-muets.

Allocations de maladie. — V. Assurances sociales.

Allocations familiales. — V. Travail.

Amnistie. — V. Ravitaillement : Approvisionnement du pays.

Appel en matière disciplinaire. — V. Organisation judiciaire : Notaires, avoués et huissiers.

Approvisionnement du pays. — V. Ravitaillement.

Armée.**ARMÉE SECRÈTE.**

Proposition de loi consacrant l'existence officielle de l'Armée secrète et rétablissant son statut.

Doc. — N° 179. Proposition de M. Van Gerven.

N° 298. Rapport de M. De Grootte.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Van Gerven, p. 884 (9 mars 1949).

Prise en considération et renvoi en commission, p. 1045 (5 avril 1949).

Dépôt du rapport par M. De Grootte, p. 1255 (3 mai 1949).

COMPÉTENCE DE LA JURIDICTION MILITAIRE.

Projet de loi complétant l'article 19 de la loi du 15 juin 1899 concernant le titre 1^{er} du Code de procédure pénale militaire.

Discussion générale.

Ann. — Discours de M. Lagae, rapporteur, (qui expose la raison d'être du projet), p. 24.

Les articles sont adoptés sans observations.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 99 voix et 13 abstentions, p. 43 (16 novembre 1948).

Se sont abstenus : M^{me} Degeer-Adère, MM. Depotte, Fonteyne, Levecq, Libois, Marion, Michot, Minnaert, Sironval, Taillard, Boulanger, Coenen et M^{me} Dacht-Baudson.

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

CONTINGENT.

Projet de loi fixant le contingent de l'armée pour l'année 1949.

Doc. — N° 84. Exposé des motifs et projet de loi.

N° 103. Rapport de M. Baert.

N° 119. Amendement du baron de Dorlodot.

Ann. — Dépôt de ce projet par M. de Fraiteur, m. d. n., p. 323 (11 janvier 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Baert, rapporteur, (qui demande au baron de Dorlodot de retirer son amendement tendant à une réduction de l'effectif); Van Buggenhout (qui demande si la gendarmerie sera incorporée dans l'armée); de Fraiteur, m. d. n., (qui répond par la négative); de Dorlodot (baron) (qui estime que notre armée ne pourra pas résister à une attaque et qui demande l'exemption pour le second fils de familles dont un fils est mort en service militaire); de Fraiteur, m. d. n., (qui propose de repousser l'amendement du Baron de Dorlodot); Van Buggenhout (qui constate que le contingent a augmenté); Bouweraerts (qui demande que la langue maternelle des miliciens soit respectée) et

Armée (suite).

de Fraiteur, m. d. n., (qui déclare que les lois linguistiques seront appliquées), pp. 667 à 669.
La discussion générale est close.
Discussion des articles. — L'article 1^{er} est adopté sans observation, p. 670.
Art. 2. — Intervention du Baron de Dorlodot, p. 670. — L'amendement du Baron de Dorlodot n'est pas appuyé.
L'article 2 est adopté.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 128 voix contre 13 et 1 abstention, p. 706 (17 février 1949).
S'est abstenu : le Baron de Dorlodot.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

JURIDICTIONS MILITAIRES.

Magistrats. — Projet de loi relatif à la délégation de magistrats et de greffiers des juridictions militaires.

Doc. — N° 68. Rapport de M. Ancot.
N° 153. Amendements du Gouvernement.
N° 154. Texte présenté par la Commission de la Justice.

Discussion générale.

Ann. — Discours de MM. Moreau de Melen, m. j., (qui motive le dépôt de ses deux amendements); Fonteyne (qui propose la prolongation du délai pour la délégation de magistrats) et Moreau de Melen, m. j., (qui insiste pour l'adoption de ses amendements), p. 746.
Le projet est renvoyé en commission, p. 746 (23 février 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Ancot, rapporteur, (qui fait rapport verbalement sur les modifications proposées par la Commission); Moreau de Melen, m. j., (qui demande si le texte qui a été distribué ne trahit pas la pensée de la commission) et Fonteyne (qui déclare que la solution proposée serait trop longtemps nuisible à l'organisation judiciaire), pp. 797 et 798.

Discussion des articles.

Les articles 1^{er} et 2 sont adoptés sans observations, p. 798.
L'ensemble du projet est adopté par 102 voix contre 10 et 2 abstentions, p. 825 (3 mars 1949).
Se sont abstenus : MM. Ancot et le baron de Dorlodot.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

MILICE.

Proposition de loi modifiant, en ce qui concerne les incapables et les miliciens des classes 1949 et immédiatement antérieures, les dispositions de la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service.

Discussion générale.

Ann. — Discours de MM. de Dorlodot (qui estime que les incapables devraient être définitivement exemptés de l'obligation militaire et demande l'égalité devant les charges militaires), de Fraiteur, m. d. n., (qui fait remarquer qu'il ne s'agit pas de confondre les sursitaires et ceux ajournés pour motifs de santé et déclare qu'il déposera un nouveau projet sur la milice en conclusion du rapport de la commission mixte), R. Desmedt (qui signale à l'attention du ministre l'exemption pour le service d'un frère), de Fraiteur, m. d. n., (qui déclare que les libérations se font d'après un ordre établi), p.p 17 à 19.
La discussion générale est close.
L'article 1^{er} n'est pas adopté.
La proposition de loi est repoussée, p. 19 (10 novembre 1948).

SOUS-OFFICIERS.

Projet de loi complétant les dispositions transitoires de la loi du 27 juillet 1934, concernant le statut des sous-officiers.

Doc. — N° 374. Exposé des motifs et projet de loi.

Ann. — Dépôt de ce projet par le colonel de Fraiteur, m. d. n., p. 1498 (17 mai 1949).

Armes de chasse. — V. Interpellation Buisseret.**Art de guérir.****MÉDECINS-VÉTÉRINAIRES.**

Proposition de loi créant l'Ordre des Médecins-vétérinaires.

Doc. — N° 14. Amendements proposés par M. Coeckelbergh au texte de la commission.

N° 16. Amendement présenté par le Gouvernement au texte de la commission.

Discussion générale.

Ann. — Discours de MM. Coeckelbergh, rapporteur, (sur l'attitude de la commission à l'égard des amendements) et Sobry (sur le rôle du médecin-vétérinaire), pp. 58 et 59.
La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 2. Interventions de MM. Sobry et Verbist, m. s. p. et f., p. 59.
L'article 2 est adopté, p. 59.

Art. 4. Intervention de M. Mazereel, p. 60.
L'amendement proposé est adopté, p. 60.
L'article 4 modifié est adopté.

Art. 8. Intervention de M. Coeckelbergh, p. 60.
Les amendements sont adoptés, p. 60.
L'article 8 amendé est adopté.

Art. 11. L'article 11 amendé est adopté, p. 61.

Art. 26. L'article 26 amendé est adopté, p. 63.

Les autres articles sont adoptés sans observations.

L'ensemble de la proposition de loi est adopté à l'unanimité des 124 membres présents, p. 134 (7 décembre 1948).

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

PHARMACIENS.

Projet de loi créant l'Ordre des Pharmaciens.

Doc. — N° 9. Amendement présenté par le Gouvernement.

N° 11. Amendement du Gouvernement au texte présenté par la Commission.

N° 13. Amendements proposés par M. Van Graefscupe.

N° 15. Amendement proposé par MM. Coeckelbergh et Massonnet au texte présenté par la commission (524, S. 1947-1948).

Discussion générale.

Ann. — Discours de MM. Van Graefscupe, rapporteur, (en faveur de l'adoption du projet), Jauniaux (au sujet de l'article 6 et de l'influence morale du projet), Verbist, min. s. p. et f., (sur les avantages du projet) et Massonnet (au sujet de l'amendement à l'article 2), pp. 64 et 65.
La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 2. Les amendements proposés par MM. Coeckelbergh et Massonnet sont adoptés, p. 65.

L'article 2 amendé est adopté, p. 65.

Art. 8. L'amendement de M. Van Graefscupe est adopté, p. 66.
L'article 8 est adopté dans sa nouvelle rédaction, p. 66.

Art. 11. L'amendement du Gouvernement est adopté, p. 67.

L'article 11 amendé est adopté, p. 67.

Art. 17. Intervention de M. Mazereel, p. 69.

L'article 17 est adopté avec une correction au texte néerlandais, p. 69.

Les autres articles sont adoptés sans observation.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 124 membres présents, p. 134 (7 décembre 1948).

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Article 1444 du Code civil. — V. Droit civil : Séparation de biens.**Assurance en cas d'accidents. — V. Droit civil.****Assurance-maladie (Gens de mer). — V. Affaires Etrangères : Gens de mer.**

Assurances sociales.**ALLOCATIONS DE MALADIE.**

Projet de loi établissant une allocation de maladie en faveur de certains travailleurs subissant une incapacité de travail.

Doc. — N° 164. Exposé des motifs et projet de loi.

N° 214. Rapport de M. Moulin.

N° 225. Amendements de M. Glineur.

N° 305. Rapport complémentaire de M. Moulin.

N° 314. Amendement de MM. Glineur et consorts au texte présenté par la commission.

N° 329. Amendement de MM. Coeckelbergh et Neels au texte présenté par la commission.

Ann. — Dépôt du projet par M. Troclet, m. tr. pr. s., p. 818 (3 mars 1949).

Dépôt du rapport par M. Moulin, p. 1049 (5 avril 1949).

Proposition d'ajournement.

Intervention de MM. Merlot, m. a. g. et p., (qui demande d'ajourner le débat jusqu'au retour du ministre du travail et de la prévoyance sociale; Moulin, rapporteur, (qui, à titre personnel, défère au désir du ministre); Merlot (qui motive sa proposition d'ajournement); Jauniaux (qui propose la discussion immédiate du projet) et Servais (qui appuie la proposition d'ajournement), p. 1192.

La proposition d'ajournement n'est pas adoptée.

Discussion générale.

Discours de MM. Moulin, rapporteur, (qui commente son rapport); Levecq (au sujet des abus en matière de l'assurance-maladie); Servais (qui estime que le projet décharge les mutualités au détriment des employeurs); Mme Ciselet (qui déclare que le groupe libéral ne votera pas le projet, celui-ci ne remédiant pas efficacement aux abus constatés); MM. Neels (qui estime que le projet impose des charges trop lourdes aux employeurs); Allewaert (qui estime que le projet se dresse contre les ouvriers) et Coeckelbergh (qui fait remarquer que les milieux patronaux ont proposé de faire effectuer le contrôle par les patrons pour les 15 premiers jours de maladie), p. 1192 à 1197.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Steyaert (qui estime que le projet n'améliore pas le sort de l'ouvrier mais qu'il alourdit les charges du patron); Jauniaux (qui invite le Sénat à adopter le projet); Edg. De Bruyne (qui suggère de renvoyer le projet en commission) et Moulin, rapporteur, (qui propose de passer à l'examen des articles), p. 1198 et 1199.

Le projet est renvoyé en commission, p. 1199 (26 avril 1949).

Dépôt du rapport complémentaire par M. Moulin, p. 1319 (5 mai 1949).

Discussion générale.

Discours de M. Jaspers (qui se déclare partisan de l'adoption du projet); Mme Ciselet (qui estime ne pouvoir admettre que les chefs d'entreprises soient chargés du dépistage des fraudes); MM. Steyaert (qui donne lecture d'une lettre que lui a adressée M. Servais, un des plus grands adversaires du projet, et déclare que le projet devrait être examiné par les commissions paritaires); Moulin, rapporteur, (qui combat l'amendement de M. Coeckelbergh); Troclet, m. tr. pr. s., (qui demande au Sénat la permission de faire rapport au Conseil des ministres sur l'ensemble de la situation créée par la position de la commission et par les arguments invoqués); Jauniaux (qui fait observer que le projet du Ministre ne répondait nullement à l'accord conclu lors de la reconduction du gouvernement en novembre 1948 et signale que la formule exposée actuellement donne une certitude de diminution de la dépense incombant à l'assurance maladie-invalidité); Glineur (qui demande le vote du projet sans délai); Coeckelbergh (qui se rallie à la proposition d'ajournement); Moulin, rapporteur, (qui souligne que la responsabilité de l'ajournement incombe à une grande partie de la droite et au groupe libéral) et Glineur (qui propose de remettre au début de l'après-midi le vote sur la motion d'ajournement), pp. 1368 à 1373.

La proposition d'ajournement est adoptée, p. 1444 (12 mai 1949).

Assurances sociales (suite).**AVEUGLES, ESTROPIÉS, MUTILÉS, SOURDS-MUETS.**

Projet de loi portant modification de l'article 6 de la loi du 10 juin 1937 relative à l'octroi d'allocations spéciales aux estropiés, mutilés, aveugles, sourds et muets, modifiée par les arrêtés-lois des 21 septembre 1945 et premier décembre 1946.

Doc. — N° 340. Projet transmis par la Chambre des représentants

N° 367. Rapport de M. Moulin.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants. — Renvoi en commission, p. 1414 (12 mai 1949).

Dépôt du rapport par M. Moulin, p. 1493 (17 mai 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Gabriel (au sujet du retard apporté dans le paiement des allocations); Dautrepoint (au sujet du contrôle à effectuer par la Cour des Comptes); Troclet, m. tr. et p. s., (qui fait remarquer que le projet permettra la liquidation de nombreux dossiers) et Moulin, rapporteur, (qui attire l'attention sur tout ce que le ministre a fait pour les estropiés et mutilés depuis la libération), pp. 1541 et 1542.

La discussion générale est close.

L'article unique du projet est adopté sans observations, p. 1542.

L'ensemble du projet est adopté par 134 voix et 1 abstention, p. 1606 (19 mai 1949). — S'est abstenu : M. Ancoot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

MALADIES PROFESSIONNELLES.

Projet de loi accordant au Roi le pouvoir de consentir des allocations supplémentaires à certains bénéficiaires de la loi du 24 juillet 1927 sur la réparation des dommages causés par les maladies professionnelles.

Doc. — N° 140. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

N° 161. Rapport de M. Mertens.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 698 (17 février 1949).

Dépôt du rapport par M. Mertens, p. 807 (2 mars 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Mertens, rapporteur, (qui expose la portée du projet); Merlot, m.a.g. et p., (qui déclare que les crédits nécessaires seront mis à la disposition du ministre du travail et de la prévoyance sociale) et Jaspers (qui déclare que ses collègues adopteront ce projet à l'unanimité), p. 882.

La discussion générale est close.

L'article unique est adopté sans observations, p. 882.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 133 membres présents, p. 973 (17 mars 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

OUVRIERS MINEURS.

Pensions de retraite. — Proposition de loi modifiant et complétant les dispositions de l'arrêté-loi du 25 février 1947, modifié par l'arrêté du Régent du 31 mai 1948, relatif au régime de retraite des ouvriers mineurs et assimilés.

Doc. — N° 222 : Rapport de M. Moulin.

N° 224. Amendements de M. Glineur.

N° 251. Amendements de M. Van Laerhoven au texte de la commission.

Ann. — Prise en considération, p. 14 (10 novembre 1948). — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport par M. Moulin, p. 1049 (5 avril 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Moulin, rapporteur, (qui recommande l'adoption de la proposition); Glineur (qui déclare que les manœuvres des groupes de la majorité tendent à faire écarter en commission les propositions de l'initiative des communistes); Van Laerhoven (qui estime que l'intervention de M. Glineur est une question de propagande électorale et réclame l'amélioration du sort des vieux mineurs invalides) et Moulin (qui proteste contre les paroles de M. Glineur), p. 1126 à 1130.

La discussion générale est close.

Assurances sociales (suite).*Discussion des articles.*

Texte proposé par la commission.

Art. 1^{er}. Intervention de MM. Moulin, rapporteur, Glineur, Troclet, m. tr. pr. s., et Van Laerhoven, pp. 1130 à 1132.

L'amendement de M. Glineur n'est pas adopté.

Le sous-amendement de M. Glineur est rejeté par 109 voix contre 12, p. 1155.

L'article premier est adopté, p. 1155.

Art. 2. Intervention de MM. Van Laerhoven, Moulin et Troclet, m. tr. pr. s.

M. Van Laerhoven retire ses amendements, p. 1132.

L'article 2 est adopté, p. 1132.

Les articles 3 à 12 sont adoptés, pp. 1132 à 1134.

M. Broekx motive son vote, p. 1156.

La proposition est adoptée à l'unanimité des 112 membres présents, p. 1156 (13 avril 1949).

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

SÉCURITÉ SOCIALE.

Projet de loi étendant l'application du régime de la sécurité sociale à certains travailleurs occupés par les administrations publiques.

Doc. — N° 301. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 347. Rapport de M. Allard.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1308 (5 mai 1949).

Discussion générale.

Discours de M. Vermeylen, m. i., (qui fait remarquer que le projet protège les temporaires des communes et des provinces), p. 1493. La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1494.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 126 voix et 1 abstention, p. 1494 (17 mai 1949).

S'est abstenu : M. Harmegnies.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

SUPPLÉMENT DE PENSION.

Proposition de loi accordant un supplément de pension aux bénéficiaires d'une majoration de rente de vieillesse en vertu des lois coordonnées par l'arrêté du Régent du 12 septembre 1946.

Doc. — N° 110. Proposition de M. Jauniaux.

N° 218. Amendements de M. Glineur.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Jauniaux, p. 519 (1^{er} février 1949).

Prise en considération et renvoi en commission, p. 650 (15 février 1949).

VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ.

Proposition de loi portant modification de l'article 55 des lois coordonnées relatives à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré.

Doc. — N° 205. Proposition de M. Moulin.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Moulin, p. 985 (22 mars 1949).

Prise en considération et renvoi en commission, p. 1045 (5 avril 1949).

Assurances sociales. — V. aussi : Affaires Etrangères.**Aveugles (allocations). — V. Assurances sociales.****Aviation.****RÉGIE DES VOIES AÉRIENNES.**

Budget de la Régie des Voies aériennes pour l'exercice 1949.

Doc. — N° 213. Rapport du comte de la Barre d'Erquelines.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 838 (8 mars 1949).

Pas de discussion générale.

Les articles du tableau et l'article unique du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 1107.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 89 voix contre 6 et 11 abstentions, p. 1166 (13 avril 1949).

Se sont abstenus : M. Coenen (F), Mme Dacht-Baudson, MM. Depotte, Dautrepoint, Duchaine, Fonteyne, Goossens, Levecq, Marion, Minnaert, et Taillard.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Avocats. — V. Organisation judiciaire.**Avoirs bloqués (utilisation). — V. Impôts.****Avoirs bloqués ou temporairement indisponibles. — V. Finances.****B****Ball à ferme. — V. Droit civil.****Baux à loyer. — V. Droit civil.****Bénéfices agricoles. — V. Impôts : Impôts directs.****Bénéfices exceptionnels. — V. Impôts.****Bourgmestres et Echevins. — V. Pensions.****Brevets. — V. Affaires Etrangères.****Budgets.****EXERCICE 1949.****ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET PENSIONS.**

Budget du ministère de l'administration générale et des pensions pour l'exercice 1949 (anciennement ministère du budget).

Doc. — N° 5-XXV : Projet du gouvernement et tableaux.

N° 80 : Amendements du gouvernement.

N° 106. Amendements du gouvernement.

N° 158. Amendements du gouvernement.

N° 167. Rapport de M. Ronvaux.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Ronvaux, p. 806 (2 mars 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Ronvaux, rapporteur, (qui s'en réfère à son rapport); de la Vallée Poussin (au sujet de la réforme administrative); Allard (au sujet des victimes de la guerre, du problème de la décentralisation et du problème linguistique); Merlot, m.a.g. et p., (concernant la création d'un service central de liquidation de toutes les dépenses fixes, la révision des règlements organiques en matière d'indemnité, la création d'un garage central, la réforme du régime des pensions, la réorganisation de l'administration générale et la réforme des barèmes); de la Vallée Poussin (au sujet des conditions lamentables dans lesquelles l'administration doit travailler); Merlot, m.a.g. et p., (qui déclare qu'une légère amélioration s'est produite dans ce domaine et que le gouvernement présentera, d'ici quelques mois, un rapport sur tout ce qui paraîtra constituer une dépense exagérée ou abusive) et Moulin (qui espère que les ascendants des victimes des deux guerres seront traités de la même façon), pp. 900 à 906.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Les articles du tableau sont adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 906.

Articles du projet de loi.

Art. 1^{er}. Intervention de M. Merlot, m.a.g. et p., p. 906. — L'article 1^{er} modifié est adopté, p. 906.

Les autres articles sont adoptés sans observations.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 96 voix contre 25 et 10 abstentions, p. 958 (16 mars 1949).

Se sont abstenus : MM. Van Steenberge, Ancot, Baur, Bouweraerts, De Boodt, baron de Dorlodot, de la Vallée Poussin, Dautrepoint, Jaspers et Leysen.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Budgets (suite).**AFFAIRES ÉCONOMIQUES.**

Budget du ministère des affaires économiques et des classes moyennes pour l'exercice 1949.

- N° 5-XVI. Projet du gouvernement et tableaux.
N° 160. Amendements du gouvernement
N° 268. Amendements du gouvernement.
N° 283. Rapport de M. De Block.
N° 302. Amendement de la commission.

Discussion générale.

Discours de MM. De Smet (P.) (au sujet du problème charbonnier); De Block, rapporteur, (qui invite le Sénat à voter le crédit destiné à la politique du charbon; examine les moyens pour combattre le chômage technologique, estime que les crédits consacrés à la recherche scientifique sont insuffisants, proteste contre la multiplication des magasins et déclare que le dirigisme encourage l'initiative privée) et Boulanger (qui marque son désaccord au sujet de certaines paroles prononcées par MM. P. De Smet et De Block; critique la politique suivie par le département et condamne l'économie capitaliste), p. p 1299 à 1306.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Motz (au sujet de l'application du Plan Marshall; estime que la formation de blocs monétaires fermés serait un danger, recommande de développer nos relations commerciales avec l'Europe orientale, déclare que le chômage est imputable à notre politique de construction, à notre politique fiscale et à notre politique de crédit; se déclare partisan du retour à la liberté de la production et de la distribution du charbon); Doutrepont (qui insiste sur la nécessité de respecter nos accords commerciaux); Mullie (qui fait quelques observations sur la situation économique du pays); Meurice (au sujet du problème charbonnier) Catteau (concernant le Conseil central de l'économie et le Conseil supérieur des classes moyennes) et Duviensart, m.a.é. et cl.m., (qui répond aux observations formulées par les différents orateurs et analyse la politique économique du pays), pp. 1310 à 1318.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Tableau. — Les articles premier à 313 (inclus) sont adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 1318.

Art. 319. — L'article 319 amendé par la commission est adopté, p. 1318.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 1318.

MM. P. De Smet et Van Buggenhout motivent leur vote p. 1323.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 106 voix contre 20 et 1 abstention, p. 1323 (5 mai 1949).

S'est abstenu : M. Van Buggenhout.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE EXTÉRIEUR.

Budget du ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur pour l'exercice 1949.

Doc. — N° 100. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 181. Amendement du gouvernement.

N° 246. Amendements du gouvernement.

N° 271. Rapport du comte d'Aspremont Lynden.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 516 (1^{er} février 1949).

Dépôt du rapport par le comte d'Aspremont Lynden, p. 1193 (26 avril 1949.)

Discussion générale.

(à laquelle est jointe la discussion concernant : le projet portant approbation du Traité de l'Atlantique; les projets de loi portant approbation de conventions internationales concernant l'assurance maladie des gens de mer, la réparation des dommages résultant des maladies professionnelles, la création d'un Bureau international des brevets, les colis postaux et les assurances sociales (France-Italie-Pays-Bas); le projet de loi relatif à l'exercice de certaines fonctions de chancellerie et le projet de loi portant approbation de la convention tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le capital).

Budgets (suite).

Discours de MM. Gillon (qui fait certaines réserves en ce qui concerne l'attitude de la Belgique à l'égard de l'Espagne et déclare que la Belgique a le devoir de se rallier au Pacte Atlantique qui pourra consolider la paix); Struye (qui estime que le Pacte Atlantique est un expédient rendu nécessaire par l'échec de l'O.N.U.; parle des rectifications de frontière et estime que lorsqu'il s'agit de décider du sort de l'Allemagne les pays de Benelux doivent pouvoir faire connaître leur point de vue; demande de revoir notre attitude vis-à-vis de l'Espagne et aborde les questions : Anvers - Rhin, bouchon de Lanaye et écluse de Terneuzen) et Vos (qui se déclare adversaire de toute annexion de territoire étranger; aborde le problème des voies de raccordement entre le Rhin et l'Escaut, demande d'encourager l'étude de l'histoire moderne, estime que le Pacte Atlantique est une nécessité et qu'une dérogation à notre attitude envers l'Espagne créerait une situation confuse), p. 1356 à 1365.

(A la discussion du budget est encore jointe la discussion du projet de loi relatif à l'accord du blé.)

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Taillard (qui déclare que le Pacte Atlantique est un instrument de préparation à une troisième guerre mondiale dirigée contre l'U.R.S.S.); Godding (au sujet des relations avec l'Espagne et des rectifications de frontière; déplore que le Congo ne soit pas représenté lors des négociations en vue de conclure des accords commerciaux et traite du problème relatif à la liaison Escaut-Rhin); van Zeeland (qui démontre que le Pacte Atlantique est dans la ligne droite de la politique étrangère de la Belgique, qu'il constitue un acte de défense et qu'il peut servir à établir les bases d'une paix durable); le comte d'Aspremont Lynden (au sujet du retard apporté à la publication des traités au Moniteur Belge; déclare que c'est l'attitude de Moscou qui a imposé le Pacte Atlantique); le baron Nothomb (qui fait remarquer qu'il serait souhaitable d'organiser une Allemagne axée sur l'Ouest et propose d'organiser un plébiscite en ce qui concerne les modifications de frontière); Spaak, p.m., m.a.é., (qui répond aux observations formulées au cours de la discussion : Retard dans la publication des traités internationaux — situation des membres du corps diplomatique — question espagnole — modifications de frontière — liaison entre l'Escaut et le Rhin et Benelux; souligne que l'U.R.S.S. est responsable des modifications qui se sont produites dans la politique internationale du monde et démontre que le Pacte Atlantique a été rendu nécessaire par suite de l'échec de l'O.N.U.; attire l'attention sur l'importance de la Conférence des Quatre qui aura lieu à Paris le 23 mai 1949); R. Desmedt, rapporteur du projet de loi relatif à l'accord du blé, (qui attire l'attention sur des modifications à apporter au texte français du projet concernant l'accord du blé et qui invite le Sénat à ratifier cet accord); le baron de Kerchove d'Exaerde (concernant le canal vers le Moerdijk, l'écluse de Terneuzen, le bouchon de Lanaye et les cours d'eau en pays flamand); Lilar (au sujet de nos relations avec la Hollande en ce qui concerne les travaux à la « Brielse Maas » et au sujet de nos relations avec les autorités américaines d'occupation en ce qui concerne le diamant volé par l'ennemi); Verbaet (qui demande d'entamer les négociations avec un délégué des Pays-Bas en vue de résoudre le problème concernant la liaison Escaut-Rhin); Van In (au sujet de l'exportation du livre belge) et Moens de Fernig, m.c.e., (qui répond à MM. Van In et Lilar) p. 1383 à 1405.

La discussion du budget ainsi que des conventions internationales est close.

Discussion des articles.

Les articles du tableau du budget sont adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 1405.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 1406.

MM. Ronse, Verbaet et Godding motivent leur vote, p. 1447.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 125 voix contre 13 et 2 abstentions, p. 1448 (12 mai 1949).

Se sont abstenus : MM. Godding et Lilar.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Budgets (suite).**AGRICULTURE.**

Budget du ministère de l'agriculture pour l'exercice 1949.

Doc. — N° 5-XV. Projet du gouvernement et tableaux.

N° 28. Rapport de M. Bouilly.

N° 40. Amendements de M. De Boodt.

N° 42. Amendements du gouvernement.

N° 48. Amendements du gouvernement.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Bouilly, p. 52 (17 novembre 1948).

Discussion générale.

(dans laquelle est comprise la discussion de l'interpellation de M. Mullie à M. le ministre de l'agriculture « au sujet : 1° de la représentation du monde agricole dans toutes espèces de comités et de conseils d'administration officiels; 2° de la politique agricole du gouvernement telle qu'elle est décrite dans le rapport présenté par la Belgique à la quatrième session de la F.A.O.; 3° de la situation des producteurs de witloof par rapport aux possibilités d'exportation de ce légume »).

Discours de M. Bouilly, rapporteur, (sur la rentabilité de l'agriculture, l'agrandissement des laboratoires d'Uccle et la lutte contre la tuberculose bovine; déclare que le secteur agricole doit bénéficier du plan Marshall, parle de l'accord Benelux, de la culture du tabac et du froment, de l'élevage chevalin et de la production laitière, plaide en faveur du système coopératif, réclame des crédits plus importants pour les stations de recherches, insiste sur l'électrification des écartes et sur la comptabilité agricole, parle des subsides accordés aux fermes modèles, critique l'augmentation des cadres et les abus des autos ministérielles, réclame l'établissement d'un parc pour autos, s'inquiète de la désaffection pour le travail agricole, fournit les moyens susceptibles de retenir à la terre les jeunes campagnards et insiste sur le rééquipement des entreprises agricoles), p. 148 à 152.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Mullie (qui développe son interpellation et déplore le peu d'intérêt accordé à l'agriculture, parle de la situation défavorable de la culture des légumes, fleurs et fruits et de la culture du witloof); Boulanger (qui estime qu'un seul ministre devrait être intéressé au budget de l'agriculture et critique le nombre exagéré des fonctionnaires, les frais de déplacement et le plan Marshall; parle de l'exode rural, de notre exportation, des attachés agricoles, de Benelux, des engrais, des vaccins contre la fièvre aphteuse, des cultivateurs sinistrés, des dégâts causés par le gibier, de l'achat de pulvérisateurs et de la question laitière, critique les dispositions fiscales antidémocratiques et parle des fabricants de sucre), De Boodt (au sujet de la politique agricole réaliste, des rapports entre notre politique agricole et celle de nos voisins du nord et du contre-coup de Benelux sur l'économie agricole; demande la suppression des directions agricoles provinciales, parle de la question du personnel, de la comptabilité agricole et du recul de notre industrie laitière, critique la F.A.O. et demande le défrichement de terres incultes); Mondelaers (qui souligne quelques lacunes en ce qui concerne la province de Limbourg et insiste sur l'amélioration du cheptel, l'insémination artificielle, l'amélioration du sol et l'horticulture); le baron de Dorlodot (qui juge indécent que la discussion du budget se poursuive devant des fauteuils vides); MM. Van Peteghem (au sujet des abus de la chasse et des dégâts causés par le gibier; demande que les postes douaniers soient déplacés à 5 km. de la frontière hollandaise et que les éleveurs de moutons soient protégés) et Doutrepoint (qui s'étonne des plaintes formulées par la droite, regrette que les tableaux du personnel annexés au budget ne soient pas complets, critique le paiement des rétributions sans aucune base légale, parle des crédits à accorder aux stations de recherches, de la reconstruction des fermes modèles, de l'augmentation des cadres, de la suppression des directions agricoles provinciales et du plan Marshall, attire l'attention sur le danger d'importer des machines agricoles et sur les méthodes employées en Hollande en vue d'améliorer l'agriculture), pp. 152 à 166.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Mullie (qui s'oppose à toute limitation du temps de parole); Leysen (qui demande d'accorder au moins 15 minutes à chaque orateur); Orban, min. de l'agr., (qui demande que le débat ne soit pas prolongé au delà de 17 heures); du baron de

Budgets (suite).

Dorlodot (qui proteste contre la limitation du temps de parole et demande l'appel nominal pour faire constater que le Sénat n'est pas en nombre) et de M. Sobry (au sujet de la lutte contre les épidémies, de l'exportation de plants de pommes de terre, de la récupération des terres inondées en Flandre occidentale, de l'élevage des chevaux et au sujet de la politique du froment) pp. 169 et 170.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Leurquin (qui expose les raisons pour lesquelles il votera contre le projet, parle de la fabrication de la margarine, de la politique du lait et du beurre, du prix de vente des produits de ferme, des dégâts causés par le gibier et du droit de chasse et s'intéresse à l'exportation des raisins); Nihoul (au sujet de l'augmentation des crédits aux différents postes; parle du rôle de la phytotechnie et des champs d'expériences et de la politique visant à provoquer la baisse des prix de vente des produits agricoles); Leysen (au sujet de la crise dans l'horticulture, de l'importation et de l'exportation de produits horticoles, de la normalisation des prix de revient, de la concurrence étrangère, de l'apiculture et au sujet de la culture fruitière); Massonnet (qui insiste sur la situation malheureuse des petites laiteries de Luxembourg et demande le maintien des directions provinciales); R. Desmedt (sur le problème laitier, la production de viande, et la crise qui sévit dans la culture du tabac; parle de la culture du houblon, du colza et des chicorées, de l'industrie du lin, de la production des pommes de terre et des betteraves, des céréales et de l'amélioration des herbages et réclame une politique efficace du froment), pp. 172 à 181.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Estienne (qui regrette que trop de ministères soient intéressés au budget de l'agriculture, parle de l'enseignement agricole, du recrutement d'agronomes-assistants, des gardes généraux des eaux et forêts, des problèmes fiscaux, du rééquipement, de l'élevage du cheval et de la culture du froment); De Coene (concernant les préjudices causés à l'agriculture belge par suite de la réalisation de Benelux, la mauvaise politique commerciale du gouvernement, le manque de coordination entre les ministères intéressés à l'agriculture et la nécessité d'exporter du witloof et du lin) et Mullie (au sujet des erreurs contenues dans le rapport de l'Office du Lait; demande une politique raisonnable du froment et le paiement de la prime de 120 francs, parle de la crise dans la culture du lin, des débouchés pour la chicorée à café et du triste sort de la culture du tabac par suite de Benelux, réclame une politique du houblon, parle de la culture des prairies et de la question du beurre, demande une politique raisonnable des prix et l'importation de bétail maigre, soulève la question de l'importation d'œufs en 1949 et réclame la réduction des importations de chevaux de boucherie), pp. 184 à 188.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Mullie (au sujet de l'application de l'union économique, du plan Marshall, des engrais potassiques, de l'utilité de la phytotechnie, des bons de rééquipement ménager pour agriculteurs, de la production de plants de pommes de terre, du contrôle laitier, de l'électrification des écartes, des subsides à accorder à l'Institut de diagnostic vétérinaire d'Uccle, des dégâts causés par les rongeurs, de la suppression des directions provinciales, des traitements des directeurs des stations de recherches et au sujet de la rentabilité de l'agriculture) et Orban, min. de l'agr., (qui répond à l'interpellation de M. Mullie et aux critiques formulées par les orateurs, trace la politique du département et développe les questions administratives, économiques et techniques), pp. 191 à 204.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Depotte (au sujet du bail à ferme, du plan Marshall, de l'importation du tabac, de la culture du froment, des taxes exagérées sur les bénéficiaires agricoles, de l'accroissement du personnel, de la tuberculose du bétail et au sujet de l'octroi de farineux pour truies portières); du baron de Kerchove d'Exaerde (au sujet du défrichement des bruyères, de l'assèchement des terres et de l'enseignement agricole; demande la suppression des directions provinciales, parle des subsides accordés aux chambres agricoles, de l'industrie maraîchère d'Anvers, des

Budgets (suite).

rares de bétail et de l'électrification des écarts par les provinces et demande qu'il soit rendu toutes ses attributions au ministère); de M^{me} Vandervelde (à propos de la qualité du lait, de la mortalité infantile et de l'amélioration de la situation des agriculteurs); du baron Orban de Xivry (concernant la destruction des doryphores, les plantations le long des routes, l'administration des eaux et forêts, les subsides pour le défrichement des terres, l'analyse des sols bombardés, l'aide à accorder aux petites laiteries, la question du tabac, le problème fiscal, l'élevage et concernant le progrès réalisé dans la lutte contre les maladies contagieuses); de MM. Bouilly, rapp., (qui répond aux observations des orateurs et insiste pour le maintien des directions provinciales) et Mullie (qui répond à M^{me} Vandervelde en ce qui concerne la mortalité infantile et la mauvaise qualité du lait), pp. 206 à 216.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Les articles 1 à 21 du tableau sont adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 217.

M. De Boodt retire son amendement à l'art. 22 et l'article est adopté, p. 217.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 217

Discours du baron de Dorlodot (sur la taxation des revenus et les raisons pour lesquelles il votera contre le budget) et de M. Leysen (concernant l'index pour l'horticulture), p. 234.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 101 voix contre 21, p. 235 (16 décembre 1948).

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

COLONIES.

Budget du ministère des colonies pour l'exercice 1949.

Doc. — N° 71. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 209. Rapport de M. Van Remoortel.

N° 250. Amendement de MM. Buisseret et Tack.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 322 (11 janvier 1949).

Dépôt du rapport par M. Van Remoortel, p. 1041 (24 mars 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Godding (concernant la présentation des budgets coloniaux, la composition des cadres du département, les secrétaires provinciaux au Congo et concernant la représentation du Congo et du Ruanda-Urundi dans nos négociations économiques; invite le Sénat à adopter l'amendement tendant à accorder un subside au Fonds National de Reconnaissance aux Vétérans coloniaux belges); Van Remoortel, rapporteur, (qui déclare préférer le budget unique et la dénomination « ministère des territoires d'outre-mer »; parle des investissements et de l'étoffement des cadres du ministère); De Bruyne Edg. (au sujet de la réorganisation du département et au sujet du problème des cumuls; se rallie au fond de l'amendement de M. Godding); Wigny, m.c., (qui traite des problèmes dont il a été question au cours de la discussion : budget unique, modification de la dénomination du ministère, réorganisation du département, secrétaires provinciaux, représentation du département dans les accords commerciaux, pensions et vétérans); Van Remoortel, rapp., (qui prend acte des déclarations du ministre en ce qui concerne la réorganisation des cadres de l'administration générale); Godding (qui déclare qu'adopter le titre d'inspecteur royal des colonies c'est diminuer le gouverneur général et regrette que son amendement ne soit pas accepté par le ministre); Wigny, m.c., (qui déclare qu'un arrêté sera publié concernant l'assimilation des grades et qu'une formule est à l'étude pour les vétérans); Van Remoortel, rapporteur, (qui prend acte de la promesse du ministre en ce qui concerne les vétérans) et Edg. De Bruyne (qui désire que le Sénat suive la méthode ordinaire pour le vote de l'amendement de M. Godding), pp. 1079 à 1087.

Le projet est renvoyé en commission, p. 1098 (7 avril 1949).

Communication de M. Van Remoortel, rapp., au sujet de l'amendement proposé au budget.

Discours de M. Wigny, m.c., (qui invite le Sénat à rejeter l'amendement) et M. Buisseret (qui demande d'ouvrir la discussion à une prochaine séance), p. 1109.

Budgets (suite).*Discussion des articles.*

Tableau. — Les articles 1 à 15 sont adoptés, p. 1143.

Art. 16 (nouveau). — Amendements de MM. Buisseret et Tack.

Intervention de MM. Buisseret (qui défend la cause des vétérans coloniaux); Van Remoortel, rapp., et Wigny, m.c., (qui invitent le Sénat à rejeter l'amendement de MM. Buisseret et Tack) et Buisseret (qui souligne le but de son amendement), p. 1144 et 1145.

L'amendement de MM. Buisseret et Tack n'est pas adopté, p. 1146.

Les articles 1 et 2 du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 1146.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 87 voix contre 16 et 3 abstentions, p. 1165 (13 avril 1949).

Se sont abstenus : MM. Van Steenberghe, Bouilly et Doutrepoint.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

COMBUSTIBLE ET ÉNERGIE.

Budget du ministère du combustible et de l'énergie pour l'exercice 1949.

Doc. — N° 5-XIV. Projet du gouvernement et tableaux.

N° 38. Amendements du gouvernement.

N° 74. Rapport de M. Meurice.

Dépôt du rapport par M. Meurice, p. 301 (23 décembre 1948).

Le projet est retiré par arrêté royal en date du 19 février 1949, p. 814.

COMMUNICATIONS.

Budget du ministère des communications pour l'exercice 1949.

Doc. — N° 89. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 152. Rapport de M. De Block.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 394 (18 janvier 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. De Block, rapp. (concernant le déficit des services des chèques postaux, le déséquilibre des comptes de l'administration des postes et les causes du déficit de la S.N.C.F.B.; souhaite que la commission pour la coordination des communications s'occupe moins des détails, et préconise une plus forte propagande touristique); Delpert (au sujet du déséquilibre linguistique dans les organismes parastataux et au sujet du déficit de la S.N.C.F.B.; demande l'intensification de l'électrification et attire l'attention sur la situation lamentable des gares Tirlemont et Diest et sur les communications difficiles dans la Hesbaye); Devaux (au sujet de l'aérodrome de St Hubert); le comte de la Barre d'Erquelines (concernant la situation financière désastreuse de la S.N.C.F.B. et de la S.N.C.F.V.; estime qu'une légère augmentation des tarifs est souhaitable et que l'électrification s'avère urgente); De Haecq (concernant l'éclairage et la construction d'abris, la mise en marche d'automotrices, le barème de certains fonctionnaires de la S.N.C.F.B., l'épuration administrative, les pensionnés de la société Malines-Terneuzen, la réorganisation de la gestion de la S.N.C.F.B., l'application défectueuse des lois linguistiques par la S.N.C.F.B. et par l'administration des postes et la correspondance déplorable entre la région d'Alost et la capitale); Van Buggenhout (au sujet du tourisme et des mauvaises communications avec la côte; souhaite une meilleure coordination entre la S.N.C.F.V. et la S.N.C.F.B. et une meilleure entente entre l'aviation civile et l'aviation militaire); Moulin (qui demande que les résistants invalides de la guerre 1940-1945 puissent bénéficier du tarif réduit sur les chemins de fer et qu'un passage sous voies soit établi à Ath; attire l'attention sur le fait que certains détenteurs de licences pour l'exploitation de lignes d'autobus jouissent d'un monopole de fait); Van den Storme (au sujet des recettes et des dépenses d'exploitation de la S.N.C.F.B. et de l'électrification) et Neels (au sujet de la coordination des transports intérieurs et de l'usage de la voiture à une personne), 799 à 812.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Ohn (au sujet des mauvaises communications entre Verviers et Liège et au sujet de la gare sinistrée de Pepinster), Van Peteghem (au sujet du déficit des chemins de fer en relation avec la concurrence du transport par route; demande la suppression du péage pour les tunnels et des communications plus rapides entre Gand et Anvers); de la Vallée Poussin (au sujet de la création d'une commission d'appel

Budgets (suite).

pour l'épuration administrative et au sujet de la gestion de la S.N.C.F.B.); Duchaine (qui estime que l'électrification du réseau absorberait le déficit de la S.N.C.F.B.); réclame une meilleure politique des tarifs et du tourisme, le remplacement du matériel et l'application des règles internationales de tarification des lettres à l'intérieur du pays; examine le problème des tramways unifiés de Bruxelles); Derbaix (au sujet du personnel de l'ancienne « Société des chemins de fer de Chimay »); Versieren (au sujet de l'équilibre linguistique dans le département, de l'électrification, des pensions et des tarifs postaux; demande d'intercaler un train mazout entre Renaix-Audenarde-Gand); Van Acker, m. com., (qui examine les problèmes dont il a été question : épuration, application des lois linguistiques, correspondances, matériel provenant de la démolition des gares Bruxelles-Nord et Bruxelles-Midi, réfection de gares, augmentation du personnel administratif, tarifs, subsides et gestion de la S.N.C.F.B.); le comte d'Aspremont Lynden (au sujet des voitures mises à la disposition des hauts fonctionnaires); Van Acker, m. com., (qui affirme que tous les abus en cette matière seront évités et examine les recettes et dépenses des chemins de fer, les économies réalisées, la gestion des chemins de fer, les pensions à charge de la S.N.C.F.B., l'électrification, la rationalisation et la coordination des transports et la situation du réseau téléphonique et de l'I.N.R.); parle des crédits du Plan Marshall prévus pour la jonction Nord-Midi et les champs d'aviation et du problème de notre marine marchande); le comte d'Aspremont Lynden (qui invite le ministre à rassurer l'assemblée au sujet des critiques formulées contre certains homes réservés aux enfants des fonctionnaires des chemins de fer); Van Acker, m. com., (qui affirme que les fonctionnaires visitent ces homes à leurs frais); le baron Orban de Xivry (au sujet de la mauvaise coordination des transports et au sujet des communications téléphoniques déplorables dans la province de Luxembourg; réclame un émetteur régional pour sa province); Pincé (au sujet de la situation défectueuse des chemins de fer au Pays de Waes, au sujet du droit de péage pour les tunnels sous l'Escaut et au sujet du préjudice causé aux pensionnés de la société Malines-Terneuzen); Jaspers (qui réclame un transport décent des travailleurs, parle de la conférence des longueurs d'ondes à Copenhague et propose la suppression de la tribune politique à l'I.N.R.); Clercx (qui demande des meilleures communications entre la Hollande et la Belgique et des salles d'attente dans les gares de la Campine); Allewaert (au sujet des communications ferroviaires en Flandre occidentale et du transport d'ouvriers entre Tiel et Courtrai; demande la réduction à vie sur les chemins de fer en faveur des parents de familles nombreuses); Massonnet (au sujet de la situation lamentable des gares et des ateliers dans la province de Luxembourg et au sujet des pensionnés de la S.N.C.F.B.); Ancot (au sujet du tourisme); De Block (qui conteste les chiffres avancés par la S.N.C.F.B.) et Van Acker m. com., (qui répond aux questions posées), p. 839 à 855.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Tableau. — Art. 1^{er}. — Intervention de MM. Gabriel, De Haeck et Van Acker, m. com., p. 855.

L'article 1^{er} est adopté, p. 856.

Les autres articles du tableau sont adoptés sans observation, p. 856.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 856.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 101 voix contre 26 et 4 abstentions, p. 958 (16 mars 1949).

Se sont abstenus : MM. Bouweraerts, Jaspers, Leysen et Neefs (Cyr.).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent,

COORDINATION ÉCONOMIQUE.

Budget du ministère de la coordination économique pour l'exercice 1949.

Doc. — N° 5-XIII. Projet du gouvernement et tableaux.

N° 43. Rapport de M. Zurstrassen.

N° 159. Amendements du gouvernement.

N° 195. Rapport complémentaire de M. Zurstrassen.

Ann. — Dépôt du rapport complémentaire par M. Zurstrassen, p. 972 (17 mars 1949).

Discussion générale.

(à laquelle est jointe l'interpellation de Mme Dacht-Baudson « au sujet des dégâts miniers »)

Budgets (suite).

Discours de Mme Dacht-Baudson (qui développe son interpellation) et de MM. Servais (qui met en lumière la complexité de la situation créée par les dégâts miniers); Ledoux (qui proteste contre les exagérations de certaine campagne de presse et préconise la constitution d'une caisse de compensation pour les dégâts entre tous les charbonnages); Van Laerhoven (concernant le remembrement des charbonnages et la question des dégâts miniers); Hanquet (qui désire savoir si la police des mines est respectée et qui proteste contre le fait que la loi de 1938-1939 créant un Fonds de garantie n'ait pas été appliquée); Glineur (qui demande que la situation de tous les vieux bassins houillers soit examinée et que la réparation intégrale des dommages miniers puisse s'effectuer dans un délai limité); Lohest (qui souligne la situation pénible du sud de la ville de Liège); De Groote, m.c.e. (qui donne connaissance de la documentation sur le cas de Tamines et des dispositions pratiques qui devront être prises pour y remédier); Glineur (qui déclare que la réponse du ministre ne le satisfait nullement); Derbaix (qui soulève le problème de l'exonération des dégâts miniers) et De Groote, m.c.e. (qui fait remarquer que le gouvernement envisage la possibilité de ne plus accepter la clause « exonération de dégâts miniers » lors de vente de terrains ou d'immeubles), p. 964 à 976.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Boulanger (concernant le problème des investissements, l'industrie textile, la limitation des moyens de production, le chômage, le plan Marshall et l'inefficacité des accords avec la Hollande); De Block (qui déclare que le rééquipement est souhaitable et que le contrôle des investissements est nécessaire pour combattre le chômage; estime que la classe possédante devrait épargner plus et que la construction d'habitations pour ouvriers devrait être encouragée; parle du problème des nationalisations) et De Groote, m.c.e., (au sujet du glissement de la colline de Coince à Liège, des économies réalisées par suite du fusionnement de deux ministères et au sujet de la tâche qui incombe à son département; répond aux observations formulées par les différents orateurs et traite du problème charbonnier et de la rationalisation de notre industrie du ciment), pp. 983 à 990.

La discussion générale est close.

Les articles du Tableau sont adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 990.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 990.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 96 voix contre 24 et 7 abstentions, p. 1030 (24 mars 1949).

Se sont abstenus : MM. Van Steenberge, Baur, De Boodt, le baron de Dorlodot, Jaspers, Leysen et Neefs (Cyr.).

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

DÉFENSE NATIONALE.

Budget du ministère de la défense nationale pour l'exercice 1949.

Doc. — N° 5-X. Projet du gouvernement et tableaux.

N° 39. Amendements du gouvernement.

N° 55. Rapport de M. Van Remoortel.

Ann. — A la discussion du budget de la défense nationale est jointe la discussion du budget du corps de la gendarmerie pour l'exercice 1949.

Discussion générale.

Discours de MM. Tack (concernant les nécessités impérieuses auxquelles répond le budget, le moral des troupes, le standing de vie convenable à accorder aux militaires de carrière, le rajeunissement des cadres, le problème des traitements, la taxe militaire frappant les exemptés et concernant la nécessité d'équiper l'armée avec un matériel adéquat); Van Remoortel, rapp., (concernant l'art. 4 du budget par rapport à la loi sur la magistrature et concernant les améliorations apportées à l'armée; démontre l'utilité de notre armée d'occupation), pp. 323 à 327.

Reprise de la discussion générale.

Discours du baron Nothomb (concernant les difficultés rencontrées par la commission de la défense nationale; attire l'attention sur le Musée de l'Armée et sur les revues publiées par le département et demande ce qui arriverait en cas d'agression; parle de l'extension de la bureaucratie dans l'armée, du matériel, de notre force navale, de notre aviation, de la base congolaise et de la base dans les îles Britanniques, de notre armée d'occupation, de

Budgets (suite).

notre défense intérieure du territoire, du danger que représente le Kominform, de l'état-major occidental, du groupement militaire des puissances de Benelux et des accords Eden-Spaak; réclame plus d'indépendance pour l'armée belge d'occupation vis-à-vis de l'armée anglaise; de MM. Sobry (relatif aux exemptions à accorder aux militaires membres d'une famille nombreuse); Mazereel (concernant les sous-officiers; réclame la construction de logements décentes pour les gradés à Brasschaet et l'application des lois linguistiques à l'Institut Cartographique; suggère la création d'une armée aéroportée et parle de l'âge de la retraite des militaires), Levecq (au sujet de la solution par la négative des problèmes de dénazification et de démilitarisation de l'Allemagne, des mesures de clémence scandaleuses, des réparations et au sujet des pactes militaires conclus entre les puissances occidentales); Fonteyne (au sujet des attaques dirigées par « l'Armée et la Nation » et « La Gazette du Soldat » contre l'U.R.S.S.) et de Fraiteur, m.d.n., (qui assure que ces périodiques n'ont jamais eu l'intention de porter atteinte à l'honneur de l'U.R.S.S.), pp. 331 à 339.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. De Boodt (qui estime que notre appareil militaire doit être intégré dans celui des pays occidentaux et parle du moral excellent de nos troupes, de l'âge limite pour les officiers, des barèmes des sous-officiers, de la situation injuste en matière linguistique à l'armée, du mauvais état de notre matériel roulant et du danger qui se cache derrière le rideau de fer); Bertrang (concernant les officiers retraités); Doutrepoint (au sujet de la construction de logements pour les officiers et sous-officiers à Brasschaet, de la limite d'âge, des dessinateurs-cartographes, du transfert de crédits et au sujet d'une majoration de traitements ne reposant sur aucune base légale); Goossens (concernant le traitement injuste des invalides militaires et des veuves des anciens combattants, concernant les sommes restant dues aux miliciens de 1939 et concernant les anciens internés aux Pays-Bas de 1914-1918; proteste contre le fait que « Le Drapeau Rouge » ne figure pas dans les bibliothèques des casernes en Allemagne, parle de la situation matérielle des sous-officiers et des dépenses pour le réarmement découlant du Pacte de Bruxelles. — Concernant les logements pour gendarmes, les arriérés à payer aux gendarmes auxiliaires et l'activité des gendarmes en cas de grève des travailleurs); Baert (concernant la situation linguistique à l'armée); Van Gerven (concernant les comptables de la gendarmerie et l'âge minimum requis pour le grade de sous-lieutenant à la gendarmerie); De Grootte (concernant le régiment des démineurs, le mécontentement des résistants et le statut des agents des services de renseignement et d'action); Bouweraerts (concernant la disproportion entre les officiers d'expression flamande et ceux d'expression française); Machtens, rapp., (concernant l'indemnité pour prestations extraordinaires accordées aux gendarmes et l'âge minimum requis pour l'obtention du grade de sous-lieutenant); Bouilly (qui donne connaissance du discours que M. Moulin aurait prononcé, s'il avait été présent, concernant la réduction sur le prix du parcours en chemin de fer dont les sous-officiers de gendarmerie ne bénéficient pas, l'indemnité accordée aux officiers de police judiciaire et la crise en matière de logement) et Buisseret (concernant la gendarmerie : traitements, péréquation des indemnités, soins médicaux et pharmaceutiques, tenue et armement des gendarmes et promotions), pp. 342 à 352.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. le baron Orban de Xivry (concernant la répression des vols organisés, l'ordinaire et l'hygiène dans les casernes « La Chartreuse » et « La Citadelle », le peu de vie familiale dont jouissent ceux qui se sont réengagés et la misère des victimes de la guerre); Machtens, rapp., (qui réfute les critiques faites au sujet de l'armement et de la tenue du gendarme et suggère d'incorporer dans le traitement les indemnités accordées aux membres de la gendarmerie) et de Fraiteur, m.d.n., (qui justifie l'augmentation des crédits, définit la situation de la Belgique en vertu du Traité de Bruxelles et du futur Pacte Atlantique, parle de notre base coloniale, de l'armée d'occupation, des missions militaires belges, des effectifs, du matériel roulant et du matériel de combat et de l'accord Eden-Spaak; déclare que l'armée belge d'occupation ne dépend nullement des Anglais. Répond aux questions qui ont été traitées dans le courant de la discussion), pp. 353 à 361. La discussion générale est close.

Budgets (suite).

Les articles du tableau et les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 361.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 111 voix contre 9 et 1 abstention, p. 378 (13 janvier 1949).
S'est abstenu : le baron de Dorlodot.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

DETTE PUBLIQUE.

Budget de la dette publique pour l'exercice 1949.

Doc. — N° 115. Rapport de M. Schot.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 72 (30 novembre 1948).

Dépôt du rapport par M. Schot, p. 552 (2 février 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Schot, rapp., (concernant la charge et la réduction nominale de la dette publique); Dierckx (concernant l'augmentation de la dette publique, le plafond de 50 milliards et les dettes de l'Etat à l'égard de la Caisse Autonome des dommages de guerre); Eyskens, m.f., (concernant la question du plafond, les avances consenties à l'Etat par la Banque Nationale et le paiement des sinistrés); Dierckx (qui exige des indications précises au sujet des sommes avancées par la Banque Nationale et des sommes dues à la Caisse autonome); Schot et Eyskens (qui démontrent que les arguments de M. Dierckx sont inexacts) pp. 753 à 759.

La discussion générale est close.

Les articles du tableau sont adoptés sans observations.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observations, p. 759.

L'ensemble du projet est adopté par 117 voix contre 20 et 1 abstention, p. 824 (3 mars 1949).

S'est abstenu : le baron de Dorlodot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

DOTATIONS.

Budget des Dotations pour l'exercice 1949.

Doc. — N° 355. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 379. Rapport de M. Vos.

N° 386. Amendement de M. Doutrepoint.

N° 388. Amendement du baron de Dorlodot.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1470 (17 mai 1949).

Dépôt du rapport par M. Vos, p. 1542 (18 mai 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Vos, rapporteur, (au sujet de la Liste civile du chef d'Etat); Doutrepoint (qui fait remarquer que « la dotation supplémentaire » pour la famille royale est inconstitutionnelle); Pholien (qui déclare que la commission du Sénat a repoussé l'inconstitutionnalité du projet); Taillard (qui déclare qu'il est très mal venu d'accorder une dotation supplémentaire au roi Léopold III); Dierckx (qui déclare que le groupe libéral votera le projet afin d'accomplir un devoir national à l'égard de la monarchie); Doutrepoint (qui déclare que le projet n'a rien à voir avec la question royale) et Eyskens, m.f., (qui déclare que la Liste civile doit servir pour l'entretien des biens royaux, qui appartiennent au pays entier, et qu'il est nécessaire d'assurer à la famille royale une existence décente à l'étranger), pp. 1573 à 1578.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Tableau. — Art. 102.

L'amendement de M. Doutrepoint, tendant à supprimer la dotation supplémentaire, est rejeté par 88 voix contre 59 et 2 abstentions, p. 1578 (19 mai 1949).

Se sont abstenus : MM. Leclercq et Leurquin.

L'article 102 est adopté, p. 1578.

Art. 104. Intervention du baron de Dorlodot (au sujet de l'absentéisme au Sénat) p. 1579.

L'article 104 est adopté, p. 1579.

Les autres articles du tableau sont adoptés sans observations, p. 1579.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observations p. 1579.

Budgets (suite).

MM. Edg. De Bruyne et Dautrepoint motivent leur vote, p. 1598. L'ensemble du projet de loi est adopté par 96 contre 20 et 27 abstentions, p. 1598 (19 mai 1949).

Se sont abstenus : MM. Delmotte, Donvil, Dautrepoint, Duray, Francen, Hans, Harmegnies, Jauniaux, Knops, Leclercq, Leurquin, Machtens, Mazereel, Missiaen, Troclet, Van Belle, Van Eyndonck, Van Graefscheppe, Wijn, Allard, Bernard (R.), Bouilly, Craybeckx, Craps, De Block, De Bruyne (V.) et le baron de Dorlodot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

FINANCES.

Budget du ministère des finances pour l'exercice 1949.

Doc. — N° 51. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 79. Amendements du gouvernement.

N° 109. Amendement du gouvernement.

N° 145. Rapport de M. Dautrepoint.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 246 (21 décembre 1948).

Dépôt du rapport par M. Dautrepoint, p. 686 (16 février 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Dautrepoint, rapp., (concernant le coût du fonctionnement de l'administration des finances, les formulaires de déclarations d'impôts, la rémunération du personnel sans base juridique, le conflit qui semble exister entre la Cour des comptes et les directeurs régionaux des contributions, la fraude fiscale, les arriérés d'impôts, les crédits accordés dans le cadre de l'exécution du plan Marshall, les amendes imposées par l'Institut belgo-luxembourgeois du change et la liquidation du Commissariat belge au rapatriement); Dierckx (qui démontre que les affirmations qu'il a émises lors de la discussion du budget de la dette publique en ce qui concerne les avances de la Banque Nationale et la Caisse Autonome étaient fondées; critique l'octroi de récompenses aux personnes qui ont permis l'administration de dépister les fraudes fiscales et critique l'augmentation de l'impôt foncier); De Smet (P.) (qui souhaite une plus large application du régime des prélèvements à la source; parle de la situation lamentable des réclamations, de la perception tardive des impôts et du fonctionnement de la Caisse autonome des dommages de guerre); Taillard (concernant la capacité de production du département et l'augmentation probable des impôts); le comte d'Aspremont Lynden (qui demande des précisions sur trois points); Godding (qui critique le projet contenant le Code des impôts sur les revenus); Eyskens, m.f., (qui déclare que lors de la perception des impôts arriérés il est tenu compte de la situation du contribuable et que le financement total des paiements pour dommages de guerre est effectué par l'État; parle de la reddition des comptes, de l'inventaire des biens de l'État, de la liquidation des réclamations, des dégrèvements prévus par le projet de réforme fiscale et des résultats obtenus grâce aux investigations en matière de « banditisme fiscal » et déclare que la saisie sur le compte de chèques postaux est uniquement effectuée dans des circonstances exceptionnelles); le baron de Dorlodot (qui, pour fait personnel, fait allusion à une saisie d'un compte de chèques postaux et à des cas de sadisme fiscal); Van Laeys (qui espère que le gouvernement soviétique laissera bientôt revenir au pays ceux de nos compatriotes détenus dans des camps russes); Dierckx (qui demande des précisions au sujet des primes au dépistage de fraudes fiscales); Eyskens, (qui affirme qu'il n'a jamais été question d'attribuer pareilles primes); Dautrepoint, rapp., (concernant les sociétés fiduciaires et les conseillers fiscaux; insiste pour la reddition des comptes et sur le contrôle des biens de l'État et désire une réponse au sujet de l'exécution de l'arrêté royal de 1939 réorganisant les administrations centrales et fiscales) et le baron de Dorlodot (qui se plaint du fait qu'il ne reçoit pas de réponse aux réclamations qu'il a transmises au ministre), pp. 768 à 785.

Discussion des articles.

Tableau. — Art. 1^{er}.

Discours de MM. Massonnet (concernant la liquidation des services et organismes déclarés nuls par l'arrêté-loi du 5 mai 1944); Van Loenhout (concernant la perception de l'impôt spécial et les réclamations); Allewaert (concernant les services des contributions à Izegem, les infractions en matière de tabac et l'assainissement monétaire); le baron Nothomb (qui proteste contre la

Budgets (suite).

procédure consistant à réimposer ceux qui se sont déjà acquittés de leurs impôts et qui propose la création d'une caisse de compensation pour ceux qui doivent quelque chose à l'État et auxquels l'État doit quelque chose); Buisseret (qui fait remarquer que les avances n'ont pas cessé d'augmenter depuis que M. Eyskens dirige le département et qui proteste contre la duplicité de certaines circulaires et de certaines méthodes de récupération); Hanquet (qui cite le cas d'une victime de la C.N.A.A. réimposée d'office); Gabriel (au sujet de l'autorisation de payer les impôts au moyen d'argent bloqué), et Eyskens, m.f., (qui répond aux différents orateurs et déclare ne jamais avoir publié une circulaire ordonnant de recouvrer les impôts à tout prix), pp. 814 à 821.

L'article premier est adopté, p. 821.

Les autres articles du tableau sont adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 821.

Les articles 1 à 7 du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 822.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 117 voix contre 20 et 1 abstention, p. 824 (3 mars 1949).

S'est abstenu : le baron de Dorlodot.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

GENDARMERIE.

Budget du corps de la gendarmerie pour l'exercice 1949.

Doc. — N° 5-XI. Projet du gouvernement et tableaux.

N° 75. Rapport de M. Machtens.

Discussion générale.

Ann. — La discussion du budget du corps de la gendarmerie pour l'exercice 1949 est jointe à la discussion du budget de la défense nationale pour 1949.

Les articles du tableau et les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 362.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 111 voix contre 9 et 1 abstention, p. 378 (13 janvier 1949).

S'est abstenu : le baron de Dorlodot.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Budget du ministère de l'instruction publique pour l'exercice 1949.

Doc. — N° 5-XXII. Projet du gouvernement et tableaux.

N° 66. Rapport de M. Matagne.

N° 88. Amendements du gouvernement.

N° 111. Amendements de MM. Libois et Michot.

N° 123. Amendement de M. Michot et consorts.

N° 131. Amendement de M. Allard.

N° 133. Amendement de Mme Spaak et consorts.

N° 136. Amendement du gouvernement.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Matagne, p. 266 (2^e décembre 1948).

Discussion générale.

Discours de M. Matagne, rapp., (au sujet des enfants arriérés, de l'éducation civique des enfants, de la fréquentation de l'enseignement moyen ou secondaire et au sujet de l'orientation professionnelle), pp. 593 à 596.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Bouweraerts (au sujet de l'esprit démocratique en matière d'enseignement et d'éducation, au sujet des résultats obtenus par le Fonds des mieux-doués et au sujet des bureaux d'orientation; réclame l'application des lois linguistiques, ainsi que la consolidation des familles et l'amélioration de la situation matérielle du corps enseignant); Missiaen (concernant l'orientation professionnelle et l'attention à accorder à l'enseignement technique par les comités de sélections des fonds des mieux-doués, concernant les enfants retardés dans l'enseignement primaire, et la vétusté des locaux scolaires; espère que l'enseignement sera réformé dans toutes ses branches; attire l'attention sur le Fonds Vanderpoorten, sur le peu d'écoles techniques en pays flamand et sur la commission chargée de résoudre le problème scolaire); Huysmans, m.i.p., (qui déclare que cette commission se réunira bientôt), pp. 598 à 606.

Budgets (suite).*Reprise de la discussion générale.*

Discours de MM. Catteau (concernant la réforme de l'enseignement moyen; demande la généralisation de l'inspection médicale, la rationalisation de l'enseignement technique, l'augmentation des crédits octroyés aux bourses d'études, le dépôt du projet établissant le nouveau régime des pensions du personnel enseignant et la liquidation intégrale des crédits destinés aux théâtres; critique certaines nominations) et Libois (au sujet de l'inspection médicale, des locaux scolaires, de la prolongation de la scolarité et au sujet des traitements des membres du corps enseignant; demande la réorganisation nationale et démocratique de l'enseignement supérieur), pp. 607 à 617.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Hanquet (qui rappelle les principes établis par la déclaration universelle des droits de l'homme; réclame une politique nataliste et familiale; traite de la question du changement d'école et de l'enquête en matière d'enseignement technique et demande plus de célérité dans l'examen des questions soumises par l'école à l'administration; attire l'attention sur le paiement par les écoles des cotisations obligatoires pour la sécurité sociale, sur l'intervention de la Cour des Comptes, sur l'interprétation de la loi Vanderpoorten et sur l'enseignement moyen et supérieur); Huysmans, m.i.p., (qui déclare une fois de plus de faire tout ce qui est en son pouvoir pour faire régner la paix scolaire et qui affirme que l'État a le droit de créer des écoles) et Mme Spaak (qui réclame l'enseignement ménager obligatoire), pp. 620 à 626.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Leysen (concernant les inspectrices de l'enseignement fröbelien, la question des pensions, les examens d'inspecteur cantonal, la « Ligue internationale pour l'éducation nouvelle », le progrès pédagogique, les examens études primaires, le brevet de promotion, les nominations dans l'enseignement primaire et normal et le règlement des traitements du personnel enseignant primaire); Mazereel (concernant les 5 % accordés aux fonctionnaires de l'État; plaide en faveur des répétiteurs, des assistants et des chefs de travaux; estime que les crédits destinés aux bourses d'études sont insuffisants; s'intéresse au sort des secrétaires-économistes de l'enseignement moyen et aux cours de gymnastique pour les jeunes gens de 12 à 18 ans; réclame une inspection médicale scolaire sérieuse); Bertrang (concernant les nominations des membres du personnel enseignant du degré secondaire et la suppression du titre de docteur accordé naguère aux philologues, etc...); désire le relèvement de la limite d'âge des professeurs d'athénée; proteste contre le fusionnement des archives iconographiques et de la Commission royale des monuments et des sites et parle du surmenage qui sévit dans l'enseignement primaire et moyen) et Jaspers (concernant l'U.N.E.S.C.O., les films éducatifs, les internats libres pour enfants et bateliers, les inspecteurs de l'enseignement primaire, les instituteurs mis en disponibilité, la prolongation de la scolarité, l'interprétation de la loi sur les changements d'école, l'enseignement normal, moyen et technique, l'éducation populaire et le Théâtre national, l'application des lois linguistiques et le libre choix des écoles), pp. 628 à 636.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. le baron Nothomb (concernant l'U.N.E.S.C.O.; l'affaire de Bastogne, l'Académie de langue et de littérature française, le Théâtre national, les missions culturelles à l'étranger, le service des fouilles, le rôle du département dans la politique des mouvements de jeunesse, le Musée de l'Armée et l'unification de l'hymne national); Huysmans, m.i.p., (qui affirme que son secrétaire général n'a été mêlé à aucune intrigue en ce qui concerne l'affaire de Bastogne); Massonnet (concernant les instituteurs communaux ruraux) et Michot (concernant la vétusté des bâtiments des universités), pp. 642 à 648.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Huysmans, m.i.p., (qui aborde les questions principales: arriération scolaire, brevet de promotion, examen cantonal, situation matérielle des écoles, réforme de l'inspection, changement d'école, enseignement fröbelien, crédits pour l'orientation professionnelle, concurrence entre l'enseignement libre

Budgets (suite).

et l'enseignement officiel, Fonds Vanderpoorten, inspection médicale, construction d'une école sociale, enseignement technique et ménager, nominations au conservatoire de Bruxelles, bibliothèques publiques, Théâtre national, reconstruction de l'Université de Liège, bourses d'études, Unesco et voyage à Damas); Clercx (qui proteste contre la création d'une école moyenne de l'État à Overpelt); Van Remoortel (concernant l'enseignement musical supérieur; propose de créer un centre d'échanges artistiques); Boulanger (concernant l'art dramatique; demande que pour l'enseignement primaire les parents puissent choisir entre le cours de religion et le cours de morale); Laurens (au sujet de la vétusté des locaux des écoles moyennes de Liège); Baltus (au sujet de la mise en disponibilité de membres du corps enseignant des cantons de l'Est et au sujet de la politique suivie dans ces régions dans le domaine de l'instruction publique); Craeybeckx (concernant l'enseignement déficitaire de la langue maternelle, le Fonds des mieux-doués et l'inflation du niveau intellectuel des étudiants; propose d'instaurer le principe du pré-salaire) et Mme la baronne della Faille d'Huyssse (qui réclame l'assimilation du traitement de la régente professionnelle à celui de la régente des cours généraux) pp. 650 à 664.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Tableau. — Art. 1^{er}. Intervention de MM. Huysmans, m.i.p. (qui précise quelques points: amendement du gouvernement relatif au poste de proviseur, indemnités d'ajustement accordées aux instituteurs, mise en disponibilité du personnel enseignant des cantons de l'Est, épuration, traitements du personnel enseignant; répond aux questions posées par les orateurs) et Gabriel (qui attire l'attention du gouvernement sur l'internat d'enseignement primaire pour enfants d'itinérants), pp. 272 à 277.

L'art. 1^{er} est adopté, p. 677.

Les articles 2 à 16 sont adoptés sans observations, p. 677.

Art. 17. Intervention de MM. Libois (qui défend son amendement et qui demande la réorganisation du Fonds des mieux-doués) et Huysmans (qui propose de s'en tenir au chiffre fixé par le gouvernement), p. 677.

L'amendement de la commission est adopté, p. 677.

L'article 17 amendé est adopté.

Les articles 18 à 23 du titre I et l'article 315 du titre II sont adoptés p. 677.

Reprise de la discussion des articles

Section I. — Titre II

Art. 323. L'art. 323 est adopté avec les amendements du gouvernement, p. 679.

Les articles 1 et 2 (section II) du tableau sont adoptés, p. 679.

Section II.

Art. 3. Intervention de MM. Libois (qui expose le point de vue des différents partis en ce qui concerne la question des subsides-traitements du personnel enseignant) et Huysmans (qui demande au Sénat de rejeter l'amendement de MM. Libois et Michot), p. 679.

L'amendement de MM. Libois et Michot n'est pas adopté.

L'art. 3 (section II) est adopté, p. 679.

Les articles 4 à 18 (section II) sont adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 680.

Art. 19 (section II). Intervention de MM. Huysmans (qui n'accepte pas l'amendement de la commission); Matagne (qui plaide la cause de l'institut Decroly) et Huysmans (qui promet d'examiner d'une façon bienveillante la situation des écoles Decroly), p. 680.

L'amendement de la commission est adopté, p. 680.

L'art. 19 amendé est adopté, p. 680.

Les articles 20 à 23 (section II) sont adoptés, p. 680.

Les articles 1 à 23 (section III) sont adoptés, p. 680.

Les articles 1 à 23 (section IV) sont adoptés, p. 680.

Section V. — Chapitre I.

Art. 3. Intervention de MM. Libois (qui demande l'application de l'augmentation des 5% pour le personnel enseignant) et Mazereel (qui s'oppose à l'amendement de M. Libois), p. 681.

L'amendement de MM. Libois et Michot n'est pas adopté.

L'art. 3 (section V) est adopté avec l'amendement du gouvernement, p. 681.

Les art. 4 à 14 (section V) sont adoptés sans observation, 681.

Budgets (suite).

Art. 15 — littera 5. L'amendement du gouvernement est adopté, p. 682.
 Intervention de MM. Huysmans et Libois, p. 682.
 M. Libois retire son amendement au littera 5.
 Intervention de M. Michot (qui plaide la cause du patrimoine des universités), p. 682.
 L'amendement de M. Michot n'est pas adopté.
 L'article 15, amendé par le gouvernement, est adopté, p. 683.
 Les articles 16 à 17 sont adoptés sans observations, p. 683.
 Art. 18. L'article 18 est adopté avec l'amendement de la commission, p. 683.
 Art. 19. L'art. 19 est adopté avec l'amendement du gouvernement, p. 683.
 Art. 20. L'amendement de la commission au 1. est adopté, p. 683.
 Intervention de MM. Allard (qui défend son amendement tendant à augmenter le nombre et le montant des bourses d'études) et Libois, p. 683 et 684.
 L'amendement de M. Allard n'est pas adopté.
 L'art. 20, amendé par la commission, est adopté, p. 684.
 Section VI.
 Les articles 21 à 23 (section VI) sont adoptés sans observations, p. 684.
 Art. 24. Intervention de M. Huysmans.
 L'amendement de Mme Spaak ajoutant un article 24 est adopté, p. 684.
 Les articles du tableau des sections VI à IX sont adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 684.

Vote en seconde lecture.

Art. 17 (tableau). Intervention de MM. Mazereel, Huysmans, Libois, le baron de Dorlodot et Doutrepoint, pp. 684 et 685.
 L'article 17 modifié est rejeté par 87 voix contre 22 et 1 abstention p. 685.
 S'est abstenu : le baron de Dorlodot.
 L'article 17 initial est adopté, p. 686.
 Les articles 1 à 8 du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 686.
 M. Lohest motive son vote et M. Catteau motive le vote de son groupe, p. 708.
 L'ensemble du projet de loi est adopté par 98 voix contre 13 et 21 abstentions, p. 708 (17 février 1949).
 Se sont abstenus : MM. Gillon, Godding, Laurens, Leclercq, Lilar, Lohest, Massonnet, Missiaen, Motz, Petit, Sobry, Steyaert, Tack, Van In, Buisseret, Catteau, baron de Dorlodot, de la Vallée Poussin, Desmedt (René), Dierckx et Estienne.
 Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

INTÉRIEUR.

Budget du ministère de l'intérieur pour l'exercice 1949.

Doc. — N° 5-VIII. Projet du gouvernement et tableaux.

N° 87. Rapport de M. Yernaux.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Yernaux, p. 323 (11 janvier 1949)

Discussion générale.

Discours de MM. Derbaix (qui espère que la question du statut pécuniaire du personnel des administrations subordonnées des communes sera réglée sans retard; attire l'attention sur la nécessité d'une réforme administrative et d'une réforme de notre législation électorale et désire connaître les modalités d'application du recensement de la population); Tack (concernant la rémunération des membres des conseils provinciaux et des fonctionnaires supérieurs de la province, la compression excessive des cadres de certains gouvernements provinciaux et la nécessité d'une refonte de la loi organique provinciale; propose la création au sein du département d'une commission formée de délégués des provinces et de l'État; attire l'attention sur le futur régime des pensions des communes et sur la situation des anciens magistrats communaux; réclame la création d'une pension pour les bourgmestres et échevins et fait allusion à la désignation des membres du conseil d'administration chargés de la gestion du Fonds des provinces et des communes); Machtens (concernant la charge du chômage à supporter par les communes, les emprunts à accorder par le Crédit communal pour l'exécution de travaux et l'utilisation de la main d'œuvre de chômeurs); Van Steenberghe (concernant le recensement de la population,

Budgets (suite).

les traitements des députés permanents, la reconstruction du bâtiment du gouvernement provincial de Flandre orientale et la nomination définitive des ouvriers des communes; préconise la décentralisation et réclame l'égalité entre les deux rôles linguistiques); Allard (concernant le déficit des grandes villes et des localités industrielles, les ouvriers temporaires des communes, les fonctionnaires communaux et les traitements des bourgmestres et échevins; estime que la décentralisation réglerait le problème linguistique et celui de la simplification administrative et aborde le problème de l'organisation du pouvoir communal) et Gribomont (concernant la constitution du conseil d'administration du Fonds des communes), pp. 688 à 696.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Yernaux, rapp., (concernant les résultats obtenus par la loi sur l'assainissement des finances provinciales et communales, la réorganisation des services d'incendie et concernant les dépenses anormales résultant de la guerre; demande la réforme électorale, le respect des droits des Wallons et des Flamands et la réforme administrative); Bouweraerts (concernant le problème linguistique) et Minnaert (qui estime que l'indépendance des communes a été diminuée; parle au sujet des services d'incendie, des commissions d'assistance publique, de la négligence de certains bourgmestres, des frais découlant du renouvellement des cartes d'identité et au sujet de l'application des lois linguistiques), pp. 699 à 705.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Harmegnies (au sujet de la loi concernant les finances communales et provinciales, du conseil d'administration du Fonds des communes, du projet de réforme fiscale, des arriérés d'impôts et au sujet de la réforme administrative; souhaite que les communes n'aient plus à payer les indemnités de milice, les indemnités de chômage et les allocations compensatoires et aborde le problème des travaux à effectuer dans le cadre de la lutte contre le chômage); Baert (concernant le supplément de traitement accordé aux instituteurs communaux et l'indemnisation des députés permanents); Catteau (concernant l'équilibre budgétaire des grandes villes et la perte subie par les communes du fait que les immeubles occupés par l'État ne rapportent pas d'impôts); Steyaert (concernant l'application des lois linguistiques et les traitements des députés permanents; demande d'équiper les services d'incendie avec du matériel belge) et Hanquet (au sujet des services chargés de décerner les distinctions honorifiques), pp. 710 à 714.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Vermeylen, m.i., (qui aborde les problèmes principaux traités au cours de la discussion : question linguistique, problème du chômage, crédit communal, santé publique, voiries urbaines, réforme du système électorale, lutte contre l'incendie, réforme administrative en général, finances communales, charge de guerre des communes, reprise par l'État des dépenses d'intérêt général imposées aux communes, reprise des voies de grandes communications, réforme des lois sur la milice, taxes industrielles, perception de taxes non rentables, ouvriers temporaires des communes, déficit des grandes communes, assistance publique, impôt foncier, conseil d'administration du Fonds des communes et des provinces, indemnités des instituteurs communaux et des députés permanents, dépenses des provinces et remise de distinctions honorifiques), pp. 716 à 729.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Van Buggenhout (concernant les travaux des députations permanentes, l'opportunité de construire un nouveau bâtiment provincial à Bruges, le statut communal, la mise au travail des chômeurs et la réfection des routes communales); Harmegnies (au sujet des subsides pour travaux d'urbanisation) et Vermeylen, m.i., (qui fait remarquer que la lenteur dans l'exécution des travaux communaux est imputable au département des travaux publics), pp. 747 à 750.

Budgets (suite).*Reprise de la discussion générale.*

Discours de M. Bouweraerts (qui réclame la révision de deux arrêtés royaux pris en exécution de la loi de 1932 sur le contrôle linguistique), p. 751.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Tableau. — Intervention du baron de Dorlodot (concernant la suppression de la case de tête des bulletins de vote et concernant la proposition Harmel-Charpentier) et M. Vermeylen, m.i., (qui souligne qu'il émettra son avis personnel sur la proposition Harmel-Charpentier quand la Chambre se sera prononcée à ce sujet), p. 751.

L'article 1^{er} est adopté, p. 751.

Les articles 2 à 322 du tableau sont adoptés sans observations, p. 751.

Les articles 1 à 4 du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 752.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 98 voix contre 18 et 1 abstention, p. 752 (23 février 1949).

S'est abstenu : le baron de Dorlodot.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

JUSTICE.*Budget du ministère de la justice pour l'exercice 1949.*

Doc. — N° 5-VII. Projet du gouvernement et tableaux.

N° 25. Rapport de M. Lohest.

N° 45. Amendements de M. Fonteyne.

N° 50. Amendement du gouvernement.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Lohest. p. 35 (16 novembre 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Lohest (qui rectifie un passage de son rapport) et Kluysskens (sur le problème de la répression et la rémunération des condamnés, les commissions dans lesquelles siègent des magistrats, la protection morale de la jeunesse, la coordination des travaux de la Chambre et du Sénat et sur les crimes non éclaircis), pp. 232 à 234.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Pholien (sur la politique de la répression, la propagande communiste dans les prisons, le reclassement des inciviques et l'application de l'art. 123 sexties du Code pénal); Ronse (qui demande de faire une distinction entre les inciviques, s'intéresse au recours en grâce et demande de liquider la question de l'incivisme dans un esprit d'humanité); Lohest, rapp., (concernant la rémunération du monde judiciaire, les contacts avec les pays de Benelux, les commissions présidées par des magistrats, la rémunération des détenus, le problème des étrangers, les libérations conditionnelles et la criminalité juvénile); Leclercq (en faveur de l'amélioration des traitements des magistrats et greffiers); Ancot (au sujet du recours en grâce et de la responsabilité du ministre de la justice en la matière; parle des critères suivis pour les libérations conditionnelles, de la multiplicité de notre législation et de sa répercussion sur notre économie, et de la reconstruction des palais de justice); Mme Vandervelde (au sujet de la réadaptation et du reclassement des inciviques et au sujet des libérations conditionnelles) et M. Gabriel (au sujet de la rééducation des jeunes délinquants), pp. 235 à 244.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Van Remoortel (qui s'intéresse au sort des condamnés rendus à la vie publique, à la protection de l'enfance, à l'expulsion des étrangers et aux apatrides) et Fonteyne (concernant l'augmentation des frais de justice, la nomination des magistrats, l'arriéré des Cours d'appel, l'arbitraire en matière de grâces et de libérations conditionnelles, les évasions, le nombre de crimes restés impunis, le régime pénitentiaire, la protection des étrangers par l'I.R.O., les avocats étrangers venant défendre des criminels de guerre allemands et concernant les traitements de la magistrature. — Défie M. Pholien de fournir les preuves d'une propagande communiste chez les inciviques), pp. 247 à 253.

Budgets (suite).*Reprise de la discussion générale.*

Discours de MM. Pholien (qui répond, pour fait personnel, aux allégations de M. Fonteyne); Fonteyne (qui demande le rappel à l'ordre de M. Pholien); Hanquet (concernant les dispositions du Code pénal en matière d'incendies et avortements, concernant l'effectif numérique du parquet de première instance de Liège et concernant le recours en grâce) et Lilar (qui demande la liquidation rapide des affaires relatives à l'incivisme, s'intéresse au sort des familles des condamnés, aux jeunes délinquants inciviques et à l'internement d'étrangers) p. 256 à 263.

Reprise de la discussion générale.

Discours du baron de Kerchove d'Exaerde (sur la révision des condamnations et la protection morale de la jeunesse); de la baronne della Faille d'Huyse (concernant la police féminine et la moralité publique); de M. Van Gerven (concernant le tribunal de 1^{re} instance de Termonde et les traitements des magistrats et greffiers); de M^{lle} Baers (concernant le rajustement des pensions des veuves de magistrats, les délégués permanents près des tribunaux des enfants, la prostitution et le fonctionnement de la commission des affaires sociales de l'O.N.U.); et de MM. Moreau de Melen, m.j., (sur quelques points principaux: magistrature, répression de l'incivisme, exécutions, avis de commissions consultatives, constitution d'une commission parlementaire pour déterminer les critères d'exécution et de commutation des peines de mort, problème des étrangers, criminalité infantile, œuvre nationale de l'Enfance, Sécurité de l'État, reconstruction des palais de justice, service social du département et rémunération des condamnés; répond aux différents orateurs et parle des bourses de l'O.N.U.); Baur (concernant les libérations conditionnelles suspendues et la flamandisation de la justice en pays flamand) et Fonteyne (qui demande la participation de la défense dans le domaine des libérations conditionnelles et désire qu'il soit renoncé à la constitution d'une commission parlementaire), pp. 267 à 277.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. De Boodt (concernant les évasions favorisées par le parti communiste); Fonteyne (qui proteste contre ces accusations); Moreau de Melen, m.j., (qui répond aux observations de MM. Fonteyne et Baur) et Baur (qui déclare ne pas pouvoir voter le budget si les condamnés à des peines légères, et ayant reçu un avis de mise en liberté conditionnelle, n'étaient pas libérés), pp. 277 à 279.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Tableau. — Titre premier. — Section I.

Les articles 1^{er} et 2 sont adoptés, p. 289.

Art. 3. Intervention de MM. Fonteyne et Moreau de Melen, m.j. p. 290.

Les amendements de M. Fonteyne ne sont pas adoptés.

L'article 3 est adopté, p. 290.

Art. 4. Intervention de MM. Fonteyne (concernant la création d'une prison-école pour jeunes filles) et Moreau de Melen, m.j. p. 290.

L'amendement de M. Fonteyne n'est pas adopté.

L'article 4 est adopté, p. 290.

Art. 5. L'amendement de la commission est adopté, p. 291.

Intervention de MM. Fonteyne et Moreau de Melen, m.j., p. 291.

L'amendement de M. Fonteyne n'est pas adopté.

L'article 5, amendé par la commission, est adopté, p. 291.

Art. 6. L'article 6 est adopté, p. 291.

Art. 7. Intervention de MM. Fonteyne et Moreau de Melen, m.j., p. 291.

L'amendement de M. Fonteyne n'est pas adopté.

L'article 7 est adopté, p. 291.

Art. 8. Intervention de M. Fonteyne, p. 292.

L'amendement de M. Fonteyne n'est pas adopté.

L'article 8 est adopté, p. 292.

Art. 9. L'article 9 est adopté, p. 292.

Art. 10. Intervention de MM. Fonteyne et Moreau de Melen, m.j., p. 292.

L'amendement de M. Fonteyne à l'article 10-1 n'est pas adopté.

L'amendement de M. Fonteyne à l'article 10-2 n'est pas adopté.

Budgets (suite).

Le troisième amendement de M. Fonteyne à l'article 10 n'est pas adopté. —

L'article 10 est adopté, p. 293.

Art. 11. L'article 11 est adopté, p. 293.

Art. 12. L'article 12 est adopté, p. 293.

Art. 13. L'amendement de M. Fonteyne au § 3 n'est pas adopté.

Intervention de MM. Fonteyne et Moreau de Melen, m.j.

L'amendement de M. Fonteyne au § 5 n'est pas adopté.

L'amendement de la commission proposant l'adoption d'un 5^e nouveau est adopté, p. 294.

L'article 13 amendé par la commission est adopté, p. 294.

Art. 14. L'amendement de M. Fonteyne au § 2 n'est pas adopté.

L'article 14 est adopté, p. 294.

Art. 15. L'amendement de M. Fonteyne n'est pas adopté.

L'article 15 est adopté, p. 294.

Les articles 16, 17 et 18 sont adoptés, p. 294.

Art. 19. Art. 19-2 : Intervention de MM. Fonteyne et Moreau de Melen, m.j.

L'amendement du gouvernement est adopté, p. 295.

Art. 19-3 : Intervention de MM. Fonteyne et Moreau de Melen et de Mme Vandervelde.

L'amendement de la commission est adopté, p. 295.

Le second amendement de la commission est adopté, p. 295.

Intervention de MM. Fonteyne et Moreau de Melen, m.j.

L'amendement de M. Fonteyne n'est pas adopté.

L'article 19 amendé est adopté, p. 295.

Les articles 20 et 21 sont adoptés, p. 295.

Art. 22 et 23. Intervention de MM. Fonteyne et Moreau de Melen, m.j., p. 296.

Les deux amendements de M. Fonteyne aux articles 22 et 23 ne sont pas adoptés.

L'article 22 est adopté, p. 296.

Intervention de MM. Fonteyne et Moreau de Melen, m.j. au sujet de l'amendement de M. Fonteyne à l'article 23. Cet amendement n'est pas adopté.

L'article 23 est adopté, p. 297.

Section II. — Ordre judiciaire.

Art. 3. Intervention de MM. Fonteyne et Moreau de Melen, m.j.

L'amendement Fonteyne n'est pas adopté.

L'article 3 de la section II est adopté, p. 297.

Art. 4 (section II). Les articles 4 (section II) sont adoptés, p. 297.

Les articles amendés du budget du ministère de la justice sont

successivement remis aux voix et définitivement adoptés, p. 297.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 297

et 298.

Discours de MM. Broekx (qui regrette qu'il n'ait pas été donné

suite aux propositions faites en matière de mise en liberté);

Baur (qui déclare s'abstenir au vote) et du baron de Dorlodot

(qui précise la portée de son vote), p. 300.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 124 voix contre 16 et

4 abstentions, p. 300 (23 décembre 1948).

Se sont abstenus : MM. Leysen, Neefs (Cyriel), Baur et De Boodt.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

NON-VALEURS ET REMBOURSEMENT.

Budget des non-valeurs et remboursements pour l'exercice 1949.

Doc. — N^o 168. Rapport de M. Van Laeys.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 184 (14 décembre 1948).

Dépôt du rapport par M. Van Laeys, p. 803 (2 mars 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Van Laeys, rapp., (au sujet des sommes enlevées durant la guerre dans les bureaux de poste et au sujet du personnel de l'I.N.R.) et Merlot, m.a.g. et p., (qui déclare que les déficits provoqués pendant l'occupation ennemie par des coups de main seront régularisés et que le problème de la radio pourra être examiné lors de la discussion du projet portant réorganisation de l'Institut national), p. 917.

La discussion générale est close.

Les articles du tableau sont adoptés sans observations, p. 917.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observations, p. 917.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 106 voix contre 25,

p. 959 (16 mars 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Budgets (suite).**PENSIONS.**

Budget des pensions pour l'exercice 1949.

Doc. — N^o 54. Rapport de M. Doutrepoint.

N^o 91. Amendements de la commission.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 772 (30 novembre 1948).

Dépôt du rapport par M. Doutrepoint, p. 232 (16 décembre 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Doutrepoint, rapp., (concernant la réforme de la législation sur les pensions civiles et l'attribution aux pensionnés des 5 % octroyés aux agents en activité; attire l'attention sur les amendements déposés); Jaspers (sur l'organisation linguistique dans le département, sur le retard apporté au vote de la loi sur les pensions et sur la situation de certains pensionnés touchés par des mesures de répression); Buisseret (concernant la charge des pensions des agents de l'État et les abus en matière de mise à la pension prématurée; réclame la péréquation des pensions par rapport aux barèmes existants et attire l'attention sur les pensions militaires et sur les pensions de réparation); Taillard (au sujet des pensionnés du réseau du Nord-Belge, de la mise en application du statut des prisonniers politiques, de la loi sur les réparations, du retard dans le paiement des allocations familiales et au sujet du mécontentement des déportés de la guerre 1940-1945); De Haeck (qui espère que le nouveau régime des pensions sera d'application pour la S.N.C.F.B. et la R.T.T.); Mazereel (au sujet des abus ministériels et administratifs); Leysen (qui fait remarquer que l'État n'a pas toujours accompli ses devoirs envers les pensionnés); Machtens (qui se rallie à l'argumentation de M. Mazereel); Goossens (concernant les pensions des veuves d'anciens combattants 1914-1918 et les indemnités accordées aux mutilés de la face); de la Vallée Poussin (qui demande que le sort des pensionnés soit réglé et que le projet d'ajustement soit déposé au plus tôt); Allard (au sujet du sort des victimes civiles de la guerre 1914-1918); Ancot (concernant les pensionnés qui ont bénéficié du Fonds Borms et concernant les pensionnés inciviques) et Gabriel (au sujet de la diversité des règlements en matière de pensions et au sujet du sort des assurés libres), p. 545 à 560.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Merlot, m.a.g. et p., (concernant la supputation de la charge totale que les pensions font peser sur la communauté nationale; estime que la pension doit être quantitativement et qualitativement proportionnelle aux services rendus; attire l'attention sur la forme du budget et sur la centralisation des formalités d'ordonnancement; réfute les observations faites au cours de la discussion et démontre que la suppression des pensions des inciviques est légale); Buisseret (qui souligne avoir repris un passage du rapport de M. Doutrepoint); Doutrepoint, rapp., (qui estime que la révision des carrières ne peut être séparée de la refonte du régime des pensions et que l'État a détourné les fonds destinés aux veuves et orphelins; parle des pensions prématurées et des personnes ayant bénéficié du Fonds Borms; déclare n'accepter l'augmentation de 5 % que si elle est accordée en vertu d'une loi); Ancot (qui fait remarquer que le brevet de pension, une fois accordé, ne peut être retiré que par une mesure légale) et Merlot (qui affirme avoir appliqué les mesures conservatoires décrétées fin 1944), p. 562 à 572.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Tableau. — Art. 101. Intervention de MM. le baron de Dorlodot (concernant les personnes victimes d'odieuses calomnies) et Merlot (qui fait remarquer que de telles personnes peuvent faire usage de leur droit d'appel sur le plan administratif), p. 572.

L'art. 101 est adopté, p. 572.

Les art. 102 à 106 sont adoptés sans observations, p. 573.

L'art. 107 est adopté, p. 573.

Les articles 1 et 2 du projet de loi sont adoptés sans observations,

p. 573.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 75 voix contre 23 et

34 abstentions, p. 709 (17 février 1949).

Budgets (suite).

Se sont abstenus : MM. Jaspers, Lagae, Leysen, baron Moyersoen, Mullie, Neefs (Cyril), Neels (Gérard), Ronse, Sobry, Steyaert, Tobback, Van Buggenhout, Van In, Van Kerckhoven, Van Loenhout, Van Peteghem, Van Steenberge, Verbaet, Allewaert, Ancot, Baert, Baur, Bouweraerts, vicomte Caussée de Maulde, comte d'Aspremont Lynden, De Boedt, De Coene (Marcel), baron de Dorlodot, De Haeck, baron de Kerchove d'Exaerde, de la Vallée Poussin, Desmedt (René), Estienne et Gabriel.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

PREMIER MINISTRE.

Budget des services du premier ministre pour l'exercice 1949.
N° 157. Rapport de M. Ronse.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 184 (14 déc. 1948).
Dépôt du rapport par M. Ronse, p. 803 (2 mars 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Ronse, rapp., (au sujet de la tâche et des attributions du premier ministre, au sujet de la commission chargée d'examiner le fonctionnement des services de l'Etat et au sujet du problème des agents temporaires; espère que des réformes internes seront appliquées); de la Vallée Poussin (concernant le problème des sous-secrétaires de l'Etat, le regroupement des départements, les rapports entre le pouvoir administratif et le pouvoir législatif et le problème des hauts fonctionnaires) et Spaak, p. m. et m. a. é., (qui se déclare presque entièrement d'accord avec les observations formulées par MM. Ronse et de la Vallée Poussin), p. p 996 à 999.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Les articles du tableau et les articles du projet de loi sont adoptés, p. 999.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 102 voix contre 24 et 1 abstention, p. 1031 (24 mars 1949).

S'est abstenu : le baron de Dorlodot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

RAVITAILLEMENT ET IMPORTATIONS.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 72 (30 novembre 1949).
Ce projet est retiré par arrêté royal du 19 février 1949, p. 814.

RECETTES ET DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

Budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour l'exercice 1949.
Doc. — N° 191. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 261. Rapport de M. Van Buggenhout.
N° 269. Amendement de M. Missiaen.
N° 274. Amendements de MM. Buisseret et Allard.
N° 275. Amendement du gouvernement.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 964 (17 mars 1949).
Dépôt du rapport par M. Van Buggenhout, p. 1147 (13 avril 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Behogne, m. tr. p., (concernant l'amélioration du réseau routier belge, le programme des améliorations du réseau des voies navigables, le logement des administrations de l'Etat, l'administration de l'urbanisme et la réforme des attributions des départements de la santé publique et des travaux publics; invite le Sénat à adopter les amendements de la commission tendant à augmenter le crédit destiné aux travaux communaux); Van Buggenhout, rapp., (qui donne quelques explications sur le fond du rapport et estime que le budget devrait être discuté par les différentes commissions avant de procéder à une discussion générale); Harmegnies (qui se déclare d'accord avec la politique du ministre des travaux publics) et Gabriel (au sujet du chômage dans le port de Gand), pp. 1241 à 1245.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Marion (qui attire l'attention sur l'urgence de certains travaux et qui déclare que les crédits proposés sont insuffisants pour permettre d'espérer une réduction du chômage);

Budgets (suite).

Missiaen (qui rappelle son interpellation au sujet du sabotage de l'enseignement officiel et se déclare insatisfait de la façon dont la loi Vanderpoorten est exécutée, défend son amendement tendant à augmenter les crédits prévus pour l'enseignement technique); le baron de Kerchove d'Exaerde (qui insiste sur l'amélioration du réseau routier et sur la réfection des ponts); Van Belle (qui attire l'attention sur les travaux à effectuer au réseau routier et aux voies d'eau en Wallonie et demande de trancher la question du bouchon de Lanaye); le comte de la Barre d'Erquelinnes (qui attire l'attention sur la situation existant dans la vallée de la Haine inférieure); Baur (qui souligne la situation critique des bâtiments universitaires de l'Etat); Behogne, m. tr. p., (qui répond aux observations formulées et déclare que de nouvelles mesures ont été prises afin d'activer la construction de bâtiments scolaires); Huysmans, m. i. p., (qui déclare que son département, en collaboration avec celui des travaux publics, essayera de remédier à la situation des deux universités de l'Etat) et Van Buggenhout, rapp., (qui donne des explications au sujet d'une erreur glissée dans son rapport), pp. 1254 à 1264.

La discussion générale est close.

*Discussion des articles.***Tableau.**

Art. 401. Intervention de M. Mullie (concernant les voies de communication dans la région de Mouscron), p. 1264.
L'article 401, amendé par le gouvernement, est adopté, p. 1264.
Les articles 402 à 459 sont adoptés sans observations, p. 1264.
Art. 460. Intervention de M. Buisseret, p. 1264.
Le vote sur l'article et l'amendement s'y rapportant sont réservés.
Les articles 461 et 462 sont adoptés sans observations, p. 1265.
Art. 463. Intervention de MM. Mazereel (au sujet des crédits pour l'enseignement technique); Huysmans, m. i. p., et Behogne, m. t. p., p. 1265 et 1266.
L'article et l'amendement s'y rapportant sont réservés.
Les articles 464 à 467 sont adoptés sans observations, p. 1266.
Art. 468. Le vote sur l'amendement et sur l'article est réservé.
Art. 469. L'article 469 est adopté sans observations, p. 1266.
Art. 470. Le vote sur cet article est réservé.
Les articles 471 à 475 sont adoptés sans observations, p. 1266.
Art. 476. L'amendement de la commission englobant celui du gouvernement est adopté, p. 1267.
L'article 476 amendé est adopté, p. 1267.
Les articles 477 à 523 inclus du tableau des dépenses extraordinaires sont définitivement adoptés, p. 1267.

Vote sur les amendements et les articles réservés.

Discours de MM. Van Buggenhout, rapp., (qui rectifie quelques chiffres); Behogne, m. tr. p. (qui invite le Sénat à repousser les trois amendements introduits par M. Buisseret) et Buisseret (qui insiste pour l'adoption de ses amendements), p. 1319.
Les amendements de M. Buisseret sont rejetés par 92 voix contre 40 et 2 abstentions, p. 1319 (5 mai 1949).
Se sont abstenus : MM. Harmegnies et Jauniaux, p. 1319.
Les articles 460, 468 et 470 sont adoptés sans observations.
Art. 463. Intervention de MM. Missiaen et Huysmans, m. i. p., p. 1320.
L'amendement de M. Missiaen est rejeté par 76 voix contre 61 et 1 abstention, p. 1320 (5 mai 1949).
S'est abstenu : M. Rolin.
L'article 463 est adopté, p. 1321.
Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 1321.
M. Missiaen motive son vote, p. 1322.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 105 voix contre 22, p. 1322 (5 mai 1949).
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

RECETTES ET DÉPENSES POUR ORDRE.

Budget des recettes et des dépenses pour ordre pour l'exercice 1949.

Doc. — N° 180. Rapport de M. Dautrepoint.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 394 (18 janvier 1949).
Dépôt du rapport par M. Dautrepoint, p. 901 (9 mars 1949).
(A la discussion est jointe l'interpellation de M. Gillon à M. le ministre de la reconstruction et à M. le ministre des finances « sur la manière dont seront répartis, dans le courant de l'année 1949, les fonds qui alimentent la Caisse autonome créée en vue d'alléger les maux des sinistrés »).

Budgets (suite).*Discussion générale.*

Discours de MM. Doutrepoint, rapp., (qui souhaite que le gouvernement puisse fournir le budget administratif de chaque institution parastatale; parle au sujet des subventions et des pertes commerciales, au sujet des opérations de l'O.M.A., de l'Office des Séquestres et de la Caisse Autonome des Dommages de Guerre, au sujet des pensions des veuves et orphelins et au sujet des prêts sans intérêt accordés aux agents de l'Etat en vue de l'achat d'une auto); De Smet (P.) (qui critique l'importation de charbon étranger par l'Office Commercial du Ravitaillement); Allewaert (qui demande la liquidation de l'Office des Séquestres et un rapport sur les opérations de cet organisme); Doutrepoint (qui fait remarquer que le contrôle sur cet organisme est seulement possible au moment où tout est vendu et où les quittances sont rentrées); Schot (au sujet des avances du Trésor à divers organismes parastatals, critique la vente de matériel de guerre et de matériel civil à l'étranger et l'achat de charbon étranger); Gillon (qui développe son interpellation); Merlot, m. a. g. et p., (qui répond aux différents orateurs et déclare que le gouvernement couvrira tout ce qui sera nécessaire en 1949 pour indemniser les sinistrés); le baron de Dorlodot (qui demande au gouvernement d'instaurer un système d'avances permettant aux sinistrés de sortir de leur misère); Merlot, m. a. g. et p., (qui déclare que le gouvernement n'est prêt qu'à couvrir les dépenses raisonnables et rationnelles); Doutrepoint (qui s'oppose au recours aux avances du Trésor pour les pensions des veuves et orphelins); et Gillon (qui invite le gouvernement à donner des instructions pour que la totalité des sommes à la disposition de la Caisse Autonome soit distribuée entre les sinistrés), pp. 918 à 927.

La discussion générale est close.

Les articles du tableau sont adoptés sans observations, p. 928.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observations, p. 928.

M. Doutrepoint motive son vote affirmatif, p. 959.

L'ensemble du projet est adopté par 195 voix contre 25, p. 959 (16 mars 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

RECONSTRUCTION.

Budget du ministère de la reconstruction pour l'exercice 1949.

Doc. — N° 5-XX. Projet du gouvernement et tableaux.

N° 34. Rapport de M. Van Steenberge.

N° 81. Amendements présentés par le gouvernement.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Van Steenberge, p. 114 (2 déc. 1948).

Renvoi en commission, p. 206 (15 décembre 1948).

A la discussion du budget de la reconstruction est jointe l'interpellation de M. Gillon, « sur la situation désastreuse dont pâtit toute une catégorie de Belges du fait des lenteurs avec lesquelles l'Etat procède à la répartition des dommages de guerre ».

Discussion générale.

Discours de MM. Gillon (qui développe son interpellation et demande que le titre de créance du sinistré puisse comporter, à son profit, le paiement d'un intérêt); Van Steenberge, rapp., (sur ce qui a été fait pour les sinistrés pendant l'occupation, au sujet de la construction de maisons de l'Etat, de l'introduction des déclarations de dommages de guerre, de l'application tardive de la loi sur les dommages de guerre et des compressions à réaliser), pp. 374 à 378.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Bouilly (concernant le retard apporté dans l'application de la loi sur les dommages de guerre et la politique partisane du département) et De Man, m. rec., (concernant l'application effective de la loi sur les dommages de guerre, les statistiques comprenant le volume des dommages subis, les demandes d'autorisation d'utilisation de matériaux, la mission des sociétés coopératives de sinistrés, le personnel du département et les nominations de directeurs provinciaux, les mesures prises pour hâter la réparation des dommages de guerre, l'activité de

Budgets (suite).

la commission des priorités exceptionnelles et les expertises; estime que le moment n'est pas venu pour modifier la loi sur les dommages de guerre), pp. 379 à 385.

Un ordre du jour signé par MM. Gillon, le vicomte Cossée de Maulde, Craps et Sironval est déposé, p. 385.

Discours de MM. Sironval (sur les causes du mécontentement des sinistrés; critique la politique du gouvernement en matière de reconstruction); Buisseret (concernant les imperfections de la loi sur les dommages de guerre, l'établissement des coefficients, les déclarations rassurantes du ministre et l'aspect financier du plan des réparations) et Gillon (concernant les difficultés des sinistrés avec le fisc), pp. 386 à 390.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Ronse (concernant le résultat obtenu par l'initiative privée, l'échec des reconstructions entreprises par l'Etat et le freinage par suite de l'intervention de l'urbanisme; regrette les modifications apportées à son projet sur les dommages de guerre et démontre les erreurs des articles 8, 9 et 11 de la loi en ce qui concerne la référence relative au patrimoine, les priorités et la réparation intégrale de tout ce qui a été perdu lors de l'arrestation de déportés politiques); Dierckx (qui fait remarquer que le groupe libéral a repoussé toute responsabilité par le vote négatif de la loi sur les dommages de guerre, examine dans quelle mesure la situation financière permettra d'appliquer la loi, attire l'attention sur le but poursuivi par la Caisse autonome des dommages de guerre et invite le gouvernement à distraire de la trésorerie générale les fonds que la Caisse a le droit et le devoir d'encaisser pour les réserver aux sinistrés); Gribomont (qui demande une collaboration plus étroite entre le ministre de la reconstruction et les sinistrés et les autres ministres appelés à intervenir dans la reconstruction et suggère la constitution d'un comité interministériel de la reconstruction); le vicomte Cossée de Maulde (sur l'insuffisance des indemnités accordées aux sinistrés; demande la suppression de la taxe sur les factures des entrepreneurs et désire l'indemnisation intégrale du sinistré pour la maison qu'il habitait ainsi que l'indemnisation du stock et l'indemnisation de l'outillage); le baron Orban de Xivry (concernant l'attribution de la seconde tranche d'avances, demande que la province de Luxembourg puisse bénéficier de l'Aide américaine octroyée par le Plan Marshall); Minnaert (concernant les pertes subies par les déportés de la guerre 1914-1918); le baron de Kerchove d'Exaerde (concernant la Campine du Nord sinistrée); Hanquet (concernant la suppression de l'allocation provisionnelle et le mauvais système des priorités, demande la coordination des services des dommages de guerre et des institutions chargées d'octroyer des prêts); Sobry (concernant les dommages causés par les inondations provoquées par l'occupant en Flandre occidentale); le baron de Dorlodot (qui dépose un ordre du jour invitant le gouvernement à déposer un projet de loi assurant la réparation intégrale et rapide des dommages subis); De Man, m. r., (concernant la fixation des coefficients pour la reconstruction intégrale; déclare que les modifications qui seraient apportées à la loi sur les dommages de guerre augmenteraient les charges financières, défend le système des priorités, parle du contrôle effectué sur son budget et des maisons des chantiers de l'Etat. — Répond aux observations formulées au cours de la discussion et parle de la reconstruction des fermes et des hôtels) et Gillon (qui demande de pouvoir reprendre la parole à la prochaine séance), pp. 395 à 406.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Gillon (sur la fiscalité abusive et la haute portée de son ordre du jour qui tend à donner satisfaction aux intéressés); De Man, m. r., (qui affirme que les points de l'interpellation auxquels il n'a pas répondu retiennent toute son attention et que le gouvernement se rallie au vœu déposé par M. Gillon); le baron de Dorlodot (concernant le but de son ordre du jour et les votes émis sur la loi concernant les dommages de guerre) et Edg. De Bruyne (qui donne la préférence à l'ordre du jour déposé par M. Gillon et qui en souligne le caractère de solidarité nationale), pp. 418 à 421.

Budgets (suite).*Vote sur les ordres du jour.*

L'ordre du jour déposé par MM. Gillon et consorts est adopté, p. 421. Le baron de Dorlodot demande le vote par appel nominal sur son ordre du jour. — Cette demande n'est pas appuyée. — L'ordre du jour du baron de Dorlodot n'est pas adopté, p. 421.

Discussion et vote des articles.

Les articles du tableau sont adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 421.
Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 421. L'ensemble du projet de loi est adopté par 105 voix contre 20 et 2 abstentions, p. 422 (19 janvier 1949).
Se sont abstenus : le baron de Dorlodot et M. Yernaux.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

SANTÉ PUBLIQUE ET FAMILLE.*Budget du ministère de la santé publique et de la famille pour l'exercice 1949.*

Doc. — N° 190. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 221. Amendement du gouvernement.

N° 223. Rapport de M. Baltus.

N° 252. Amendement de M^{me} Ciselet.

N° 276. Amendement de M. Jauniaux.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 964 (17 mars 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Baltus, rapp., (qui propose au Sénat d'adopter le budget et espère que ce dernier sera augmenté dès que ce sera possible); Mondelaers (au sujet des abatages et du contrôle sur la viande); M^{me} Ciselet (concernant l'O.N.E., le problème laitier, la médecine préventive et les maladies vénériennes; demande au Sénat de ne pas adopter le crédit destiné à permettre aux enfants des familles nombreuses de bénéficier leur vie durant d'une réduction sur les chemins de fer); MM. Jauniaux (qui se rallie au discours de M^{me} Ciselet, parle de la lutte contre la tuberculose, des cotisations à verser par les assurés et de la construction des centres de santé; propose d'accorder une indemnité spéciale aux hôpitaux universitaires par lit occupé et invite le Sénat à adopter son amendement) et Duchaine (qui estime que l'organisation sanitaire du pays est médiocre, souligne la nécessité des centres de santé, demande d'améliorer les sanats existants et de s'occuper de l'Office médico légal; espère que la streptomycine pourra être utilisée librement et que le travail de la femme au foyer pourra être allégé; déclare que seule l'assurance médicale obligatoire pourra donner de bons résultats), pp. 1199 à 1206.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M^{me} Spaak (qui souligne les conditions d'impartialité dans lesquelles fonctionne l'O.N.E., aborde le problème de la lutte contre la prostitution et demande la protection réelle de la famille); M. Lagae (concernant l'éducation physique et la politique familiale); M^{lle} Baers (concernant l'hygiène publique et l'insuffisance des crédits octroyés au département de la santé publique; espère que le principe de la libre initiative subsidiée restera respectée à l'O.N.E., réclame une augmentation des crédits destinés à la lutte contre l'alcoolisme et défend les familles nombreuses); MM. Ronse (au sujet du problème de l'habitation populaire); le baron van der Straten Waillet, m. s. p. et f., (qui traite des problèmes soulevés par les différents orateurs); M^{me} Vandervelde (qui estime que la répartition des subsides s'effectue d'une façon malheureuse et demande l'application stricte de la loi sur l'alcool; désire la création du Parc National des Fagnes et l'application d'une politique réelle du lait, espère qu'on se montrera moins vigoureux dans l'avenir lors de l'examen médical des agents temporaires et aborde la question des hôpitaux, de l'assistance publique et de l'enseignement médical universitaire); MM. Moulin (qui demande au département de suivre une politique familiale d'ensemble et de hâter la construction d'habitations pour vieux conjoints et s'intéresse à la Société Nationale de distribution d'eau); Tack (concernant l'éducation physique et le sport); Allard (concernant l'urbanisme, l'alimentation en eau potable, l'agrandissement des cimetières et le problème de l'assistance publique) et Gabriel (qui souligne la

Budgets (suite).

tâche des mutualités, proteste contre la pollution des eaux par la France et demande d'instaurer des asiles spéciaux pour les enfants imbeciles), pp. 1210 à 1227.
La discussion générale est close.

*Discussion des articles.***Tableau.**

Art. 1^{er}. Discours de MM. Hanquet (au sujet de l'assainissement des eaux); Van Peteghem (au sujet de la pêche à la ligne entravée par suite de la pollution des eaux); Sobry (concernant les abat-toirs privés, l'expertise des animaux et le contrôle sur la viande); Jauniaux (qui souligne l'importance du corps des inspecteurs de pharmacie et des mutuelles); Harmegnies (au sujet du blocage des travaux communaux); Taillard (qui demande d'envisager la possibilité de faire représenter les prisonniers politiques au sein de la commission d'appel de l'Office médico-légal); Van Steenberge (concernant la distribution d'eau et les égouts); Mullie (au sujet de la production et de la qualité du lait) et van der Straten Waillet, m. s. p. et f., (qui répond aux différents orateurs), pp. 1231 à 1238.

L'article premier est adopté, p. 1238.

Les articles 2 à 5 du tableau sont adoptés sans observations.

Art. 16. Intervention de M. Jauniaux et de M^{lle} Baers, p. 1238.

L'amendement de M. Jauniaux n'est pas adopté.

L'article 16, amendé par le gouvernement, est adopté, p. 1239.

Art. 17. L'article 17 est adopté sans observations, p. 1239.

Art. 18. Intervention de M. Godding et du baron van der Straten-Waillet, p. 1239.

L'amendement de M^{me} Ciselet est repoussé par 66 voix contre 62, p. 1239 (28 avril 1949).

L'article 18 est adopté, p. 1240.

Les autres articles sont adoptés sans observations.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 1240.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 103 voix contre 20 et 3 abstentions, p. 1241 (28 avril 1949).

Se sont abstenus : MM. Van Roosbroeck, Bouilly et Moulin.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

TRAVAIL ET PRÉVOYANCE SOCIALE.*Budget du ministère du travail et de la prévoyance sociale pour l'exercice 1949.*

Doc. — N° 5-XXI. Projet du gouvernement et tableaux.

N° 56. Rapport de M. Mertens.

N° 93. Amendements du gouvernement.

N° 98. Amendements du gouvernement.

N° 104. Amendement de M. Jauniaux.

N° 108. Amendement de M. Coeckelbergh.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Mertens, p. 277 (22 décembre 1948).

A la discussion du budget du travail et de la prévoyance sociale est jointe l'interpellation de M. Minnaert à M. le ministre du travail et de la prévoyance sociale « au sujet des difficultés apportées au règlement et au paiement des allocations de chômage, sur les retards de paiement de celles-ci aux chômeurs et les mesures que compte prendre le gouvernement en vue de mettre fin à la situation existante ».

Discussion générale.

Discours de MM. Mertens, rapp., (qui souhaite que tous les apprentis soient assujettis à la sécurité sociale, réfute les critiques concernant la sécurité sociale et les chômeurs, demande la réadaptation des chômeurs et déclare qu'une dévaluation serait néfaste pour la classe ouvrière); Neels (qui demande des renseignements complémentaires concernant différents postes du budget, parle du personnel temporaire des services publics, de l'indemnité de chômage, de la sécurité d'existence des ouvriers du bâtiment, des nominations au sein des conseils de prud'hommes, de la question des subsides aux mutualités, des allocations familiales pour orphelins, des indemnités accordées aux estropiés et mutilés et des abus en matière linguistique); Van Roosbroeck (concernant la rémunération de ceux qui siègent dans les conseils de prud'hommes); M^{me} Ciselet (au sujet des erreurs commises dans la mise en œuvre de la sécurité sociale, au sujet de l'assurance maladie-invalidité, de la multiplicité des caisses chargées de répartir les allocations familiales et au sujet de la progression du chômage due à la mauvaise politique du gouvernement. Suggère de trouver du travail pour certains de nos ouvriers qualifiés aux Pays-Bas et parle de la politique de promotion du travail); MM. Minnaert

Budgets (suite)

(qui développe son interpellation et souhaite l'expansion du commerce entre l'Europe occidentale et l'Europe orientale); Moulin (concernant les plaintes formulées contre le Fonds des estropiés et mutilés, la question des pensions de vieillesse et des allocations familiales et la convention franco-belge traitant des questions sociales; demande l'amplification de la réadaptation professionnelle des jeunes chômeurs) et Gabriel (au sujet des pensions de vieillesse des estropiés et mutilés), p. 476 à 493.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Coeckelbergh (concernant le fonctionnement de la sécurité sociale et de l'Office National des allocations familiales; demande d'encourager les secrétariats sociaux); Pincé (au sujet des problèmes techniques auxquels le département aura à faire face); Allewaert (concernant l'indemnisation des caisses de chômage pour le travail administratif; souhaite la simplification administrative et plaide en faveur de la sécurité familiale); Massonnet (au sujet de la loi sur les allocations familiales); Jauniaux (qui demande l'augmentation de l'indemnité de chômage et la création du Fonds des prêts aux jeunes ménages et défend l'assurance maladie-invalidité); Glineur (concernant les tares de la sécurité sociale et les causes du chômage; estime que le gouvernement est sous l'influence des capitalistes anglo-saxons; demande à connaître la politique que le gouvernement compte suivre en ce qui concerne l'augmentation immédiate de l'indemnité de chômage et réclame la révision de la loi sur les allocations familiales; dénonce la faillite de la politique gouvernementale en matière de prix et salaires et la carence en ce qui concerne les estropiés et mutilés; estime que le système assurance-maladie a fait faillite et que les secrétariats sociaux sont inutiles; proteste contre la carence du gouvernement en matière de pensions de vieillesse pour salariés; désire un statut définitif des pensions des ouvriers mineurs et analyse la législation sociale des pays étrangers), pp. 496 à 514.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M^{lle} Baers (qui expose son point de vue concernant la politique familiale et donne connaissance des décisions du Conseil supérieur de la famille en matière de salariés); MM. Van Laerhoven (concernant la question des pensions et les victimes d'accidents du travail; plaide en faveur des jeunes veuves de mineurs et en faveur des géomètres des mines et souhaite l'augmentation de l'indemnité de chômage); Goossens (au sujet des enfants des victimes d'accidents de travail avec suites mortelles, des anormaux et débiles mentaux, des allocations d'orphelin, de la réglementation du travail, de l'importation de main-d'œuvre étrangère, des conseils de prud'hommes, des prêts accordés pendant les hostilités par la Crisse d'Épargne aux bénéficiaires d'une pension de vieillesse et au sujet du paiement des indemnités pour maladie et invalidité); H. Bernard (qui s'insurge contre le fait que certains ouvriers agricoles ne bénéficient pas du régime du chômage et proteste contre le paiement des indemnités de chômage par les administrations communales et contre le système d'allocations familiales qui crée deux catégories de jeunes citoyens); Jaspers (concernant l'application des lois linguistiques); Lapaille (au sujet du chômage dans les carrières; défend la Caisse Nationale des Vacances annuelles et souhaite que l'instruction des demandes de pension soit accélérée) et Troclet, m. t. p. s., (qui affirme que les lois linguistiques seront respectées et traite de certains problèmes dont il a été question au cours de la discussion: Commissariat à la promotion du travail, sécurité sociale, simplification des lois sociales, pécule de vacance, allocations familiales, prêts aux jeunes ménages, compressions réalisées, mise au travail des chômeurs dans le cadre du Pacte à Cinq, assurance maladie-invalidité et conseils de prud'hommes), pp. 517 à 531.

La discussion générale est close.

*Discussion des articles.***Tableau.**

Art. 1^{er}. Intervention de MM. Dautrepoint (qui démontre que le retard dans le paiement des indemnités aux mutilés et estropiés n'est pas imputable à la Cour des Comptes et qui déclare que les prérogatives parlementaires sont réduites à néant) et Troclet, m. t. p. s., (qui estime que la thèse de la Cour des Comptes en ce qui concerne le visa des dossiers est erronée), pp. 532 à 534. L'article premier est adopté, p. 534.

Budgets (suite).

Les articles 2 à 4 sont adoptés sans observations, p. 534.

Art. 5. Intervention de MM. Gabriel (concernant les estropiés et mutilés); Troclet, m. t. p. s., (qui déclare qu'un projet de loi réglera la question); M^{lle} Baers (concernant la politique familiale) et M. Troclet, m. t. p. s., (qui affirme que la sécurité sociale aura bientôt un aspect familial et qui attire l'attention sur le rôle de la Cour des Comptes), pp. 534 à 535.

L'article 5 est adopté, p. 535.

Les articles 6 à 16 sont adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 535.

Art. 17. Intervention de MM. Jauniaux (qui expose le but de son amendement); Coeckelbergh (qui estime que son amendement est plus explicite); Troclet (qui propose d'adopter l'amendement de M. Jauniaux); Coeckelbergh (qui retire son amendement); M^{lle} Baers (qui demande si les crédits sont limités aux assurés obligatoires) et M. Troclet (qui affirme que le texte est applicable aux assurés libres et aux assurés obligatoires), p. 536.

L'amendement de M. Jauniaux est adopté,

L'article 17 est adopté, p. 536.

Les articles 18 jusqu'à la fin du tableau sont adoptés sans observations, p. 536.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 536.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 102 voix contre 22, p. 570 (3 février 1949).

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

TRAVAUX PUBLICS.*Budget du ministère des travaux publics pour l'exercice 1949.*

Doc. — N° 169. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 212. Rapport de M. Van den Storme.

N° 227. Amendement de MM. Moulin et Van Graefsechepe.

N° 253. Amendement de MM. Verbaet et consorts.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 838 (8 mars 1949).

Dépôt du rapport par M. Van den Storme, p. 1051 (5 avril 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Van den Storme, rapp., (concernant le problème des routes, l'urbanisme, le recrutement d'ingénieurs pour les ponts et chaussées, les services sociaux du département et l'équilibre en matière linguistique); Van Belle (au sujet de la réfection de la digue de Jemeppe-sur-Meuse et au sujet du bouchon de Lanaye) et Van Peteghem (au sujet de l'état déficient des routes du Pays de Waes), pp. 1090 à 1094.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Sironval (au sujet des agents temporaires, de l'imprécision de la plupart des postes pour lesquels des crédits sont sollicités, des subsides accordés en matière de voirie et au sujet de l'urbanisme); Allard (au sujet du bouchon de Lanaye, de la reconstruction des ponts, de l'urbanisation, de la construction des égouts et au sujet de la répartition des subsides pour travaux publics); De Coene (concernant la traversée de la commune d'Assche); Sobry (concernant les chemins de halage le long de l'Yser, la réfection du pont sur l'Yperlée et le croisement à Gistel); R. Desmedt (au sujet du pont de la Lys à Warneton, des travaux à la route Staden-Oostvleteren, de la lenteur dans le paiement des subsides et au sujet de l'intervention excessive de l'urbanisme lors de l'exécution de travaux) et le baron de Kerchove d'Exaerde (qui déplore l'état lamentable des routes Anvers-Amsterdam, Bruxelles-Gand et Anvers-Littoral et qui aborde la question des polders), pp. 1109 à 1113.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Baert (au sujet de l'urbanisation et de la division en zones; demande la modification de la loi communale en ce qui concerne l'achat et la vente de maisons); Goossens (au sujet des inondations et de la réfection des routes de grande communication), Gabriel (concernant les voies d'eau de Flandre occidentale, l'autostrade et la clinique universitaire de Gand, le problème des estropiés, aveugles et sourd-muets et concernant les agents ayant encouru une sanction disciplinaire et ceux jugés inaptes par les services de santé); P. De Smet (qui se déclare satisfait de la politique des grands travaux que le gouvernement compte suivre, attire l'attention sur le recrutement d'ingénieurs et sur

Budgets (suite).

la réfection du pont de Jambes); Van den Storme, rapp., (qui se déclare d'accord avec M. De Smet en ce qui concerne la rémunération des ingénieurs); Bouilly (concernant la signalisation lumineuse et l'état de la voirie le long des lignes vicinales et le long des grand routes); Mullie (au sujet des ouvriers frontaliers dans la région de Mouscron et de Menin, au sujet des voies de communication dans le sud de la Flandre orientale et au sujet de l'électrification) et Tobback (concernant l'ensablement dans la région du Rupel, l'autostrade Bruxelles-Boom-Anvers et la publication de la réglementation de l'urbanisation), pp. 1118 à 1123.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Behogne, m. t. p., (qui examine les problèmes dont il a été question au cours de la discussion et demande aux auteurs d'amendements de renoncer à leur initiative), pp. 1147 à 1150. La discussion générale est close.

*Discussion des articles.***Tableau.**

Art. 1^{er}. Discours de MM. Van Steenberge (au sujet du pont provisoire de Adelgem); Goossens (qui demande au ministre de répondre aux questions qu'il lui a posées); le baron Orban de Xivry au sujet de l'élargissement de la Semois et au sujet de la réfection des ponts dans les Ardennes); Harmegnies (qui souligne que la Wallonie doit rattraper un retard considérable en ce qui concerne les travaux de voirie, demande de doubler le crédit prévu pour la construction du bâtiment destiné au gouvernement provincial du Hainaut, parle des circulaires que le département a adressées aux différentes communes et demande au ministre de se rallier à son amendement); Behogne, m. t. p. (qui répond aux questions posées), pp. 1150 à 1152.

L'article premier est adopté, p. 1152.

Les articles 2 à 15 sont adoptés, p. 1152.

Art. 16. Intervention de M. Verbaet (qui retire son amendement), p. 1152. — L'article 16 est adopté.

Les articles 17 à 20 sont adoptés, p. 1152.

Art. 21. Intervention de M. Moulin (qui retire son amendement), p. 1153. — L'article 21 est adopté.

Les articles 22, 23, 304 et 322 du tableau sont adoptés, p. 1153.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 1153.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 90 voix contre 16, p. 1166 (13 avril 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

VOIES ET MOYENS.

Budget des voies et moyens pour l'exercice 1949.

Doc. — N° 78. Rapport de M. De Smet (P.).

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 184 (14 déc. 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. De Smet (P.), rapp., (concernant le progrès réalisé dans l'assainissement budgétaire; demande la suppression des subventions économiques, démontre la nécessité de bloquer l'expansion administrative, parle de la taxe à l'exportation, des impôts arriérés, de la lutte contre le chômage, des méfaits du contrôle artificiel des changes et désire que le gouvernement puisse dégager l'argent bloqué ou thésaurisé); Dierckx (qui demande au ministre des finances de faire la déclaration sur la situation financière, annoncée antérieurement); Eyskens, m. f., (qui déclare que la situation financière est saine et qu'il n'y a donc pas lieu de faire une déclaration spéciale) et Dierckx (sur le déficit de 1948 et le transfert de crédits), pp. 414 à 418.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Dierckx (concernant les rapports de MM. Parisi et P. De Smet, les charges à supporter par notre économie, les taxations communales et provinciales, le poids de la sécurité sociale, les charges administratives et les subventions économiques; demande une modération de certains taux d'impôts); Doutrepoint (concernant le dirigisme; préconise la subdivision du ministère des finances, parle des transferts de crédits, de l'augmentation des traitements du personnel de l'Etat sans base légale, de la prescription des créances, de la nouvelle structure du budget, des retards dans la reddition des comptes, de la réforme de la

Budgets (suite).

comptabilité et de la nécessité de maintenir les subventions économiques, déclare qu'il déposera une proposition d'enquête si endéans les huit jours il n'a pas obtenu la documentation relative à l'inventaire des immeubles occupés par l'Etat), pp. 422 à 430.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Ronse (concernant l'antifiscalisme, la mise en ordre de nos finances publiques, l'équilibre budgétaire, l'utilité d'une commission pour l'amélioration de l'organisation de l'appareil étatique, la politique de la reconstruction et le système des subsides); Taillard (qui critique la politique du gouvernement, parle de la crise économique et demande des actes, non des promesses); Godding (concernant la charge excessive des impôts, l'esprit d'étatisme interventionniste, le « souci de la perfection » du fonctionariat, le dirigisme économique, l'anéantissement de l'esprit d'épargne et le problème du chômage; met le parlement en garde contre le dirigisme étranger et espère que Benelux se réalisera dans le respect complet des intérêts des participants); Eyskens, m. f., (concernant l'atmosphère d'antifiscalisme, le succès de l'impôt sur le capital, les suites qui découleraient de la suppression des subventions, les suites financières de la guerre et l'assainissement monétaire; déclare qu'un effort considérable sera fourni pour assurer l'équilibre budgétaire en 1949; attire l'attention sur l'augmentation des dépenses nécessitées par le vote de nombreuses lois, constate que le train de vie de l'Etat, à l'ordinaire, est en dessous du niveau d'avant guerre et que des compressions massives ne sont possibles qu'en réduisant les pensions et les dépenses sociales. — Justifie l'augmentation du personnel, parle des dégrèvements fiscaux, de l'incidence de la fiscalité sur l'économie du pays et du problème posé par le chômage et déclare que la Caisse des dommages de guerre publiera ses bilans); Harmegnies (qui exige qu'on ne touche pas à la sécurité sociale de la classe ouvrière et parle de la loi sur les dommages de guerre, de la réforme fiscale et des ouvriers frontaliers); Van Oudenhove (concernant les arriérés dans la perception des impôts; demande de prévoir des dégrèvements plus conséquents pour les familles nombreuses et que les titres de l'assainissement monétaire puissent servir de garantie au paiement des impôts ordinaires); le baron Nothomb (concernant les abus en matière fiscale, les difficultés des sinistrés avec le fisc et la possibilité de créer une espèce de caisse de compensation) et Van Laeys (sur le retard apporté dans la fixation des sommes dues par les contribuables), pp. 437 à 454.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Van Loenhout (concernant la perception des impôts spéciaux et des impôts extraordinaires; demande d'accélérer les taxations et les enquêtes pour la période de guerre et parle de l'impôt ordinaire et des réestimations du matériel des entreprises ne tenant pas de comptabilité); Godding (qui déclare que l'I.N.R. ne mentionne ni les noms, ni les interventions des membres de l'opposition); V. De Bruyne (au sujet de l'aspect politique du budget; compare notre charge fiscale à celle des autres pays, parle des économies à réaliser, de l'économie dirigée et du chômage et regrette qu'il n'ait pas été suivi une politique fiscale conjoncturale); Dierckx (qui revient sur l'opportunité d'une déclaration gouvernementale concernant les voies et moyens, conteste les renseignements fournis par le ministre des finances et demande d'opérer le nettoyage indispensable dans les secteurs administratifs, économiques et sociaux); Schot (qui accuse le gouvernement de mars 1947 d'avoir induit le parlement en erreur lors de la présentation du budget de 1947 et attire l'attention sur le redressement de nos finances, sur l'augmentation de la productivité et de notre revenu national, sur l'équilibre en matière de prix et salaires et sur la situation défavorable des investissements à long terme. — Examine le problème du chômage et réclame plus de facilité pour le financement du secteur privé), pp. 456 à 463.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Allewaert (concernant la perte de temps occasionnée par les formalités administratives et concernant le séquestre; demande que les 60 p. c. bloqués puissent être utilisés pour le paiement des impôts de 1941 à 1944) et Eyskens, m. f., (qui affirme que le gouvernement fera une déclaration au sujet du chômage et de la politique économique et qui revient sur les points discutés), pp. 465 à 468. La discussion générale est close.

Budgets (suite).*Discussion des articles.***Article premier (Tableau).**

Discours de MM. Harmegnies (concernant la vente des maisons construites par la Société Nationale des Habitations à Bon marché); Buisseret (qui rappelle l'évolution de la politique fiscale en Belgique et la transformation de la Banque Nationale); le baron de Dorlodot (au sujet de la réduction de la dette publique) et Eyskens, m. f., (au sujet du coefficient à appliquer aux impôts, au sujet de la diminution des impôts et au sujet des avances consenties par la Banque Nationale à l'Etat), pp. 468 à 471.

Les articles 2 à 179 du tableau sont adoptés sans observations, p. 471. Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 472. L'ensemble du projet de loi est adopté par 113 voix contre 20 et 1 abstention, p. 503 (27 janvier 1949).

S'est abstenu : le baron de Dorlodot.

Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince Régent.

Bureau des brevets. — V. Affaires Etrangères : Brevets.

C

Caisse autonome des Dommages de Guerre. — V. Guerre : Dommages de guerre.

Caisse de Dépôts et Consignations.

Projet de loi modifiant l'arrêté royal n° 150, du 18 mars 1935, coordonnant les lois relatives à l'organisation et au fonctionnement de la Caisse des Dépôts et Consignations et y apportant des modifications en vertu de la loi du 31 juillet 1934.

Doc. — N° 147. Rapport de M. Doutrepont.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi à la commission, p. 562 (3 février 1949).

Dépôt du rapport par M. Doutrepont, p. 746 (23 février 1949).

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 829.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 132 voix et 1 abstention, p. 972 (17 mars 1949).

S'est abstenu : le baron de Dorlodot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Caisse Générale d'Épargne et de Retraite.

Ann. — Transmission par le ministre des finances du compte rendu des opérations de la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite pour l'année 1947, p. 323.

Caisse Générale de Retraite. — V. aussi : Pensions : Péréquation.

Caisse Nationale de Crédit Professionnel. — V. Guerre : Dommages de guerre : Biens meubles.

Casier civil. — V. Droit civil.

Cassation en matière civile. — V. Procédure civile.

Centre de recherche pour la solution nationale des problèmes sociaux et juridiques en régions wallonnes et flamandes. — V. Enquêtes.

Centres de santé communaux. — V. Hygiène et Santé.

Chambres législatives. — Sénat.

BUREAU DÉFINITIF.

Ann. — *Président du Sénat.* — M. Gillon invite la Haute Assemblée à réélire, sans procéder à un scrutin, le président sortant, M. Henri Rolin, p. 4. — M. Rolin est officiellement élu président du Sénat, p. 4.

Vice-présidents du Sénat. — M. Mertens propose de réélire les vice-présidents sortants par acclamations, p. 4.

M. Glineur, au nom du groupe communiste, propose la candidature de M. Coenen pour la troisième vice-présidence, p. 4.

MM. Pholien et Mullie sont élus respectivement premier et deuxième vice-présidents du Sénat, p. 4.

M. Godding propose la candidature de M. Buisseret pour la troisième vice-présidence, p. 4.

Chambres législatives. — Sénat (suite).

Deux candidatures étant proposées, il est procédé au scrutin.

M. Buisseret est proclamé troisième vice-président, p. 4.

Secrétaires du Sénat. — M. Edg. De Bruyne propose de réélire les secrétaires sortants, p. 4.

M. Glineur, au nom du groupe communiste, propose M. Taillard comme candidat à la cinquième place de secrétaire, p. 4.

MM. Bouilly, Hanquet, M^{lle} Baers, MM. Missiaen, Catteau et De Boodt sont proclamés secrétaires du Sénat, p. 5.

Questeurs du Sénat. — M. Dierckx, au nom du groupe libéral, propose la candidature de M. Leurquin comme questeur du Sénat, p. 6.

M. Mertens, au nom du groupe socialiste, propose la réélection par acclamations des cinq membres sortants du collège des questeurs, p. 6.

Il est procédé au scrutin.

MM. De Clercq, Van Belle, le comte de la Barre d'Erquelines et M. Doutrepont sont proclamés questeurs du Sénat, p. 6.

Il est procédé à un scrutin de ballottage entre M. Boulanger et M. Leurquin pour la désignation du cinquième questeur.

M. Boulanger est proclamé questeur du Sénat, p. 6.

COMMISSIONS PERMANENTES. — MUTATIONS.

Ann. — Propositions de modifications dans la composition des commissions permanentes, p. 34.

Proposition de modification dans la composition de la commission des affaires étrangères et de la commission de la défense nationale, p. 128.

Proposition de modification dans la composition de la commission de la justice, p. 342.

DISSOLUTION.

M. Vermeylen, m. i., donne lecture de l'arrêté portant dissolution des Chambres, p. 1609 (19 mai 1949).

M. le Président prononce un discours à l'occasion de la dissolution, p. 1610.

MM. Edg. De Bruyne, Mertens, Dierckx et Glineur rendent hommage au président, p. 1610.

M. Moreau de Melen, m. j., s'associe, au nom du Gouvernement, à cet hommage, p. 1611.

INCIDENTS.

Ann. — M. Fonteyne demande la parole pour un rappel au règlement p. 9. Observations de MM. le Président (qui rappelle que la procédure qu'il compte suivre au sujet de l'interpellation Leclercq répond à l'esprit du règlement), Leclercq (qui marque son accord complet avec M. le Président sur l'interprétation du règlement) et Fonteyne (qui déclare ne pas pouvoir se rallier à cette interprétation), pp. 9 et 10.

Pour fait personnel, le baron de Dorlodot proteste contre le terme « démagogue » employé par M. Ronse à son égard, p. 137.

L'incident est clos.

Pour fait personnel, le baron de Dorlodot justifie son absence momentanée à la discussion du budget de l'agriculture, p. 168.

L'incident est clos.

Rappel au règlement par le baron de Dorlodot, relatif au refus du Président d'appliquer l'article 52 du règlement du Sénat, p. 171.

Fait personnel : M. Pholien répond aux allégations de M. Fonteyne qui nie la propagande communiste dans les prisons. — M. Fonteyne demande le rappel à l'ordre de M. Pholien, pp. 256 à 258.

L'incident est clos.

Fait personnel de M. Levecq, qui fait allusion à un passage de l'intervention de M. Pholien, relatant certaines paroles qu'il aurait prononcées à la commission de la défense nationale, p. 266.

L'incident est clos.

Fait personnel : le baron de Dorlodot invoque l'article 17 du règlement en ce qui concerne la fixation de l'ordre du jour, p. 339.

Fait personnel : M. Hanquet proteste contre les affirmations de M. Huysmans, en ce qui concerne la concurrence entre l'enseignement libre et l'enseignement officiel, p. 698.

Fait personnel : M. Buisseret proteste contre une affirmation de M. Van Steenberge lui reprochant de n'avoir jamais respecté les lois linguistiques. — Observations de M. Vermeylen, m. i., p. 750.

L'incident est clos.

Fait personnel : le baron de Dorlodot fait allusion à une saisie de compte-chèques postaux et à des cas de sadisme fiscal, p. 783.

Chambres législatives. — Sénat (suite).

Fait personnel : M. De Boott proteste contre des affirmations de M. Fonteyne émises lors de la discussion de l'interpellation au sujet de la déclaration du parti communiste et relative aux devoirs des citoyens belges en temps de guerre, p. 1017.

L'incident est clos.

Fait personnel : M. Van Peteghem proteste contre une déclaration faite par M. Libois lors de la discussion de l'interpellation « au sujet de la déclaration du parti communiste relative aux devoirs des citoyens belges en temps de guerre », p. 1034. — Observations de M. Libois.

L'incident est clos.

Fait personnel : M. Godding proteste contre une déclaration offensive à son égard, faite par M. Wigny lors de la discussion du budget des colonies. — Réponse de M. Wigny, m. c., p. 1098.

Fait personnel : M. Godding relève une déclaration offensive de M. Fonteyne à son égard. — Réponse de M. Fonteyne, p. 1430. L'incident est clos.

LISTES.

Doc. — N° 1. Liste alphabétique des membres du Sénat.

N° 2. Liste des membres du Sénat et de leurs suppléants.

N° 3. Liste des projets et propositions de loi dont le Sénat est saisi.

N° 4. Liste des commissions permanentes.

OUVERTURE DE LA SESSION.

Ann. — M. Van Overbergh, doyen d'âge, déclare la session 1948-1949 ouverte, p. 3.

PÉTITIONS.

Doc. — N° 72. Pétitions sur lesquelles la Commission a statué, Feuilleton n° 1.

N° 266. Pétition sur laquelle la Commission a statué. Feuilleton n° 2.

POURSUITES.

Demande d'autorisation de poursuites à charge de M. le Sénateur M. De Coene.

Doc. — N° 92. Rapport de M. Fonteyne.

Ann. — M. le Président donne lecture d'une lettre du procureur général près la Cour d'Appel de Liège, tendant à obtenir la levée de l'immunité parlementaire de M. De Coene, Marcel, p. 266.

Renvoi à la commission de la justice (22 décembre 1948).

M. De Coene déclare ne pas s'opposer à la levée de son immunité parlementaire, p. 517.

Les conclusions du rapport de M. Fonteyne, recommandant la levée de l'immunité ne sont pas adoptées, p. 517.

M. Fonteyne déclare que son rapport ne reflète pas son opinion, mais bien celle de la commission, p. 517 (1^{er} février 1949).

L'incident est clos.

Demande de levée de l'immunité parlementaire de M. le Sénateur Machtens.

Doc. — N° 202. Rapport de M. Kluykens.

M. Kluykens donne lecture, dans les deux langues nationales, du rapport de la commission de la justice, concluant à la levée de l'immunité parlementaire de M. Machtens. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 996 (23 mars 1949).

RÈGLEMENT.

Proposition de modification de l'article 52 du Règlement du Sénat.

Doc. — N° 211. Rapport de M. de la Vallée Poussin.

Dépôt du rapport par M. de la Vallée Poussin, p. 1021 (24 mars 1949).

Discussion.

Discours de MM. le baron de Dorlodot (qui déclare ne pouvoir approuver le nouveau règlement), et Bouilly (qui déclare être partisan de la réforme proposée), p. 1585.

Le texte proposé par la commission, remplaçant l'alinéa 4 de l'article 52 du règlement et proposant la modification de l'alinéa 5 du même article, est adopté, p. 1585 (19 mai 1949).

Chancellerie. — V. Affaires Etrangères.

Charbon. — V. Commerce et Industrie.

Chemins de fer. — V. Transports.

Closure des opérations. — V. Finances : Comptabilité de l'Etat.

Code civil. — V. Droit civil : Puissance paternelle.

Code civil (article 1444). — V. aussi : Droit civil : Séparation de biens.

Code de procédure pénale militaire. — V. Armée : Compétence de la juridiction militaire.

Code des Droits d'Enregistrement, d'Hypothèque et de Greffe. — V. Impôts : Impôts indirects : Enregistrement, Hypothèque, Greffe.

Code d'Instruction criminelle. — V. Instruction criminelle.

Code électoral. — V. Lois électorales.

Collation des grades académiques. — V. Enseignement : Enseignement moyen, primaire et supérieur. — V. aussi : Enseignement : Enseignement supérieur.

Colis postaux. — V. Affaires Etrangères.

Colonies.

CONSEIL COLONIAL.

Ann. — Proposition de la candidature de M. Antoine Fernand pour le mandat de membre du Conseil colonial, p. 128.

M. Vanderlinden est réélu membre du Conseil colonial, p. 188 (14 décembre 1948).

DÉCRETS.

Projet de décret approuvant une convention conclue le 26 juin 1948 entre la colonie du Congo Belge, la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga et la Société des Chemins de fer Léopoldville-Katanga-Dilolo (Léokadi).

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 8.

Projets de décret : 1° prorogeant de deux ans les droits de recherches minières exclusives dérivant de la convention conclue le 3 mars 1927 avec M.M. Schlugleit, Neefs et consorts, approuvée par décret du 3 mai 1927; 2° octroyant un permis d'exploitation à la Société des Mines d'Or Belgika (Belgikaor), pour le polygone dénommé « Mukulwa ».

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 8.

Projet de décret octroyant un permis d'exploitation à la Société « Les Mines d'Or Belgika » (Belgikaor), pour le polygone dénommé « Mubundji ».

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 72.

Projets de décret : 1° renouvelant de deux ans les droits de recherches minières exclusives dérivant de la convention conclue avec M. Michacl Moses et approuvée par décret du 21 décembre 1939; 2° accordant des concessions minières à la Société d'Exploitation et de Recherches minières du Katanga (Sermikat).

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 246.

Projet de décret accordant des permis d'exploitation à la Société des Mines d'Etain du Ruanda-Urundi, pour les polygones dénommés Kibiriro, Mukokwe, Masogo, Kayamba, Kibiyamba, Nyamuhindiro, N'Diza, Rubagagaba, M'Kungwa, Bibale et Bugakula.

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 716.

Projets de décret :

1° approuvant une convention conclue le 11 juin 1948, entre le Comité spécial du Katanga et la Compagnie des Grands Elevages congolais (Grelco);

2° approuvant une convention conclue le 16 novembre 1948, entre la colonie du Congo Belge et la Société anonyme belge pour le Commerce du Haut-Congo (S.A.B.).

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 1021.

Projets de décret :

1° octroyant un permis d'exploitation à la Société Les Mines d'Or Belgika (Belgikaor), pour le polygone dénommé « Kiluku »;

2° octroyant un permis d'exploitation à la Société Les Mines d'Or Belgika (Belgikaor), pour le polygone dénommé « Kihembwe-Est »;

3° octroyant un permis d'exploitation à la Société Les Mines d'Or Belgika (Belgikaor), pour le polygone dénommé « Nyakoko I ».

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 1091.

Colonies (suite).*Projets de décret :*

- 1^o octroyant un permis d'exploitation à la Société Les Mines d'Étain de Kindu (Kinétain), pour le polygone dénommé «Moga-Walfram»;
 2^o octroyant un permis d'exploitation à la Société «Symétain» pour le polygone dénommé «Elila»;
 3^o octroyant un permis d'exploitation à la Compagnie minière de l'Urega (Minerga), pour le polygone dénommé «Mundu».

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 1349.

DÉPENSES MÉTROPOLITAINES DE SOUVERAINETÉ.

Projet de loi consacrant l'octroi par le Trésor belge au Trésor colonial d'une somme forfaitaire de 30 millions en compensation de dépenses métropolitaines de souveraineté supportées par le budget colonial de 1947, à la décharge de la Métropole.

Doc. — N. 332. Rapport de M. Pholien.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Pholien, p. 1389 (11 mai 1949).

Discussion générale.

Discours de M. Wigny, m. c., (qui donne quelques explications), p. 1519. — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1519.

L'ensemble du projet est adopté par 134 voix et 1 abstention, p. 1605 (19 mai 1949).

S'est abstenu : le baron de Dorlodot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Colonies. — V. aussi : Affaires Étrangères : Accord de tutelle : Ruanda-Urundi.

V. aussi : Budgets.

Commerce et Industrie.**CHARBON.***Problème charbonnier.*

Doc. — N^o 304. Rapport de M. Meurice.

CONSEIL SUPÉRIEUR DES CLASSES MOYENNES.

Projet de loi portant organisation du Conseil supérieur des classes moyennes.

Doc. — N^o 143. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N^o 216. Rapport de M. Lohest.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 698 (17 février 1949).

Dépôt du rapport par M. Lohest, p. 1048 (5 avril 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Lohest, rapp., (au sujet de l'importance économique des classes moyennes); Servais (qui estime que le projet donnera satisfaction aux classes moyennes); Boulanger (qui fait remarquer que le rapporteur n'a pas parlé des questions posées en commission, estime que le projet ne résout pas les problèmes qui se posent aux classes moyennes et examine les revendications des classes moyennes); De Block (qui déclare que la loi donnera moralement satisfaction aux classes moyennes, demande l'amélioration du système de distribution et attire l'attention sur les coopératives de consommation); Baert (qui estime que le projet constitue un premier pas dans la bonne voie); Catteau (qui déclare que le projet est insuffisant et qui donne la préférence aux propositions déposées antérieurement par MM. Janssens et Philippart); Boulanger (qui déclare que dans les démocraties populaires on a nationalisé les grands magasins) et Duvieusart, m. a. éc. cl. m., (au sujet de la représentation au sein du Conseil), pp. 1069 à 1077. — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, pp. 1077 à 1079.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 125 voix et 13 abstentions, p. 1100 (7 avril 1949).

Se sont abstenus : MM. Minnaert, Sironval, Steyaert, Taillard, Boulanger, M^{me} Dachet-Baudson, MM. Depotte, Duchaine, Fonteyne, Glineur, Goossens, Libois et Marion.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

INDUSTRIE DIAMANTAIRE.

Projet de loi organisant l'industrie diamantaire.

Doc. — N^o 341. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N^o 370. Rapport de M. Wijn.

Commerce et Industrie (suite).

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1414 (12 mai 1949).

Dépôt du rapport par M. Wijn, p. 1501 (17 mai 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Mertens (qui souligne le caractère urgent du projet et invite le Sénat à adopter celui-ci); Buisseret (qui fait remarquer que la crise dans l'industrie diamantaire est imputable à notre politique du commerce extérieur et demande de rejeter le projet); Verbaet (qui demande l'ajournement); Wijn, rapp. (qui fait remarquer que le vote du projet est attendu par les employeurs et les ouvriers); Jespers (qui se rallie à la proposition d'ajournement); Troclet, m. tr. et pr. s., (qui répond aux objections formulées et défend le projet); Dierckx (au sujet de l'industrie diamantaire clandestine); Buisseret (qui déclare que le projet ne protégera que les trusts) et Troclet, m. tr. et pr. s., (qui répond à M. Buisseret), pp. 1534 à 1537.

La proposition d'ajournement est adoptée par 58 voix contre 48 et 3 abstentions, p. 1537 (18 mai 1949).

Se sont abstenus : MM. Jespers, Leysen et Lohest.

INSTITUT DE RÉESCOMPTE ET DE GARANTIE.

Projet de loi portant accroissement des moyens d'action de l'Institut de Réescompte et de Garantie.

Doc. — N^o 352. Rapport de M. Schot.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1414 (12 mai 1949).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1566.

L'ensemble du projet est adopté par 118 voix contre 23 et 2 abstentions, p. 1600 (19 mai 1949).

Se sont abstenus : MM. Ancot et le baron de Dorlodot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

OFFICE NATIONAL DU DUCROIRE.

Projet de loi modifiant l'arrêté royal n^o 42, du 31 août 1939, réorganisant l'Office National du Ducroire.

Doc. — N^o 114. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N^o 230. Rapport de M. De Smet (P.).

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 562 (3 février 1949).

Dépôt du rapport par M. P. De Smet, p. 1072 (6 avril 1949).

Discussion générale.

Discours de M. P. De Smet, rapp., (qui souligne les bienfaits de l'Office et engage le Sénat à voter le projet), p. 1146.

La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1146.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 96 voix et 10 abstentions, p. 1167 (13 avril 1949).

Se sont abstenus : M. Coenen (F.), M^{me} Dachet-Baudson, MM. Depotte, Duchaine, Fonteyne, Goossens, Levecq, Marion, Minnaert et Taillard.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Commission d'appel pour personnes frappées de sanctions administratives. — V. Epuration civique : Commission d'appel.

Commission Harmel. — V. Enquêtes : Centre de recherche.

Commission mixte d'enquête. — V. Administrations publiques.

Commissions permanentes. — V. Chambres législatives — Sénat :

Communes.**FONDS DES COMMUNES.**

Projet de loi modifiant les règles de répartition du Fonds des communes pour l'exercice 1948.

Doc. — N^o 101. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N^o 130. Rapport de M. Derbaix.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 516 (1^{er} février 1949).

Dépôt du rapport par M. Derbaix, p. 636 (10 février 1949).

Communes (suite).*Discussion générale.*

Discours de M. Derbaix, rapp., (qui expose la portée du projet), p. 687.

La discussion générale est close.

L'article unique est adopté sans observations, p. 687.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 132 voix contre 1 abstention, p. 707 (17 février 1949).

S'est abstenu : le baron de Dorlodot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

TERRITOIRE DES COMMUNES.

Liège. — Projet de loi portant fusion des communes d'Evergnée et de Tignée.

Doc. — N° 174. Rapport de M. Allard.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Allard, p. 884 (9 mars 1949).

Discussion générale.

Discours de M. Allard, rapp., (qui insiste sur la nécessité de simplifier les formalités en vue de la fusion des petites communes), p. 934.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 934.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 133 membres présents, p. 973 (17 mars 1949).

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Nieuport. — Projet de loi incorporant au territoire de la ville de Nieuport certaines parties des communes d'Oostduinkerke, Lombardsijde, Westende et Ramskapelle.

Doc. — N° 349. Rapport de M. Huart.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1414 (12 mai 1949).

Dépôt du rapport par M. Huart, p. 1431 (12 mai 1949).

Pas de discussion générale.

L'article unique du projet est adopté sans observations, p. 1495.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 127 membres présents, p. 1500 (17 mai 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Communes. — V. aussi : Pensions : Personnel communal.

Communications.**TUNNEL SOUS LA MANCHE.**

Doc. — N° 358. Rapport du comte de la Barre d'Erquelinnes.

Ann. — Le Président donne connaissance du vœu exprimé par la commission, p. 1522. — Ce vœu est adopté, p. 1522.

Compétence de la Juridiction militaire. — V. Armée.

Compétence territoriale des tribunaux. — V. Organisation judiciaire : Tribunaux.

Comptabilité de l'Etat. — V. Finances.

Conseil des Mines. — V. Mines.

Conseil supérieur des Classes moyennes. — V. Commerce et Industrie.

Conseiller de complément à la Cour d'appel de Bruxelles. — V. Organisation judiciaire : Personnel judiciaire.

Conseillers provinciaux. — V. Lois électorales : Elections législatives et provinciales. — V. aussi : Provinces : Loi provinciale.

Conseils de discipline d'appel. — V. Organisation judiciaire : Avocats.

Conseils scolaires. — V. Enseignement moyen : Bureaux d'administration. — V. aussi : Enseignement primaire.

Construction de maisons pour ouvriers mineurs. — V. Habitations.

Contingent de l'armée. — V. Armée.

Conventions. — V. Affaires Etrangères.

Corps électoral. — V. Lois électorales.

Cour d'appel de Bruxelles. — V. Organisation judiciaire : Personnel judiciaire.

Cour de cassation. — V. Organisation judiciaire.

Cours d'eau non navigables. — V. Eaux et Forêts.

Cranciers de l'Etat. — V. Finances : Comptabilité de l'Etat.

Crédits provisoires. — V. Finances : Comptabilité de l'Etat.

Crédits supplémentaires. — V. Finances : Régularisations.

Crimes contre la sûreté de l'Etat. — V. Droit pénal.

Crimes et délits contre la sûreté extérieure de l'Etat. — V. Droit pénal : Dépens. — V. aussi : Guerre : Prisonniers politiques : Ayants droit.

Cour des Comptes.

Ann. — Transmission au Sénat, par application du 4^e alinéa de l'article 14 modifié de la loi du 29 octobre 1846, des délibérations prises par le Conseil des ministres, le 17 septembre et le 1^{er} octobre 1948, sous les n°s 278, 280 et 281, et relatives à des dépenses faites en marge du budget pour compte des ministères des affaires étrangères, des affaires économiques et des classes moyennes, p. 8. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission au Sénat de délibérations prises par le conseil des ministres, le 20 octobre 1948, sous les n°s 283 et 284, et relatives à des dépenses faites en marge du budget pour compte du ministère des affaires économiques et des classes moyennes, p. 34. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission de délibérations prises par le conseil des ministres, le 30 octobre 1948, sous les n°s 285 et 286, et relatives respectivement à des dépenses faites en marge du budget pour compte du ministère du travail et de la prévoyance sociale et du ministère des communications, p. 72. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission d'une délibération prise par le conseil des ministres, le 3 décembre 1948, sous le n° 289, et relative à des dépenses faites en marge du budget pour l'exercice 1948, p. 323. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission d'une copie de la lettre adressée au ministre des finances au sujet de la suite à donner aux considérations développées par le gouvernement aux pages 11 et suivantes de l'exposé général du budget de l'exercice 1949 et par la commission des finances de la Chambre des représentants, dans son rapport sur le projet de budget des voies et moyens pour le même exercice (*Doc. parl.*, n° 43 Ch., 2 déc. 1948), p. 323. — Dépôt sur le bureau.

Transmission au Sénat de la délibération prise par le conseil des ministres, le 24 décembre 1948, sous le n° 297, et relative à des dépenses faites en marge du budget pour compte du ministère des communications, p. 394. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission :

1^o d'un exposé ainsi que d'une ampliation de la délibération n° 296, du 24 décembre 1948, au sujet du dissentiment survenu entre la Cour des Comptes et M. le Ministre de l'administration générale et des pensions, à propos de la répartition entre l'épouse divorcée et la veuve d'un militaire de la pension de survie leur revenant en exécution de l'arrêté royal n° 255 du 12 mars 1936;

2^o d'un exposé ainsi que d'une ampliation de la délibération n° 299, du conseil des ministres du 7 courant, au sujet du dissentiment intervenu entre le collège et M. le Ministre de l'administration générale et des pensions, quant à l'application de l'article 24, § 2, de l'arrêté royal n° 254 du 12 mars 1936, p. 516. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission de la délibération prise par le conseil des ministres, le 24 décembre 1948, sous le n° 298, et relative à des dépenses faites en marge du budget pour compte du ministère des affaires économiques et des classes moyennes, p. 582. — Renvoi à la commission des finances.

Cour des Comptes (suite).

- Transmission de la délibération prise par le conseil des ministres, le 4 février 1949, sous le n° 302, et relative à des dépenses faites en marge du budget pour l'exercice 1949, p. 768. — Renvoi à la commission des finances.
- Transmission d'un exposé et d'une ampliation de la délibération du conseil des ministres au sujet du différend surgi entre le collège et le département de l'instruction publique, quant à la légalité des dépenses d'équipement et de fonctionnement des nouvelles écoles techniques et agricoles de l'Etat, p. 838. — Renvoi à la commission des finances.
- Transmission de délibérations prises par le conseil des ministres, les 25 février et 3 mars 1949, sous les n°s 303 et 304, et relatives, respectivement à des dépenses faites en marge du budget pour compte du ministère des communications et pour compte du ministère des affaires économiques et des classes moyennes, p. 996. — Renvoi à la commission des finances.
- Transmission d'une délibération prise par le conseil des ministres, le 14 janvier 1949, sous le n° 300, et relative à des dépenses faites en marge du budget pour compte du ministère de l'agriculture, p. 1045. — Renvoi à la commission des finances.
- Transmission d'une délibération prise par le conseil des ministres, le 18 mars 1949, sous le n° 305, et relative à des dépenses faites en marge du budget pour compte du ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur, p. 1106. — Renvoi à la commission des finances.
- Transmission d'une délibération prise par le conseil des ministres, le 18 mars 1949, sous le n° 306, et relative à des dépenses faites en marge du budget pour compte du ministère de la santé publique et de la famille, p. 1191. — Renvoi à la commission des finances.
- Transmission d'une délibération prise par le conseil des ministres, le 23 mars 1949, sous le n° 307, et relative à des dépenses faites en marge du budget pour compte du ministère des affaires économiques et des classes moyennes, p. 1210. — Renvoi à la commission des finances.
- Transmission d'une délibération prise par le conseil des ministres, le 1^{er} avril 1949, sous le n° 308, et relative à des dépenses faites en marge du budget pour compte du ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur, p. 1210. — Renvoi à la commission des finances.
- Transmission de délibérations prises par le conseil des ministres, le 13 avril 1949, sous les n°s 309 et 310, et relatives respectivement à des dépenses faites en marge du budget pour compte du ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur et du ministère des finances (budget ordinaire), p. 1348. — Renvoi à la commission des finances.
- Transmission d'un exposé du différend surgi entre le collège et le département de l'instruction publique au sujet de la légalité des dépenses d'équipement et de fonctionnement des nouvelles écoles techniques et agricoles de l'Etat, p. 1414. — Renvoi à la commission des finances.
- Transmission d'un exposé de la correspondance échangée entre la Cour et le ministre des finances au sujet de l'imputation budgétaire des dépenses à charge de l'exercice 1949, p. 1531. — Renvoi à la commission des finances.

D

- Déclaration des créances à charge des biens allemands sous séquestre.** — V. Guerre : Séquestre.
- Déclaration gouvernementale.** — V. Politique du gouvernement.
- Décoration artistique.** — V. Travaux publics.
- Dégâts houillers.** — V. Mines. — V. aussi : Interpellation de Mme Dache-Baudson.
- Délégation de magistrats et de greffiers des Juridictions militaires.** — V. Armée : Juridictions militaires.
- Denrées alimentaires.** — V. Alimentation.
- Dentistes.** — V. Enseignement : Enseignement supérieur.
- Dépenses métropolitaines.** — V. Colonies.

Dépossession de titres au porteur. — V. Guerre.**Députations permanentes.** — V. Provinces : Pensions.**Discipline des cours et tribunaux.** — V. Organisation judiciaire.**Dispositif de certains Jugements (transcription).** — V. Droit civil : Etat civil : Registres.**Dissolution des Chambres.** — V. Chambres législatives : Sénat.**Domaines.** — V. Finances.**Domages de guerre.** — V. Guerre.**Douanes.** — V. Impôts : Douanes et accises.**Droit civil.****ASSURANCE EN CAS D'ACCIDENTS.**

Proposition de loi relative à la responsabilité en matière d'accidents de roulage et à l'assurance obligatoire des titulaires de plaques d'immatriculation de véhicules automoteurs.

Doc. — N° 22. Amendements présentés par le gouvernement.

BAIL A FERME.

Projet de loi modifiant la législation sur le bail à ferme (amendé).

Doc. — N° 231. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 310. Rapport de M. Derbaix.

N° 328. Amendement de MM. Catteau et Leclercq.

N° 331. Amendement de MM. Buisseret et Leurquin.

N° 334. Amendements de M. Fonteyne au texte de la commission.

N° 336. Amendements de MM. Bouilly et consorts au texte de la commission.

Ann. — Projet réamendé transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1107 (12 avril 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Derbaix, rapp., (qui indique dans quelles conditions le projet est à nouveau soumis au Sénat et souligne quelques modifications importantes que les commissions réunies y ont apportées); Depotte (qui estime que le projet amendé par le Sénat est une entrave au progrès agricole); Leurquin (qui regrette que les commissions réunies n'aient pas maintenu l'article 15 tel qu'il avait été voté par la Chambre et propose, par voie d'amendement, de rétablir cet article); Bouilly (qui demande au Sénat d'adopter ses amendements); Boulanger (qui invite le Sénat à accepter le projet tel qu'il est sorti des délibérations de la Chambre); R. Desmedt (qui s'intéresse au sort des jeunes paysans qui débutent dans la profession et soulève la question des prix); le baron de Kerchove d'Exaerde (qui déclare que le principe de la loi est excellent mais qu'il convient de l'appliquer raisonnablement); Delmotte (qui demande de maintenir le principe de la reconduction du bail tel qu'il est inscrit à l'article 15 dans le texte qui revient de la Chambre) et Orban, m. a. (qui déclare se rallier, à titre personnel, à la conception du Sénat), pp. 1414 à 1423.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. Intervention de MM. Fonteyne, Derbaix, Orban, m. a., et Kluysskens, pp. 1423 et 1424.

L'amendement de M. Fonteyne n'est pas adopté, p. 1425.

L'amendement sous-subsidiaire de M. Fonteyne est adopté, p. 1425.

L'article 1^{er} amendé est adopté.

Art. 2. Intervention de MM. Fonteyne, le comte d'Aspremont Lynden, Derbaix et Desmedt, R. — L'amendement de M. Fonteyne n'est pas adopté. — L'article 2 est adopté, p. 1426.

Art. 3. Intervention de MM. Kluysskens, Derbaix, Fonteyne et Desmedt, R., pp. 1432 à 1434. — L'amendement de M. Kluysskens est adopté, p. 1434. — L'article 3 amendé est adopté, p. 1434.

Art. 4. Intervention de MM. Fonteyne, Orban, m. a., et Derbaix, p. 1435. — L'amendement de M. Fonteyne n'est pas adopté. — L'article 4 est adopté, p. 1435.

Les articles 5 à 7 sont adoptés sans observations, p. 1436.

Art. 8. Intervention de MM. Fonteyne et Derbaix, p. 1436. — L'amendement de M. Fonteyne n'est pas adopté. — L'article 8 est adopté, p. 1436.

Les articles 9 et 10 sont adoptés sans observations, p. 1437.

Droit civil (suite).

Art. 11. Intervention de MM. Fonteyne et Buisseret, pp. 1437 et 1438. — L'article 11 est adopté. — Les amendements sont tenus en suspens.

Les articles 12 et 13 sont adoptés sans observations, p. 1438.

Art. 14. Intervention de MM. Buisseret, Desmedt, Orban, m. a. et Fonteyne, p. 1439. — Le premier amendement de M. Fonteyne n'est pas adopté. — Le second amendement de M. Fonteyne est adopté, p. 1440. — L'article 14 amendé est adopté, sous réserve de l'adoption de l'amendement de M. Buisseret à l'article 15.

Art. 15. Intervention de MM. Bouilly, Buisseret et Desmedt, p. 1440. — L'amendement de MM. Buisseret et consorts est rejeté par 77 voix contre 62 et 2 abstentions, p. 1441 (12 mai 1949). — Se sont abstenus : MM. D'Hondt et Rolin. — L'article 15 est adopté, p. 1441.

Les articles 16 et 17 sont adoptés sans observations, p. 1442.

Art. 18. Intervention de MM. Fonteyne et Derbaix, p. 1443. — L'amendement de M. Fonteyne n'est pas adopté. — L'article 18 est adopté, p. 1443.

Les articles 19, 20 et 21 sont adoptés sans observations, p. 1443. Les articles amendés sont définitivement adoptés, pp. 1443 et 1444. M. Fontaine motive le vote de son groupe, p. 1450.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 103 voix contre 13 et 14 abstentions, p. 1451 (12 mai 1949).

Se sont abstenus : MM. Buisseret, Cateau, M^{me} Ciselet, MM. Dierckx, Gillon, Hanquet, Leclercq, Leurquin, Lilar, Massonnet, Motz, baron Orban de Xivry, Tack et Ancot.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

BAUX A LOYER.

Projet de loi modifiant les lois portant des dispositions exceptionnelles en matière de baux à loyer.

Doc. — N° 7. Exposé des motifs et projet de loi.

N° 20. Rapport de M. Lohest.

N° 37. Amendements proposés par M. Fonteyne.

Ann. — Dépôt de ce projet par M. Struye, m. d. l. j., p. 8 (9 novembre 1948).

Dépôt du rapport par M. Lohest, p. 35 (16 novembre 1948).

Discussion générale et vote des articles.

Discours de M. Lohest, rapp., (qui justifie la nécessité et l'urgence du projet de loi et parle des amendements présentés), p. 139.

Art. 2, 2^{me} alinéa. Intervention de MM. Fonteyne et Moreau de Melen, m. j., pp. 140 et 141. — L'amendement de M. Fonteyne n'est pas adopté, p. 142. — L'alinéa 2 est adopté. — Les alinéas 5 et 6 sont adoptés avec les amendements de M. Fonteyne. — L'ensemble de l'article 2 amendé est adopté, p. 143.

Art. 4. Intervention de MM. Fonteyne et Moreau de Melen, pp. 143 et 144. — L'article 4 est adopté avec l'amendement de M. Fonteyne.

Les autres articles sont adoptés sans observation.

Les articles amendés sont définitivement adoptés, p. 144.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 135 voix et 2 abstentions, p. 189 (14 décembre 1948).

Se sont abstenus : MM. le baron de Dorlodot et Hanquet.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Projet de loi modifiant les lois portant des dispositions exceptionnelles en matière de baux à loyer.

Doc. — N° 361. Rapport de M. Lohest.

N° 362. Amendement de MM. Ancot et Kluykens.

Ann. Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1470.

Dépôt du rapport par M. Lohest, p. 1477 (17 mai 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Lohest, rapp., (qui invite le Sénat à adopter la thèse de la commission de la justice); Ancot (qui explique la portée de son amendement); Fonteyne (qui déclare que des commerçants seraient ruinés par suite de l'expulsion proposée par l'amendement Ancot) et Moreau de Melen, m. j., (qui invite le Sénat à adopter le texte proposé par la commission et à rejeter l'amendement de M. Ancot), p. 1504 à 1506. — La discussion générale est close.

Droit civil (suite).*Discussion des articles.*

Art. 2. L'amendement de MM. Ancot et Kluykens est rejeté par 51 voix contre 41 et 1 abstention, p. 1507 (17 mai 1949). — S'est abstenu : M. Lohest. — L'article 2 est adopté, p. 1507.

Les autres articles sont adoptés sans observations, p. 1507.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix et 1 abstention, p. 1508 (17 mai 1949).

S'est abstenu : M. Ancot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

CASIER CIVIL.

Incapacité de disposer. — Proposition de loi instaurant le casier civil et organisant la publicité de l'incapacité de disposer.

Doc. — N° 90. Proposition de M. Lagae.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Lagae, p. 352 (12 janvier 1949).

Prise en considération et renvoi en commission, p. 716 (22 février 1949).

CODE CIVIL.

Abrogations tacites. — Projet de loi corrigeant les termes périmés du texte français du Code civil et y constatant certaines abrogations tacites.

Discussion générale.

Discours de M. Kluykens, rapp., (qui demande au Sénat de voter le projet sans discussion), p. 29.

La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observation.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 127 membres présents, p. 42 (16 novembre 1948).

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

ÉTAT CIVIL.

Registres. — Projet de loi relatif à la transcription du seul dispositif de certains jugements.

Doc. — N° 243. Rapport de M. Kluykens.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Kluykens, p. 1045 (5 avril 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Fonteyne (au sujet d'une interprétation du texte) et Kluykens, rapp., (qui répond aux remarques de M. Fonteyne), p. 1496.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Fonteyne (qui proteste contre la transmission des extraits par le procureur du Roi) et Kluykens, rapp., (qui démontre que les objections de M. Fonteyne ne sont pas fondées), pp. 1501 et 1502.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. L'article 1^{er} amendé par la commission est adopté, p. 1502.

Art. 2. L'article 2 amendé par la commission est adopté, p. 1502.

Les autres articles sont adoptés sans observations et les articles amendés sont définitivement adoptés, pp. 1503 et 1504.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 122 voix et 13 abstentions, p. 1603 (19 mai 1949).

Se sont abstenus : MM. Duchaine, Fonteyne, Glineur, Goossens, Levecq, Libois, Michot, Minnaert, Sironval, Taillard, Boulanger, M^{me} Dachet-Baudson et le baron de Dorlodot.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

FONDS DE COMMERCE.

Projet de loi sur la protection du Fonds de commerce.

Doc. — N° 384. Rapport de M. Lohest.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Lohest, p. 1571 (19 mai 1949).

Droit civil (suite).**HYPOTHÈQUES.**

Proposition de loi concernant le délai de péremption en matière hypothécaire.

Doc. — N° 10. Proposition de M. Van Laeys.

N° 182. Rapport de M. Ancot.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Van Laeys, p. 10 (9 novembre 1948).

Prise en considération, p. 80 (1^{er} décembre 1948). — Renvoi en commission.

Pas de discussion générale.

L'article premier est adopté sans observations, p. 935.

L'ensemble de la proposition de loi est adopté par 132 voix et 1 abstention, p. 972 (17 mars 1949).

S'est abstenu : le baron de Dorlodot.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

INDIGÉNAT.

Résistance. — Proposition de loi relative à l'option et la naturalisation des étrangers ayant participé à la Résistance en Belgique.

Doc. — N° 132. Rapport de M. Machtens.

Discussion générale.

Discours de MM. Fonteyne (qui fait valoir quelques brèves considérations à l'appui de la proposition); Machtens, rapp., (qui estime que la proposition est sans portée pratique) et Fonteyne (qui demande d'agir envers les résistants de la même façon qu'envers les prisonniers politiques), pp. 736 et 737.

La discussion générale est close.

Vote sur l'article premier.

L'article premier est rejeté par 103 voix contre 10, p. 753 (23 février 1949).

La proposition est rejetée.

NOTARIAT.

Fonctions de notaire. — Proposition de loi autorisant les femmes à exercer les fonctions de notaire.

Ann. — L'examen de la proposition est ajourné, p. 21 (10 nov. 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Van Laeys (qui formule des réserves); Tobback (qui examine les aspects pratiques du problème et demande de repousser la proposition); M^{me} Ciselet (sur la responsabilité du notaire); M^{lle} Baers (qui demande l'adoption du projet); MM. Struye, m. j., (qui demande l'accès de la femme à la profession notariale) et Fonteyne (qui propose le changement d'un terme), pp. 53 à 56. La discussion générale est close.

Discussion des articles.

L'article premier amendé est adopté, p. 56.

L'article 2 est adopté sans observation, p. 56.

L'ensemble de la proposition de loi est adopté par 102 voix contre 24 et 1 abstention, p. 133 (7 décembre 1948).

S'est abstenu : M. Ronvaux.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

PUISSANCE PATERNELLE.

Projet de loi modifiant les chapitres premier et III du titre V du livre I^{er} du Code civil.

Discussion générale.

Ann. — Discours de MM. Van Remoortel, rapp., (qui déclare que le projet répond à un sentiment de l'époque); Fonteyne (qui déclare que son groupe votera le projet); Kluykens (qui aimerait voir apporter quelques améliorations au texte du projet) et Struye, m. j., (qui est d'avis que le projet facilitera les mariages et les tâches des officiers de l'état civil), pp. 19 à 20.

La discussion générale est close.

Les articles avec les amendements de la commission sont adoptés sans observation.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 124 voix contre 3, p. 41 (16 novembre 1948).

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Droit civil (suite).**SÉPARATION DE BIENS.**

Projet de loi modifiant l'article 1444 du Code civil, relatif à la séparation de biens.

Doc. — N° 239. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 324. Rapport de M^{me} Vandervelde.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1106 (12 avril 1949).

Dépôt du rapport par M^{me} Vandervelde, p. 1355 (10 mai 1949).

Discussion générale.

Discours de M^{me} Vandervelde, rapp., (qui déclare que le projet améliore la législation existante) et M. Kluykens (qui estime que le projet va trop loin, mais déclare cependant voter la loi), p. 1510.

La discussion générale est close.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1510.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 135 membres présents, p. 1604 (19 mai 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

SÉPARATION DE CORPS. — PATERNITÉ ET FILIATION.

Proposition de loi modifiant et complétant le chapitre V du titre VI du Livre I^{er} du Code civil sur la « Séparation de corps » et modifiant le chapitre I^{er} du titre VII du Livre I^{er} du Code civil, sur la « paternité et la filiation ».

Doc. — N° 330. Proposition de M. Lohest.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Lohest, p. 1210 (27 avril 1949).

Prise en considération et renvoi en commission, p. 1470 (17 mai 1949).

TESTAMENTS.

Projet de loi concernant les testaments des personnes décédées en cours de détention ou à l'étranger immédiatement après leur détention.

Doc. — N° 282. Projet amendé par la Chambre des représentants.

N° 223. Rapport de M. Lagae.

Ann. — Projet amendé transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1230 (28 avril 1949).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1515.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 135 membres présents, p. 1604 (19 mai 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Droit commercial.**SOCIÉTÉS COMMERCIALES.**

Titres. — Projet de loi modifiant les lois sur les sociétés commerciales, coordonnées par l'arrêté royal du 30 novembre 1935 et portant certaines dispositions en relation avec l'échange de titres prévu par l'arrêté du Régent du 17 janvier 1949.

Doc. — N° 339. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 351. Rapport de M. Schot.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1414 (12 mai 1949).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1565.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 121 voix et 7 abstentions, p. 1601 (19 mai 1949).

Se sont abstenus : MM. Dierckx, Gillon, Leclercq, Tack, Ancot, Cateau et M^{me} Ciselet.

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Droit pénal.**CODE PÉNAL.**

Projet de loi modifiant l'article 9 du Code pénal.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1106 (12 avril 1949).

CRIMES CONTRE LA SÛRETÉ DE L'ÉTAT.

Recours en grâce. — Proposition de loi concernant la grâce en matière d'infractions contre la sûreté de l'Etat et de crimes de guerre.

Doc. — n° 31. Rapport de M. Verbaet.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Verbaet, p. 85 (1^{er} décembre 1948).

Droit pénal (suite).*Discussion générale.*

Discours de MM. Fonteyne (qui démontre l'utilité d'une « commission des grâces »); Moreau de Melen, m. j., (qui attire l'attention sur le caractère inconstitutionnel de la proposition); Van Remoortel (qui déclare se séparer de l'argumentation développée par le ministre de la justice mais s'opposer, pour des motifs d'ordre constitutionnel, à l'adoption de la proposition); Fonteyne (qui souligne que la proposition vise toutes les condamnations prononcées en matière de crimes ou délits contre la sûreté de l'Etat); Moreau de Melen, m. j., (qui invite le Sénat à rejeter la proposition) et Van Remoortel (qui déclare qu'aucun contrôle ne peut être exercé sur les actes du Roi en ce qui concerne le droit de grâce), p. p 743 à 746.
La discussion générale est close.

Vote sur l'article premier.

L'article premier est rejeté par 103 voix contre 10, p. 753 (23 février 1949).

La proposition est rejetée.

DÉPENS.*Proposition de loi concernant les dépens en matière pénale.*

N° 27. Rapport de M. Kluyskens.

N° 135. Amendements du gouvernement au texte de la commission.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Kluyskens, p. 128 (7 décembre 1948)

A cette proposition est jointe la proposition de loi portant dispense de l'avance de frais judiciaires en faveur des mères, veuves et enfants de fusillés et prisonniers politiques décédés, victimes de crimes et délits contre la sûreté extérieure de l'Etat.

Nouveau titre : *Proposition de loi relative aux dépens et avances de frais en matière pénale.*

Discussion générale.

Discours de M. Kluyskens, rapp., (au sujet des réformes introduites par la proposition), p. 789.

La discussion générale est close.

Le nouvel intitulé est adopté, p. 790.

Discussion des articles (texte de la commission).

Art. 1^{er}. Intervention de MM. Ancot (qui désire connaître d'une façon précise la pensée qui a inspiré l'auteur de l'amendement à cet article); Moreau de Melen, m. j., (au sujet de l'interprétation du terme « action publique »); Fonteyne (qui défend l'amendement du gouvernement); Kluyskens, rapp., (qui estime que la justification de l'amendement est contraire à l'interprétation); Ancot (qui désire savoir exactement dans quels cas les frais ne tomberont pas à charge de la partie civile); Fonteyne, Ancot et Van Remoortel (au sujet de la constitution de la partie civile) et Buisseret (qui regrette l'introduction tardive des amendements du gouvernement), pp. 791 et 792.

L'amendement du gouvernement est adopté, p. 792.

L'article premier amendé est adopté, p. 792.

Art. 2. L'article 2 est adopté sans observations, p. 792.

Art. 3. Intervention de MM. Moreau de Melen, m. j., (qui justifie l'amendement du gouvernement tendant à la suppression de cet article); Fonteyne et Ancot (qui s'opposent à cette suppression) et Kluyskens (qui déclare que l'amendement est contraire à la structure du projet), pp. 792 et 793.

Art. 4. L'article 4, que le gouvernement propose de supprimer, n'est pas adopté, p. 793.

Art. 5, alinéa 1^{er}. Intervention de M. Fonteyne (qui est d'accord sur l'amendement proposé à condition d'une légère modification du texte), p. 794.

L'alinéa 1^{er} modifié est adopté, p. 794.

Alinéa 2. Intervention de MM. Ancot et Moreau de Melen, m. j. M. Fonteyne est d'accord sur l'amendement proposé à condition de modifier légèrement le texte, p. 794.

L'alinéa 2 amendé est adopté, p. 794.

L'amendement du gouvernement tendant à ajouter deux alinéas est adopté, p. 795.

L'ensemble de l'article 5 amendé est adopté, p. 795.

Art. 6. L'article 6 est adopté sans observations, p. 795.

Les articles amendés sont définitivement adoptés, p. 795.

L'ensemble de la proposition est adopté par 113 voix et 1 abstention, p. 824 (3 mars 1949).

Droit pénal (suite).

S'est abstenu : le baron de Dorlodot.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

SÛRETÉ DE L'ÉTAT.

Proposition de loi tendant à réprimer certaines atteintes contre la sûreté de l'Etat.

Doc. — N° 203. Proposition de M. Pholien.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Pholien, p. 1017 (23 mars 1949).

Discussion sur la prise en considération.

Discours de MM. Fonteyne (qui estime que la proposition est inconstitutionnelle et malsaine); Pholien (qui fait remarquer que la proposition n'est pas uniquement dirigée contre les communistes); Van Roosbroeck (qui déclare voter la prise en considération) et Mertens (qui déclare que le groupe socialiste votera la prise en considération), p. 1056 à 1057.

La proposition est prise en considération par 89 voix contre 13, p. 1057 (5 avril 1949).

Droit social.**LÉGISLATION SOCIALE.**

Projet de loi relatif à la simplification des documents dont la tenue est imposée par la législation sociale.

N° 165. Exposé des motifs et projet de loi.

N° 270. Rapport de M. Servais.

Ann. — Dépôt de ce projet par M. Troclet, m. tr. pr. s., p. 818 (3 mars 1949).

Dépôt du rapport par M. Servais, p. 1198 (26 avril 1949).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1539.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 135 membres présents, p. 1607 (19 mai 1949).

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

POLICE INDUSTRIELLE.

Projet de loi autorisant le Roi à codifier les lois de police industrielle.

Doc. — N° 166. Exposé des motifs et projet de loi.

Ann. — Dépôt du projet par M. Troclet, m. tr. pr. s., p. 818 (3 mars 1949).

Droits de l'homme.

Ann. — Communication d'une lettre du premier ministre donnant connaissance du texte de la déclaration universelle des Droits de l'homme, p. 311.

Droits de succession. — V. Impôts : Impôts indirects : Successions.**Droits et privilèges. — V. : Impôts : Impôts directs et taxes assimilées.****Ducroire. — V. Commerce et Industrie.****E****Eaux et Forêts.****COURS D'EAU NON NAVIGABLES.**

Projet de loi modifiant la législation relative aux cours d'eau non navigables.

Doc. — N° 117. Rapport de M. De Boodt.

N° 200. Amendement du gouvernement.

Ann. — Dépôt du rapport par M. De Boodt, p. 516 (1^{er} février 1949).

Discussion générale.

Discours de M. De Boodt, rapp., (qui souligne l'intérêt énorme suscité auprès des agriculteurs par le projet et qui esquisse les grands traits du projet); Nihoul (qui attire l'attention sur les améliorations qui résulteront de l'application de la loi); le baron de Kerchove d'Exaerde (qui se rallie au texte de la commission); Bouilly (au sujet du curage des cours d'eau); Mullie (qui attire l'attention sur le caractère particulier de la loi); Leurquin (au sujet des wateringues); Desmedt R. (qui ne se déclare pas d'accord avec

Eaux et Forêts (suite).

certaines conceptions linguistiques, estime qu'un cours d'eau doit être jugé d'après son aspect à la surface, démontre pourquoi il a été pris une autre position qu'il y a 50 ans et parle des frais qui découleront de la modification proposée par la commission au texte primitif; Orban, m. a., (qui fait trois observations et qui répond aux différents orateurs) et De Boodt, rapp., (qui retient que le projet entrera en vigueur en 1950), pp. 1033 à 1034.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. L'article premier modifié est adopté, p. 1034.

Art. 5. Intervention de MM. De Boodt, R. Desmedt et Boulanger, p. 1035.

L'article 5 est adopté, p. 1036.

Art. 6. Intervention de M. De Boodt, p. 1036.

L'article 6 est adopté, p. 1036.

Art. 10. Intervention de M. De Boodt, p. 1036.

L'article 10 modifié est adopté, p. 1037.

Art. 15-16. Intervention de M. De Boodt, p. 1037.

Les articles 15 et 16 modifiés sont adoptés, p. 1037.

Art. 21. L'amendement du gouvernement tendant à ajouter un article 21 est adopté, p. 1038.

Les autres articles sont adoptés sans observations.

Les articles amendés et l'article 21 nouveau sont définitivement adoptés, p. 1038.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 135 voix et 3 abstentions, p. 1098 (7 avril 1949).

Se sont abstenus : MM. le baron Orban de Xivry, Bertrang et Gribomont.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Economies. — V. Administrations publiques : Commission mixte d'enquête.

Elections législatives. — V. Lois électorales : Suffrage féminin.

Elections provinciales. — V. Lois électorales.

Electorat de la femme étrangère devenue Belge par mariage. — V. Lois électorales.

Eligibilité des candidats aux élections. — V. Lois électorales.

Emploi des langues en matières administrative : V. Administrations publiques : Langues.

Emprunts. — V. Finances.

Emprunts (S.N.C.F.B.). — V. Transports : S.N.C.F.B.

Enfance.**PROTECTION DE L'ENFANCE.**

Projet de loi apportant des modifications à la loi du 15 mai 1912 sur la protection de l'enfance.

Doc. — N° 235. Projet réamendé par la Chambre des représentants. N° 277. Rapport de M. Lohest.

Ann. — Projet réamendé transmis par la Chambre. — Renvoi en commission, p. 1107 (12 avril 1949).

Dépôt du rapport par M. Lohest, p. 1210 (27 avril 1949).

Discussion générale.

Discours de M. Lohest, rapp., (qui expose les raisons pour lesquelles le projet est à nouveau soumis aux délibérations de la Haute Assemblée); M^{lle} Baers (au sujet de l'éducation sociale des assistants sociaux); MM. Gabriel (au sujet du sort des enfants de justice) et Moreau de Melen, m. j., (qui déclare que son département s'occupe de la question des enfants de justice), pp. 1378 à 1379.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 3. Intervention de MM. Kluykens, Lohest et Moreau de Melen, m. j., p. 1380.

Les autres articles sont adoptés sans observations, pp. 1379 et 1380.

Enfance (suite).

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 140 membres présents, p. 1449 (12 mai 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

PUBLICATIONS.

Proposition de loi visant les publications destinées à l'enfance et à l'adolescence.

Doc. — N° 258. Proposition de la baronne della Faille d'Huyse.

Ann. — Dépôt de cette proposition par la baronne della Faille d'Huyse, p. 1118 (12 avril 1949).

Prise en considération et renvoi en commission, p. 1191 (26 avril 1949).

Enquêtes.**CENTRE DE RECHERCHES.**

Ann. — Scrutin relatif à la nomination de douze membres du Centre de recherches pour la solution nationale des problèmes sociaux et juridiques en régions wallonnes et flamandes.

Sont élus : MM. Goris, Depresseux, Gourdet, de Lichtervelde, Vranckx, Hambye, Bekaert, Van de Veegaete, Bondas, Dehousse, et Michielsens, p. 823 (3 mars 1949).

Il devra être procédé à un scrutin de ballottage entre MM. Schreurs et Carlo Bronne.

Le président communique qu'en raison de ses fonctions judiciaires M. Bronne, conseiller à la Cour d'appel de Liège, ne pourra accepter une éventuelle désignation, p. 916.

M. Godding propose de nommer M. Schreurs.

M. Schreurs est proclamé douzième membre de la Commission Harmel, p. 1155 (13 avril 1949).

Scrutin pour la nomination d'un vice-président, p. 1324 (5 mai 1949). — M. Julius Hoste est proclamé vice-président du Centre de recherche, p. 1349 (10 mai 1949).

Enquêtes. — V. aussi : Administrations publiques : Commission mixte d'enquête.

Enregistrement (Droits d'). — V. Impôts : Impôts indirects.

Enseignement.**ENSEIGNEMENT MOYEN.**

Bureaux d'administration. — *Proposition de loi tendant à modifier les articles 12 et 13 de la loi sur l'enseignement moyen.*

Ann. — A cette discussion est jointe la discussion de la proposition de loi complétant la loi organique de l'enseignement primaire.

Discussion générale.

Discours de MM. Craeybeckx, rapp., (qui demande que le personnel enseignant puisse participer aux conseils scolaires); Libois (qui insiste pour que le corps enseignant ait son mot à dire dans ces conseils); Huysmans, m. i. p., (qui estime que la présence du corps enseignant dans ces conseils est superflue); Missiaen (concernant le rôle du collège d'administration); Huysmans (qui estime que les problèmes pédagogiques doivent être traités dans les réunions du directeur avec les professeurs); Cateau (qui demande des précisions concernant les attributions du conseil en matière de nominations et concernant le régime des écoles annexées); Craeybeckx (qui déclare avoir fait part de l'opinion de la commission et de celle des milieux syndicaux); Huysmans (en ce qui concerne les réunions des professeurs avec leur directeur); Crommen, rapp. de la proposition sur l'enseignement primaire, (qui estime que tout a été dit au sujet des deux propositions); Libois (qui attire l'attention sur la nécessité d'une collaboration entre parents et éducateurs) et Huysmans (qui estime que la proposition est utile à la paix scolaire), pp. 574 à 578.

La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 578.

L'ensemble de la proposition de loi est adopté par 119 voix et 14 abstentions, p. 707 (17 février 1949).

Se sont abstenus : MM. Glineur, Goossens, Levecq, Libois, Marion, Minnaert, Sironval, Taillard, Boulanger, Coenen (Félix), M^{me} Dachet-Baudson, MM. le baron de Dorlodot, Duchaine et Fonteyne.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Enseignement (suite).**ENSEIGNEMENT MOYEN A L'ÉTRANGER.**

Projet de loi sur le statut des professeurs belges de l'enseignement moyen à l'étranger.

Doc. — N° 263. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 296. Rapport de M. Mazereel.

N° 327. Amendement de M. Doutrepoint.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1190 (26 avril 1949).

Dépôt du rapport par M. Mazereel, p. 1261 (3 mai 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Doutrepoint (qui déclare que les professeurs sont privilégiés par rapport aux autres fonctionnaires chargés d'une mission à l'étranger et demande de renvoyer le projet en commission); Huysmans, m. i. p., (qui estime que les amendements de M. Doutrepoint ne sont pas recevables); Mazereel, rapp., (qui propose d'adopter le projet et d'en élargir les dispositions après les élections); Doutrepoint (qui fait remarquer que le texte soulèvera des difficultés, au point de vue de l'interprétation, de la part de la Cour des Comptes et du Conseil d'Etat) et Huysmans (qui demande d'agir avec bienveillance à l'égard des professeurs qui ont rendu des services éminents au pays), pp. 1531 à 1534.

La proposition d'ajournement est adoptée, p. 1534 (18 mai 1949).

ENSEIGNEMENT MOYEN, PRIMAIRE ET SUPÉRIEUR.

Langues. — Grades académiques. — Projet de loi complétant : 1° la loi du 14 juillet 1932 concernant le régime linguistique de l'enseignement primaire et de l'enseignement moyen; 2° la loi du 15 juillet 1932 complétant les dispositions de l'article 5 de la loi du 10 avril 1890-3 juillet 1891, sur la collation des grades académiques.

Doc. — N° 297. Rapport de M. Mazereel.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 838 (8 mars 1949).

Dépôt du rapport par M. Mazereel, p. 1261 (3 mai 1949).

Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique.

Intervention de MM. Huysmans, m. i. p., et Mazereel, p. 1529.

L'article unique est adopté tel qu'il a été amendé par la commission, p. 1529.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 134 voix contre 1 abstention, p. 1606 (19 mai 1949).

S'est abstenu : M. Ancot.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants sous le titre : « Projet de loi complétant la loi du 14 juillet 1932, concernant le régime linguistique de l'enseignement primaire et de l'enseignement moyen ».

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Proposition de loi complétant la loi organique de l'enseignement primaire.

Ann. — La discussion de cette proposition de loi est jointe à la discussion de la proposition de loi tendant à modifier les articles 12 et 13 de la loi sur l'enseignement moyen, pp. 574 à 578.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 579.

L'ensemble de la proposition de loi est adopté par 119 voix et 14 abstentions, p. 707 (17 février 1949).

Se sont abstenus : MM. Glineur, Goossens, Levecq, Libois, Marion, Minnaert, Sironval, Taillard, Boulanger, Coenen (F.), M^{me} Datchet-Baudson, le baron de Dorlodot, MM. Duchaine et Fonteyne.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Indemnité d'ajustement. — Projet de loi relatif à l'octroi de l'indemnité d'ajustement aux membres du personnel enseignant des écoles primaires et gardiennes soumises au régime de la loi organique de l'enseignement primaire.

Doc. — N° 187. Rapport de M. Leysen.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 838 (8 mars 1949).

Dépôt du rapport par M. Leysen, p. 946 (16 mars 1949).

Enseignement (suite).*Discussion générale.*

Discours de M. Leysen, rapp., (qui expose la portée du projet), pp. 1038 et 1039.

La discussion générale est close.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1039.

M. Baur motive son vote, p. 1099.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 136 voix et 2 abstentions, p. 1099 (7 avril 1949).

Se sont abstenus : MM. Crommen et Jespers.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Traitements. — Projet de loi modifiant certaines dispositions de la loi organique de l'enseignement primaire, relatives aux traitements des instituteurs.

Doc. — N° 284. Rapport de M. Jespers.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1190 (26 avril 1949).

Dépôt du rapport par M. Jespers, p. 1238 (28 avril 1949).

Discussion générale.

Discours de M. Jespers, rapp., (qui propose de voter le projet d'urgence), p. 1267.

La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, pp. 1267 à 1269.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 127 membres présents, p. 1323 (5 mai 1949).

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Proposition de loi modifiant la loi du 21 mai 1929 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires.

Doc. — N° 256. Proposition de M. Mazereel.

N° 303. Rapport de M. Bertrang.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Mazereel, p. 1116 (12 avril 1949).

Prise en considération et renvoi en commission, p. 1191 (26 avril 1949).

Dépôt du rapport par M. Bertrang, p. 1314 (5 mai 1949).

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1529.

L'ensemble de la proposition est adopté à l'unanimité des 135 membres présents, p. 1607 (19 mai 1949).

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Dentistes. — Proposition de loi tendant à instaurer un régime transitoire en faveur des mécaniciens-dentistes belges pour l'obtention du diplôme de dentiste.

Doc. — N° 368. Rapport de M. Coeckelbergh.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Coeckelbergh, p. 1500 (17 mai 1949).

Ajournement.

Intervention de MM. Godding (qui propose l'ajournement); Van Eyndonck (qui déclare que la proposition sera à nouveau introduite lors de la nouvelle législature); Glineur (qui demande la discussion immédiate); Coeckelbergh, rapp., (qui demande au ministre de maintenir la suspension des poursuites contre les mécaniciens-dentistes d'avant 1929) et Jauniaux (qui propose de voter la proposition à l'unanimité), p. 1598.

La proposition est ajournée, p. 1598 (19 mai 1949).

Subventions. — Projet de loi accordant une subvention annuelle à l'Université libre de Bruxelles, à l'Université catholique de Louvain, à la Faculté polytechnique de Mons et au Fonds national de la recherche scientifique.

N° 120. Amendement de M. Doutrepoint.

N° 121. Amendement du gouvernement.

N° 122. Sous-amendement proposé par M. Doutrepoint à son amendement.

N° 124. Texte adopté au premier vote.

N° 128. Amendement de la commission.

Enseignement (suite).*Discussion générale.*

Ann. — Discours de MM. Huysmans, m. i. p., (qui précise la portée du projet de loi); Baur (qui demande l'attention du gouvernement pour l'université sinistrée de Liège); Libois (qui juge le projet confus et insuffisant et qui fait ressortir les modifications apportées par celui-ci, désire que le F.N.R.S. fasse l'objet d'une loi spéciale et que la question d'une somme forfaitaire de 20 millions soit réservée); Huysmans (qui défend l'institut Saint-Louis et Notre Dame de la Paix et qui déclare que les 20 millions seront répartis entre toutes les facultés ayant un caractère universitaire); Catteau (qui n'accepte pas que l'attribution des 20 millions soit laissée à la discrétion du ministre et demande le renvoi du projet en commission); Baur (qui insiste sur l'urgence du projet); Missiaen (qui appuie le renvoi en commission); Huysmans (qui affirme qu'aucun crédit ne sera accordé sans consultation); Libois (qui estime que la commission doit examiner de quelle façon sera répartie la « cagnotte ») et Doutrepoint (qui proteste contre la « cagnotte »), pp. 582 à 590.
La proposition de renvoi en commission n'est pas acceptée, p. 590.
Discours de MM. Michot (qui s'oppose à la dissémination des facultés) et Baur (qui déclare que les petites facultés pourraient décharger les grandes universités), pp. 590 et 591.
La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. L'article premier est adopté sans observations, p. 591.
Art. 2. Intervention de MM. Huysmans, m. i. p., (au sujet des instituts dépendant de l'Université de Bruxelles); Matagne (qui fait remarquer que son rapport sur le budget de l'instruction publique énumère les établissements universitaires d'après la liste de la Fondation Universitaire) et Baur (qui déclare que seule la loi sur la collation des grades académiques est légale en la matière), p. 592.

Reprise de la discussion de l'article 2.

Intervention de MM. Huysmans (qui propose une modification à l'amendement de M. Doutrepoint); Doutrepoint (qui désire que la répartition des 20 millions (« cagnotte ») soit justifiée dans l'exposé des motifs du budget); Baur (qui se rallie au texte de M. Doutrepoint) et de MM. Michot et Libois, pp. 618 et 619.
L'amendement et le sous-amendement de M. Doutrepoint sont adoptés, p. 619.
Art. 3. Intervention de M. Baur, p. 620.
L'article 3 est adopté, p. 620.
Art. 4. L'article 4 est adopté sans observations, p. 620.
MM. Missiaen et Catteau proposent le renvoi en commission.
Le projet de loi est renvoyé en commission, p. 620 (9 février 1949).

Discussion des articles en seconde lecture.

Art. 2. Intervention de MM. Baur (qui donne lecture du rapport complémentaire); Huysmans, m. i. p., (concernant les établissements universitaires qui nécessitent une aide); Dierckx (qui demande le rejet du nouveau texte); Baur (qui démontre les avantages du nouveau texte); Missiaen (qui n'accepte pas que de nouvelles subventions soient accordées aux institutions libres et demande au Sénat de voter par division sur son amendement); Huysmans (concernant l'interprétation du « statu quo »); Mertens (qui propose d'ajourner le vote à une prochaine séance); Catteau (qui demande de se limiter au texte initial); Baur (qui propose de clôturer le débat et de passer au vote) et Huysmans (qui maintient son point de vue), pp. 637 à 640.
La motion d'ajournement n'est pas acceptée.
La discussion est close, p. 640.
L'amendement de M. Missiaen à l'article 2 est adopté par 80 voix contre 57 et 1 abstention, p. 640.
S'est abstenu : M. Rolin.
Le texte de la commission est adopté.
L'article 2 amendé est définitivement adopté, p. 641.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 79 voix contre 45 et 11 abstentions, p. 641 (10 février 1949).
Se sont abstenus : MM. Dierckx, Gillon, Harmegnies, Massonnet, Spreutel, Tack, Vos, Buisseret, Catteau, M^{me} Ciselet et M. Rolin.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Enseignement (suite).

Université coloniale. — Projet de loi autorisant l'Université coloniale de Belgique à Anvers à conférer les grades et diplômes de candidature et de licence en sciences coloniales et administratives.

Doc. — N° 118. Rapport de M. Estienne.

N° 183. Amendement de M. Godding et consorts.

Adopté sous le titre : « Projet de loi autorisant l'Institut universitaire des territoires d'outre-mer à conférer les grades et diplômes de candidature et de licence en sciences coloniales et administratives. »

Ann. — Dépôt du rapport par M. Estienne, p. 552 (2 février 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Estienne, rapp. (qui fait un résumé de son rapport et demande d'adopter l'appellation « Institut supérieur des territoires d'outre-mer », proposée par la commission); Godding (qui propose l'appellation « Institut Universitaire des territoires d'outre-mer »); Wigny m. c., (qui se déclare d'accord avec la dénomination proposée par M. Godding); Huysmans, m. i. p., (qui déclare ne pas être partisan de changer la dénomination « Université coloniale » et demande d'accepter tout au moins le mot « Universitaire »); Godding (qui estime que le titre qu'il a proposé est justifié) et Estienne, rapp., (qui se déclare d'accord avec M. Godding), pp. 941 à 943.

Discussion des articles.

L'amendement de M. Godding est adopté.
L'article premier amendé est adopté, p. 943.
Les articles 2, 3 et 5 amendés sont adoptés, p. 943.
Les autres articles sont adoptés sans observations.
Les articles amendés sont définitivement adoptés, p. 944.
MM. Baur, de la Vallée Poussin, Godding, Ancot et Van Remoortel, motivent leur vote, p. 973.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 122 voix contre 2 et 9 abstentions, p. 974 (17 mars 1949).
Se sont abstenus : MM. Mazereel, Struye, van Zeeland, Catala, Coeckelbergh, de la Vallée Poussin, la baronne della Faille d'Huyssse, MM. De Smet (P.) et Huart.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

FONDS NATIONAL D'ALLOCATIONS D'ÉTUDES.

Proposition de loi instituant un Fonds national d'allocations d'études.

Doc. — N° 162. Proposition de M^{me} Ciselet.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M^{me} Ciselet, p. 776 (1^{er} mars 1949).

Prise en considération et renvoi en commission, p. 1021 (24 mars 1949).

Epuration civique.

Proposition de loi modifiant et complétant la loi du 14 juin 1948, relative à l'épuration civique.

Doc. — N° 99. Proposition de M. Ronse.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Ronse, p. 498 (27 janvier 1949).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 582 (8 février 1949).

APPEL.

Projet de loi modifiant la loi du 14 juin 1948 relative à l'épuration civique.

Doc. — N° 389. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1554 (19 mai 1949).

Proposition de loi créant une commission d'appel pour les personnes frappées de sanctions administratives à cause de leur comportement durant la guerre.

Doc. — N° 217. Proposition de M. de la Vallée Poussin.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. de la Vallée Poussin, p. 1021 (24 mars 1949).

Prise en considération et renvoi en commission, p. 1107 (12 avril 1949).

Epuration civique. — V. aussi : Administrations publique : Fonctions publiques.

Estropiés et mutilés. — V. Assurances sociales : Aveugles, estropiés, mutilés.

Etat civil. — V. Droit civil.

Evacués. — V. Guerre.

Expert-métrologue. — V. Professions.

F

Finances.

AVOIRS BLOQUÉS OU TEMPORAIREMENT INDISPONIBLES.

Proposition de loi modifiant l'arrêté-loi du 6 octobre 1944, relatif au recensement des titres belges et étrangers.

Doc. — N° 116. Rapport de M. De Clercq.

Ann. — Dépôt du rapport par M. De Clercq, p. 570 (3 février 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. le baron de Dorlodot (qui déclare que le gouvernement n'a pas le droit d'annuler les titres non déclarés s'il n'y a pas eu volonté de les soustraire à la déclaration); De Clercq, rapp. (qui attire l'attention sur les défauts de la proposition); Van Remoortel (qui fait remarquer que la proposition est devenue inutile); Eyskens, m. f., (qui déclare que la proposition est devenue sans utilité par suite des arrêtés pris par le gouvernement) et le baron de Dorlodot (qui maintient son interprétation), pp. 826 à 828.

La discussion générale est close.

Vote sur l'article premier.

L'article premier n'est pas adopté, p. 954 (16 mars 1949).
La proposition est rejetée.

COMPTABILITÉ DE L'ÉTAT.

Projet de loi de Finances pour l'exercice 1949.

Doc. — N° 52. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 58. Rapport de M. Doutrepoint.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 246 (21 décembre 1948).

Dépôt du rapport par M. Doutrepoint, p. 277 (22 décembre 1948).

Discussion générale.

Discours de M. Doutrepoint (qui déclare n'avoir rien à ajouter à son rapport), p. 286.

La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 107 voix contre 16 et 1 abstention, p. 299 (23 décembre 1948).

S'est abstenu : le baron de Dorlodot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Projet de loi relatif à la comptabilité de l'Etat.

Doc. — N° 151. Rapport de M. Doutrepoint.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi à la commission, p. 562 (3 février 1949).

Dépôt du rapport par M. Doutrepoint, p. 746 (23 février 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Doutrepoint, rapp., (qui défend l'amendement de la commission); Merlot, m. a. g. et p., (qui estime qu'il est préférable que le remboursement de sommes perçues indûment ne soit pas soumis au visa préalable de la Cour des Comptes et invite le Sénat à voter sans modification le texte admis par la loi) et Doutrepoint (qui déclare que la Cour des Comptes doit pouvoir examiner si les remboursements sont réguliers), pp. 928 et 929.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Le vote sur l'article premier et l'amendement est remis à une prochaine séance, p. 930.

L'article 2 est adopté sans observations, p. 930.

Finances (suite).

Art. 1^{er}. L'amendement de la commission est adopté, p. 955.

L'article premier, amendé, est adopté, p. 955.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 132 voix et 1 abstention, p. 972 (17 mars 1949).

S'est abstenu : le baron de Dorlodot.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Clôture des opérations. — Projet de loi complétant la loi de finances du 28 décembre 1948, pour l'exercice 1949, reportant au 30 juin 1949 la clôture des opérations de liquidation et d'ordonnement des dépenses relatives à l'exercice 1948 et ouvrant de nouveaux crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1949.

Doc. — N° 192. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 201. Rapport de M. Doutrepoint.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 964 (17 mars 1949).

Dépôt du rapport par M. Doutrepoint, p. 996 (23 mars 1949).

Discussion générale.

Discours de M. Doutrepoint, rapp., (qui s'en réfère à son rapport), p. 1021.

La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1021.

Le projet de loi est adopté par 102 voix contre 24 et 1 abstention, p. 1032 (24 mars 1949).

S'est abstenu : le baron de Dorlodot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Projet de loi reportant au 31 juillet 1949 la clôture des opérations de liquidation et d'ordonnement des dépenses relatives à l'exercice 1948 et ouvrant de nouveaux crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1949.

Doc. — N° 342. Rapport de M. Doutrepoint.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1414 (12 mai 1949).

Dépôt du rapport par M. Doutrepoint, p. 1376 (11 mai 1949).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1565.

L'ensemble du projet est adopté par 118 voix contre 23 et 2 abstentions, p. 1600 (19 mai 1949).

Se sont abstenus : MM. Ancot et le baron de Dorlodot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Créanciers de l'Etat. — Proposition de loi abolissant, en faveur de certains créanciers de l'Etat, les prescriptions ou déchéances accomplies entre le 1^{er} janvier 1943 et le 31 décembre 1948, par application des articles 34 et 36 de la loi sur la comptabilité de l'Etat.

Doc. — N° 272. Proposition de M. Buisseret.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Buisseret, p. 1191 (26 avril 1949).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 1254 (3 mai 1949).

DOMAINES.

Projet de loi domaniale.

Doc. — N° 207. Rapport de M. Van Laeys.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 698 (17 février 1949).

Discussion générale.

Discours de M. Van Laeys, rapp., (qui expose la portée du projet), pp. 1045 et 1046.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. L'amendement du gouvernement est adopté, p. 1046.

L'article premier amendé est adopté, p. 1046.

Art. 2. L'article 2 est adopté avec l'amendement de la commission, p. 1048.

Art. 3. Adopté, p. 1048.

Les articles amendés sont définitivement adoptés, p. 1048.

M. Ancot justifie son vote d'abstention, p. 1101.

L'ensemble du projet est adopté par 96 voix contre 13 et 14 abstentions, p. 1101 (7 avril 1949).

Finances (suite).

Se sont abstenus : MM. le baron Orban de Xivry, Verbaet, Ancot, Baur, Catala, M^{me} Ciselet, MM. Coeckelbergh, le baron de Dorlodot, de la Vallée Poussin, Doutrepoint, Godding, Lagae, Lilar et Massonnet.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

EMPRUNTS.

Fonds national d'aide au rééquipement ménager des travailleurs. — Projet de loi augmentant le montant des emprunts à contracter par le Fonds national d'aide au rééquipement ménager des travailleurs.

Doc. — N° 65. Rapport de M. Neels.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 246 (21 décembre 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Neels, rapp., (qui recommande l'adoption du projet); Bouilly (qui se réjouit de cette réforme); Troclet, m. t. p. s., (qui déclare que les problèmes soulevés par l'application de ce projet de loi seront soumis à la commission paritaire nationale de l'agriculture), pp. 285 et 286.

La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observation.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 114 membres présents, p. 300 (23 décembre 1948).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

FINANCEMENT DES MISSIONS A L'ÉTRANGER.

Ann. — Transmission par le ministre des finances du rapport, établi au 30 septembre 1948, concernant les opérations réalisées au moyen des fonds prélevés sur le Trésor pour le financement des achats de la mission économique belge à l'étranger, p. 323. — Renvoi en commission.

Transmission par le ministre des finances du rapport, établi au 31 décembre 1948, concernant les opérations réalisées au moyen des fonds prélevés sur le Trésor pour le financement des achats de la mission économique belge à l'étranger, p. 838. — Renvoi en commission.

MONNAIES DIVISIONNAIRES.

Projet de loi relatif à la circulation des monnaies divisionnaires.

Doc. — N° 234. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 315. Rapport de M. De Smet (P.).

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1106 (12 avril 1949).

Dépôt du rapport par M. P. De Smet, p. 1277 (4 mai 1949).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1563.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 118 voix contre 23 et 2 abstentions, p. 1600 (19 mai 1949).

Se sont abstenus : MM. Ancot et le baron de Dorlodot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

RÉGULARISATIONS.

Projet de loi autorisant des régularisations, ajustant et réduisant certains crédits ouverts pour l'exercice 1948 et allouant des crédits supplémentaires pour les dépenses se rapportant aux exercices 1947 et antérieurs et à l'exercice 1948.

Doc. — N° 177. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 278. Rapport de M. Doutrepoint.

N° 285. Amendements de M. Doutrepoint.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 964 (17 mars 1949).

Dépôt du rapport par M. Doutrepoint, p. 1210 (27 avril 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Doutrepoint, rapp., (qui attire l'attention sur les conditions extraordinaires qui ont provoqué la demande des crédits examinés dans son rapport et sur le problème de la reprise par l'Etat de la créance de la Banque Nationale sur la Banque d'Emission, donne une idée du rôle que les inciviques jouent sous un régime de tolérance, proteste contre l'octroi d'un franc symbolique et contre le fait que le ministre de l'instruction publique ait tranché une question de dommages de guerre, estime que la situation financière de la S.N.C.F.B. devrait être réglée à bref délai, demande des explications au sujet d'un achat

Finances (suite).

de semences effectué en Suisse et déclare que le contrôle administratif laisse à désirer); Huysmans, m. i. p. (qui déclare que le département a agi conformément aux précédents et à son devoir); Eyskens, m. f., (qui répond à M. Doutrepoint, estime qu'il est nécessaire de fixer le statut de la pension pour les fonctionnaires mis à la disposition d'un gouvernement étranger et fait remarquer que le budget de 1948 est en équilibre); Doutrepoint, rapp., (qui expose les raisons pour lesquelles il ne peut se rallier à la conception du gouvernement); Huysmans, m. i. p., (qui déclare que l'administration a bien fait de prendre ses responsabilités dans l'affaire Roussiau) et le Président (qui fait part de quelques réflexions), p. p 1772 à 1280.

La discussion générale est close.

*Discussion des articles.***Tableau A.**

Les articles du tableau A sont adoptés sans observations, p. 1280.

Tableau B. — Art. 8 (nouveau), section 77.

L'amendement de M. Doutrepoint n'est pas adopté, p. 1280.

L'article 8 nouveau est adopté, p. 1280.

Les autres articles du tableau B sont adoptés sans observations, p. 1280.

Tableau C. — Art. 119ter (nouveau).

L'amendement de M. Doutrepoint n'est pas adopté, p. 1280.

L'article 119ter nouveau est adopté, p. 1280.

Les autres articles du tableau C sont adoptés sans observations, p. 1280.

Tableau D.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1281.

Les articles du projet de loi sont adoptés, pp. 1281 à 1299.

M. Doutrepoint motive son vote, p. 1322.

L'ensemble du projet est adopté par 106 voix contre 21, p. 1322 (5 mai 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Fonctions judiciaires. — V. Organisation judiciaire.

Fonctions publiques. — V. Administrations publiques.

Fonds de commerce. — V. Droit civil.

Fonds de l'Armement et des Constructions maritimes. — V. Marine.

Fonds des Communes. — V. Communes.

Fonds nationaux d'aide au rééquipement ménager des travailleurs. — V. Finances : Emprunts.

Fonds national d'allocations d'études. — V. Enseignement.

Fonds national du Logement. — V. Habitations.

Fournitures à l'ennemi. — V. Impôts : Bénéfices exceptionnels.

Frais judiciaires. — V. Droit pénal : Dépens. — V. aussi : Guerre : Prisonniers politiques : Ayants droit.

Fraudes électorales. — V. Lois électorales : Code électoral.

Frontaliers. — V. Affaires Etrangères : Assurances sociales : France.

Fusion des communes d'Evegnée et de Tignée. — V. Communes.

G

Gens de mer (assurance-maladie). — V. Affaires Etrangères.

Gens de mer. — V. aussi : Lois électorales.

Grefte (Droits de). — V. Impôts : Impôts indirects : Enregistrement.

Guerre.

Projet de loi maintenant certaines dispositions légales en vigueur nonobstant la remise de l'armée sur pied de paix.

Doc. — N° 35. Amendement présenté par le gouvernement.

N° 76. Rapport de M. Ronse.

Guerre (suite).

N° 127. Rapport complémentaire de M. Ronse.
 N° 155. Amendement de M. Kluykens.
 N° 172. Amendements du gouvernement.
 Ann. — Dépôt du rapport par M. Ronse, p. 232 (16 décembre 1948).
 Dépôt du rapport complémentaire par M. Ronse, p. 583 (8 février 1949).

Discussion générale. (Texte adopté par la Commission).

Discours de MM. Ronse, rapp., (au sujet du problème de la déchéance de la nationalité et du régime des étrangers, fait remarquer qu'il s'agira de prendre pour le Congo belge les mêmes mesures que celles prises pour la métropole); Hanquet (qui critique la déchéance de nationalité des habitants de l'Est de la Belgique); Ronse, rapp., (qui démontre que la thèse défendue par M. Hanquet est juridiquement inexacte); Taillard (qui déplore que le projet maintienne l'interdiction d'augmenter les salaires); Baltus (qui estime que la loi du 20 juin 1945 est mauvaise, mais qu'il serait dangereux de l'abroger); le baron Nothomb (qui déclare que la loi de juin 1945 est inconstitutionnelle du fait qu'elle traite la population des cantons de l'Est plus durement que les autres belges); et Moreau de Melen, m. j., (qui fait remarquer qu'il n'y aura plus de déchéance à l'avenir et que le recours est admis pour le passé), pp. 866 à 873.
 La discussion générale est close.

*Discussion des articles.***Chapitre premier.**

Art. 1^{er}. Intervention de MM. Moreau de Melen, m. j., et Kluykens, p. 873.

L'amendement de M. Kluykens est adopté, p. 673.

L'article premier amendé est adopté.

Art. 2. Adopté sans observations, p. 874.

Art. 2. Intervention de MM. Moreau de Melen, m. j., et Buisseret, p. 874.

L'amendement du gouvernement est adopté, p. 874.

L'article 3 amendé est adopté.

Art. 4 à 15. Adoptés sans observations, pp. 874 à 876.

Art. 16. Intervention de M. Moreau de Melen, m. j., p. 877.

L'amendement du gouvernement est adopté, p. 877.

L'article 16 amendé est adopté.

Chapitre II.

Art. 17. Adopté sans observations, p. 877.

Chapitre III.

Art. 18. Adopté sans observations, p. 878.

Chapitre IV.

Art. 19. Adopté sans observations, p. 879.

Chapitre V.

Art. 20 et 21. Adoptés sans observations, p. 879.

Chapitre VI.

Art. 22. Adopté sans observations, p. 879.

Chapitre VII.

Le nouvel intitulé de ce chapitre proposé par le gouvernement est adopté, p. 879.

Art. 23. L'article 23 est adopté avec l'amendement du gouvernement, p. 880.

Chapitre VIII.

Art. 24. Le gouvernement propose d'insérer un chapitre VIII nouveau, p. 880.

L'intitulé de ce chapitre et l'article 24 sont adoptés, p. 880.

Le chapitre VIII du texte adopté par la commission devient le chapitre IX et l'article 24 devient l'article 25.

Chapitre IX.

Art. 25. Adopté sans observations, p. 880.

Le chapitre IX devient le chapitre X et l'article 25 devient l'article 26.

Chapitre X.

Art. 26. L'article 26 est adopté avec l'amendement du gouvernement, p. 881.

L'article 26 devient l'article 27.

Art. 27. L'article 27 est adopté avec l'amendement du gouvernement, p. 881.

Le chapitre X devient le chapitre XI et l'article 27 devient l'article 28.

Chapitre XI.

Art. 28. Adopté sans observations, p. 882.

Les articles amendés ont successivement remis aux voix et définitivement adoptés, p. 882.

M. Buisseret motive le vote affirmatif de son groupe, p. 959.

Guerre (suite).

M. Fonteyne motive le vote négatif de son groupe, p. 960.
 L'ensemble du projet de loi est adopté par 100 voix contre 13 et 2 abstentions, p. 960 (16 mars 1949).
 Se sont abstenus : MM. le baron de Dorlodot et Hanquet.
 Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

DÉPOSSESSION DE TITRES AU PORTEUR.

Projet relatif à la dépossession involontaire de titres au porteur par suite de faits de guerre.

Doc. — N° 238. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 316. Rapport de M. De Smet (P.).

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en Commission, p. 1106 (12 avril 1949).

Dépôt du rapport par M. P. De Smet, p. 1277 (4 mai 1949).

Pas de discussion générale.

Les articles du projet sont adoptés sans observations, p. 1564.

L'ensemble du projet est adopté par 121 voix et 7 abstentions, p. 1601. (19 mai 1949)

Se sont abstenus : MM. Dierckx, Gillon, Leclercq, Tack, Ancot, Catteau et M^{me} Ciselet.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

DOMMAGES DE GUERRE.

Proposition de loi modifiant et étendant certains droits à réparation des dommages de guerre.

Doc. — N° 61. Proposition de M. de Dorlodot.

Ann. — Dépôt de cette proposition par le baron de Dorlodot, p. 254 (21 décembre 1948).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 323 (11 janvier 1949).

Projet de loi complétant l'article 9 de la loi du 19 mai 1948 créant une caisse autonome des dommages de guerre.

Doc. — N° 85. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 86. Rapport de M. Ronse.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 374 (13 janvier 1949).

Dépôt du rapport par M. Ronse, p. 353 (12 janvier 1949).

Discussion générale.

Discours de M. Ronse, rapp., (qui invite le Sénat à adopter le projet), p. 374.

La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 374.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 121 membres présents, p. 378 (13 janvier 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Biens meubles. — Projet de loi modifiant l'arrêté-loi du 28 février 1947 élevant la limite de la garantie de l'Etat aux crédits spéciaux à consentir par la Caisse Nationale de Crédit professionnel à certaines catégories de personnes dont les biens meubles ont été sinistrés par faits de guerre.

Doc. — N° 377. Rapport de M. Ronse.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1498 (17 mai 1949).

Dépôt du rapport par M. Ronse, p. 1526 (18 mai 1949).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1572.

L'ensemble du projet est adopté par 127 voix et 1 abstention, p. 1602 (19 mai 1949).

S'est abstenu : M. Ancot.

Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince Régent.

ÉVACUÉS.

Proposition de loi relative à l'aide aux évacués.

Doc. — N° 188. Rapport de M. Bouweraerts.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Bouweraerts, p. 917 (15 mars 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Sobry (qui défend la cause des sinistrés de la région des Moëres); Neels (qui demande d'aider les sinistrés de Flandre occid.); Van Steenberge (au sujet de la production d'un ordre militaire d'évacuation); M^{lle} Baers (qui se déclare d'accord avec MM. Sobry et Neels); MM. le baron van der Straten Wailliet, m. s. p. f., (qui estime que les évacués doivent pouvoir fournir

Guerre (suite).

l'ordre formel d'évacuation et qui s'oppose à la proposition); Van Poteghem (au sujet des sinistrés du pays de Waes) et Bouweraerts, rapp., (qui invite le Sénat à adopter la proposition), pp. 1058 à 1060.

La discussion générale est close.

L'article unique n'est pas adopté et la proposition est rejetée, p. 1097 (7 avril 1949).

ŒUVRE NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS, DÉPORTÉS ET PRISONNIERS POLITIQUES.

Projet de loi étendant aux anciens combattants, aux résistants, aux prisonniers politiques, aux réfractaires et aux déportés pour le travail obligatoire de la guerre 1940-1945, l'application de la loi du 15 mars 1938, instituant l'œuvre nationale des anciens combattants, déportés et prisonniers politiques de la guerre 1914-1918.

Doc. — N° 17. Amendements du Gouvernement.

N° 242. Rapports complémentaires de M. Bouilly.

Ann. — Le projet de loi est renvoyé en commission, p. 53 (17 novembre 1948).

M. Bouilly dépose le rapport complémentaire, p. 1073 (6 avril 1949).

Discussion générale.

Discours de M. Bouilly, rapp., (qui invite le Sénat à adopter le texte amendé sorti des délibérations de la commission des finances), p. 1134.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 2. Intervention de M. Bouilly et de M. Merlot, m. a. g. et p., p. 1138.

L'article 2 amendé est adopté.

Les autres articles sont adoptés sans observations, pp. 1134 à 1138. Le président propose une modification de forme au paragraphe 3 de l'article 2. — Cette modification est adoptée, p. 1156.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 112 membres présents, p. 1156 (13 avril 1949).

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

PRISONNIERS POLITIQUES.

Projet de loi modifiant les articles 11 et 34 de la loi du 26 février 1947, organisant le statut des prisonniers politiques et de leurs ayants droit et interprétant l'article 8, § 4, de la même loi.

Doc. — N° 102. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 163. Rapport de M. Bouilly.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 516 (1^{er} février 1949).

Dépôt du rapport par M. Bouilly, p. 799 (2 mars 1949).

Discussion générale.

Discours de M. Bouilly, rapp., (qui commente brièvement le projet), p. 883.

La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 884.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 133 membres présents, p. 973 (17 mars 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Ayants droit. — Proposition de loi portant dispense de l'avance de frais judiciaires en faveur des mères, veuves et enfants de fusillés et prisonniers politiques décédés, victimes de crimes et délits contre la sûreté extérieure de l'Etat.

Doc. — N° 27. Rapport de M. Kluyskens.

N° 135. Amendements du gouvernement au texte de la commission.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Kluyskens, p. 128 (7 décembre 1948)

Cette proposition est jointe à la proposition de loi concernant les dépens en matière pénale. — Le rapport porte sur un texte unique : Proposition de loi relative aux dépens et avances de frais en matière pénale.

Discussion générale : Voir sous la rubrique « Droit pénal — Dépens ».

SÉQUESTRE.

Déclaration des créances. — Projet de loi relatif à la déclaration des créances à charge des biens allemands sous séquestre.

Doc. — N° 69. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 70. Rapport de M. Ronse.

Guerre (suite).

Ann. — Discours de MM. Eyskens, m. f., (qui demande l'urgence et déclare que le projet reprend les dispositions prévues aux articles 18 et 19 du projet initial qui n'a pu être examiné en temps voulu); Buisseret (qui demande de ne pas se prononcer dans la bousculade); Ronse (qui fait remarquer l'urgence que présente le projet) et Eyskens, m. f., (qui estime qu'il est impossible de proroger les délais de déclaration des créances), p. 288. M. Ronse dépose le rapport et en donne lecture dans les deux langues nationales, p. 298 (23 décembre 1948).

Discussion générale.

Discours de M. Ronse, rapp., (qui donne connaissance d'une modification apportée par la Chambre à l'article 1^{er}).

La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 299.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 113 voix et 1 abstention.

S'est abstenu : le baron de Dorlodot, p. 301 (23 décembre 1948).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

VICTIMES CIVILES.

Projet de loi accordant une indemnité d'attente sur pension aux invalides civils des deux guerres ainsi qu'aux veuves et orphelins des victimes civiles de la guerre 1940-1945.

Doc. — N° 356. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 359. Rapport de M. Bouilly.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1470 (17 mai 1949).

Dépôt du rapport par M. Bouilly, p. 1527 (18 mai 1949).

Discussion générale.

Discours de M. Bouilly, rapp., (qui expose la portée du projet), p. 1567.

La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1567.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 127 voix et 1 abstention, p. 1602 (19 mai 1949).

S'est abstenu : M. Ancot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

VICTIMES DE LA GUERRE.

Projet de loi concernant l'œuvre nationale des orphelins, veuves et ascendants des victimes de la guerre.

Doc. — N° 38. Rapport de M. Lagae.

N° 46. Amendements de M. Lagae.

N° 47. Amendement de M. Buisseret.

N° 49. Amendements du gouvernement.

N° 53. Sous-amendement de M. Rolin à l'amendement proposé par M. Buisseret.

N° 59. Amendement de M. Rolin.

N° 64. Rapport complémentaire de M. Lagae.

Discussion générale.

Ann. — Discours de M. Lagae, rapp., (qui expose le but et la nécessité du projet de loi), pp. 217 et 218.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. Intervention de MM. Mertens, Lagae et du baron van der Straten Waillet, m. s. p. et f.

L'amendement de M. Lagae est adopté et l'article premier ainsi amendé est adopté, p. 219.

Art. 3. L'article 3 est adopté avec l'amendement de M. Lagae, p. 219.

Art. 6. Intervention de M. Lagae et du baron van der Straten Waillet. — L'article 6 est adopté avec l'amendement du gouvernement, p. 220.

Art. 12. L'amendement du gouvernement à cet article est retiré et l'article 12 est adopté, p. 221.

Art. 17. — Intervention de M. Buisseret (qui insiste pour que l'article 17, supprimé par la commission, soit rétabli et demande d'établir une différence entre les enfants des victimes purement passives de la guerre et les enfants de ceux qui ont donné leur vie pour le pays); de M^{me} Vandervelde, de M. Lagae, de M^{me} Ciselet

Guerre (suite).

(qui combattent l'amendement de M. Buisseret); de M. Rolin (qui appuie l'amendement de M. Buisseret et déclare que l'article ne tend nullement à accorder des avantages exorbitants); de M^{lle} Baers, de MM. Gabriel, Taillard et Ancot, du baron van der Straten-Waillet (qui déclarent que l'amendement ne rentre pas dans le cadre de la loi) et de M. Buisseret, pp. 222 à 226.

Art. 17 (nouveau). Adopté, p. 226.

Les autres articles sont adoptés sans observations (15 décembre 1948).

Sur proposition de M^{lle} Baers, l'amendement à l'article 17 est renvoyé en commission, p. 234 (16 décembre 1948).

Discussion et vote de l'article 17.

M. Lagae donne lecture du rapport complémentaire, p. 254.

Discours de MM. Rolin (concernant les lacunes et imperfections dans le texte de la Chambre et l'attribution du titre « enfants de la patrie »); Buisseret (qui se rallie au texte de M. Rolin et qui retire son amendement); le baron van der Straten-Waillet (qui se rallie à l'avis de la commission); Van Eyndonck (qui propose l'adoption de sa motion); M^{lle} Baers (qui estime qu'il n'est pas souhaitable de rétablir l'article 17); MM. Rolin (qui demande à M. Van Eyndonck de ne pas insister pour le vote séparé de sa motion) et Van Eyndonck (qui motive sa motion).

La motion de M. Van Eyndonck est adoptée et il n'est pas procédé au vote sur l'amendement présenté par M. Rolin, pp. 254 et 255.

La suppression de l'article 17, proposée par la commission, est adoptée, p. 255.

Discours de M^{me} Spaak (qui prend la défense de tous les orphelins), p. 255.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 96 voix contre 1 et 2 abstentions, p. 256 (21 décembre 1948).

Se sont abstenus : M^{me} Spaak et M. Gillon, p. 256.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Guerre (Devoirs des citoyens). — V. Interpellation De Boodt-d'Aspremont Lynden.

H**Habitations.**

Projet de loi autorisant la Société Nationale des Habitations et Logements à Bon Marché et la Société Nationale de la Petite Propriété Terrienne, à émettre sous la garantie de l'État : la première, un nouvel emprunt de 180 millions, la deuxième, un emprunt de 20 millions de francs, pour la construction de maisons à l'usage des ouvriers mineurs.

Doc. — N° 113. Projet transmis par la Chambre des représentants N° 150. Rapport de M. Allewaert.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi à la commission, p. 562 (3 février 1949).

Dépôt du rapport par M. Allewaert, p. 752 (23 février 1949).

Discussion générale.

Discours de M. Bouilly (qui invite le Sénat à adopter le projet), p. 946.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 947.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 133 membres présents, p. 973 (17 mars 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

FONDS NATIONAL DU LOGEMENT

Projet de loi instituant un Fonds national du logement.

Doc. — N° 170. Projet transmis par la Chambre des représentants. — N° 206. Rapport de M^{me} Vandervelde.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 838 (8 mars 1949).

Dépôt du rapport par M^{me} Vandervelde, p. 1033 (24 mars 1949).

Discussion générale.

Discours de M^{me} Vandervelde, rapp., (qui expose les différents aspects du projet, ainsi que le financement et la portée sociale de celui-ci); MM. Allewaert (qui demande de réduire au mini-

Habitations (suite).

mum les obstacles qui entravent la construction); Glineur (au sujet de la répartition des subsides); Moulin (qui estime qu'il serait sage de commencer par situer avec précision les terrains à bâtir); Baert (qui attire l'attention sur les avantages procurés par la loi De Tays) et le baron van der Straten-Waillet, m. s. p. et f., (au sujet de la construction individuelle, de la construction par des sociétés nationales, des critères pour la répartition des subsides et au sujet du service d'étude créé à la Société Nationale), pp. 1049 à 1054.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Les articles sont adoptés sans observations, p.p 1054 à 1056.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 138 membres présents, p. 1100 (7 avril 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

LOGEMENT DES TRAVAILLEURS.

Projet de loi concernant le logement des travailleurs dans les entreprises et exploitations industrielles, agricoles ou commerciales.

Doc. — N° 357. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 366. Rapport de M. Coeckelbergh.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1470 (17 mai 1949).

Dépôt du rapport par M. Coeckelbergh, p. 1498 (17 mai 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Coeckelbergh, rapp., (qui propose l'adoption du projet) et Troolet, m. tr. et pr. s., (qui démontre que le projet est un instrument de progrès social considérable), pp. 1537 et 1538.

La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, pp. 1538 et 1539.

M. Schot justifie son vote, p. 1607.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 133 voix contre une et une abstention, p. 1607 (19 mai 1949).

S est abstenu : M. Ancot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Habitations (Construction). — V. aussi Impôts : Impôts directs : Revenus.

Hygiène et Santé.**CENTRES DE SANTÉ COMMUNAUX.**

Proposition de loi créant des centres de santé communaux.

Doc. — N° 247. Proposition de M. Duchaine.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Duchaine, p. 1051 (5 avril 1949).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 1191 (26 avril 1949).

POLLUTION DES EAUX.

Projet de loi sur la protection des eaux contre la pollution.

Doc. — N° 57. Amendements de M. Glineur.

N° 178. Rapport de M. Moulin.

N° 219. Amendement de M. Zurstrassen.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Moulin, p. 985 (22 mars 1949).

Le président propose de renvoyer le projet en commission, mais M^{lle} Baers demande à connaître l'avis du ministre au sujet de l'amendement de M. Zurstrassen, p. 1060.

Discussion générale.

Discours de MM. Zurstrassen (qui déclare avoir déposé un amendement pour des motifs d'ordre industriel et économique); le baron van der Straeten-Waillet, m. s. p. et f., (qui estime qu'il est inutile de renvoyer le projet en commission, vu qu'il est à peu près certain que l'amendement sera rejeté); Moulin, rapp., (qui déclare que l'amendement Zurstrassen enlèverait toute portée pratique à la loi); le baron de Kerchove d'Exaerde (qui parle de l'épuration des eaux des égouts et déclare ne pouvoir se rallier à l'amendement de M. Zurstrassen) et Neels (qui fait remarquer que la ville de Bruges est spécialement intéressée à la lutte contre la pollution des eaux), pp. 1060 à 1062.

La discussion générale est close.

Hygiène et Santé (suite).*Discussion des articles.*

Art. 1^{er}. Intervention de MM. Zurstrassen (qui déclare être disposé à retirer son amendement si le projet de loi avait un caractère moins précaire); le baron van der Straten Waillet (qui déclare qu'une autorisation ne peut avoir un caractère définitif); Moulin et Gabriel, pp. 1062 et 1063.

M. Zurstrassen retire son amendement, p. 1063.

L'article 1^{er} est adopté, p. 1063.

Art. 2. Intervention de M. Van Steenberge.

L'article 2 est adopté, p. 1064.

Art. 3 et 4. Les articles 3 et 4 modifiés sont adoptés sans observations, p. 1064.

Art. 5. Intervention de MM. Van Steenberge et du baron van der Straten-Waillet, m. s. p. et f., p. 1064.

L'article 5 est adopté, p. 1064.

Art. 6 à 8. Les articles 6 à 8 sont adoptés sans observations, p. 1064.

Art. 9. L'article 9 est adopté avec l'addition du mot «temporaire», p. 1065.

Les articles amendés sont définitivement adoptés, p. 1065.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 138 membres présents, p. 1100 (7 avril 1949).

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Hypothèque (Droits d'). — V. Impôts : Impôts indirects : Enregistrement.

Hypothèques. — V. Droit civil.

I

Immunité parlementaire. — V. Chambres législatives : Poursuites.

Impôt sur le capital. — V. Affaires Etrangères.

Impôt sur le capital (taxation). — V. Impôts : Impôts extraordinaires.

Impôts.**AVOIRS BLOQUÉS.**

Proposition de loi autorisant le contribuable à utiliser les fonds bloqués pour payer les impôts.

Doc. — N° 97. Proposition du baron de Dorlodot.

N° 262. Rapport de M. De Clercq.

Ann. — Prise en considération et renvoi en commission, p. 517 (1^{er} février 1949).

Dépôt du rapport par M. De Clercq, p. 1165 (13 avril 1949).

BÉNÉFICES EXCEPTIONNELS.

Proposition de loi modifiant la loi du 16 octobre 1945, établissant un impôt extraordinaire sur les revenus, bénéfices et profits exceptionnels réalisés en période de guerre.

Doc. — N° 138. Proposition de M. Buisseret.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Buisseret, p. 650 (15 février 1949).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 716 (22 février 1949).

Fournitures à l'ennemi. — Projet de loi modifiant la loi du 15 octobre 1945 établissant un impôt spécial sur les bénéfices résultant de fournitures et de prestations à l'ennemi et la loi du 16 octobre 1945, établissant un impôt extraordinaire sur les revenus, bénéfices et profits exceptionnels réalisés en période de guerre.

Doc. — N° 233. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 306. Rapport de M. Van Laeys.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1106 (12 avril 1949).

Dépôt du rapport par M. Van Laeys, p. 1299 (4 mai 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Van Laeys, rapp., (qui souligne le but du projet et demande de ne plus y apporter de modifications); Van Loenhout (qui pose quelques questions au sujet de l'article premier et de l'article 7); Schot (qui fait remarquer que certaines

Impôts (suite).

lacunes doivent encore être comblées); Eyskens, m. f., (qui répond aux questions posées et recommande l'adoption du projet); Van Oudenhove (qui demande une solution équitable en matière d'impôts); le baron de Dorlodot (qui critique les méthodes de travail du Sénat); Dautrepoint (qui fait remarquer que le projet permettra à certains fraudeurs d'échapper à la justice fiscale) et Eyskens, m. f., (qui déclare qu'il n'a pas été touché au principe de la loi portant taxation des bénéfices extraordinaires), pp. 1554 à 1558.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 3. Intervention de M. Van Laeys, p. 1558.

Les autres articles sont adoptés sans observations, p. 1558.

M. Dautrepoint motive son vote, p. 1599.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 83 voix contre 58 et 2 abstentions, p. 1599 (19 mai 1949).

Se sont abstenus : MM. Ancot et le baron de Dorlodot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

DOUANES ET ACCISES.

Projets de loi relatifs au tarif des douanes.

Doc. — N° 148. Rapport de M. Mullie.

N° 149. Rapport de M. Mullie.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi à la commission, p. 562 (3 février 1949).

Dépôt des rapports par M. Mullie, p. 753 (23 février 1949).

Pas de discussion générale.

L'article unique de chaque projet de loi est adopté sans observations p. 829.

L'ensemble de chaque projet de loi est adopté par 91 voix contre 23 et 1 abstention, p. 960 (16 mars 1949).

S'est abstenu : M. le baron de Dorlodot.

Les projets sont soumis à la sanction du Prince Régent.

DROITS D'ENTRÉE.

Projet de loi portant rectification d'un arrêté du Régent relatif au tarif des droits d'entrée.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1106 (12 avril 1949).

IMPÔTS DIRECTS.

Projet de loi instaurant des mesures exceptionnelles et interprétatives en matière d'impôts directs.

Doc. — N° 264. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 318. Rapport de M. Harmegnies.

N° 390. Amendement de MM. Schot et De Smet (P.).

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1190 (26 avril 1949).

Dépôt du rapport par M. Harmegnies, p. 1319 (5 mai 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Harmegnies, rapp., (qui s'en réfère à son rapport); Schot (qui fait quelques réserves quant à l'article ayant trait au privilège fiscal); Eyskens, m. f., (qui donne les motifs pour lesquels il s'oppose à l'amendement de M. Schot) et Van Laeys (qui demande le retrait de l'amendement de M. Schot pour une question d'opportunité), pp. 1560 à 1562.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 7. Intervention de MM. Harmegnies, rapp., (qui engage le Sénat à repousser l'amendement de MM. Schot et De Smet) et Buisseret (qui déclare vouloir l'équité pour tous), p. 1563.

L'article 7 est adopté sans l'amendement de M. Schot, p. 1563.

Les autres articles sont adoptés sans observations, p. 1563.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 122 voix et 6 abstentions, p. 1601 (19 mai 1949).

Se sont abstenus : MM. Dierckx, Gillon, Leclercq, Tack, Cateau et M^{me} Ciselet.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Impôts (suite).

Bénéfices agricoles. — Proposition de loi modifiant les modalités de taxation de certains bénéfices agricoles.

Doc. — N° 60. Proposition de M. de Dorlodot. N° 197. Rapport de M. De Clercq.

Ann. — Dépôt de cette proposition par le baron de Dorlodot, p. 254 (21 décembre 1948).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 323 (11 janvier 1949).

Le baron de Dorlodot demande la procédure d'urgence, p. 323. Dépôt du rapport par M. De Clercq, p. 969 (17 mars 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. le baron de Dorlodot (qui explique le but qu'il poursuit par sa proposition); De Clercq, rapp., (qui combat la proposition); le baron Orban de Xivry (au sujet de la taxe forfaitaire); le baron de Dorlodot (qui demande de ne pas taxer arbitrairement les contribuables) et De Clercq, rapp., (qui estime que les agriculteurs peuvent fournir la preuve des pertes encourues), pp. 1039 et 1040.

La discussion générale est close.

L'article unique n'est pas adopté et la proposition est rejetée, p. 1097 (7 avril 1949).

Revenus. — Proposition de loi complétant l'article 61, paragraphe 3, des lois et arrêtés relatifs à l'impôt sur les revenus coordonnés par l'arrêté du Régent du 15 janvier 1948.

Doc. — N° 18. Proposition de M. Van Loenhout.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Van Loenhout, p. 14 (10 novembre 1948).

Prise en considération et renvoi en commission, p. 80 (1^{er} décembre 1948).

Proposition de loi modifiant et complétant les dispositions de l'arrêté du Régent du 15 janvier 1948, portant coordination des lois et arrêtés relatifs aux impôts sur les revenus.

Doc. — N° 62. Proposition de M. Buisseret.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Buisseret, p. 254 (21 décembre 1948).

Prise en considération et renvoi en commission, p. 323 (11 janvier 1949).

Proposition de loi tendant à modifier l'article 55 des lois coordonnées, relatives aux impôts sur les revenus.

Doc. — N° 63. Proposition de M. Ronse.

N° 105. Rapport de M. Van Laeys.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Ronse, p. 253 (21 décembre 1948).

Prise en considération et renvoi en commission, p. 323 (11 janvier 1949).

Dépôt du rapport par M. Van Laeys, p. 498 (27 janvier 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Van Laeys, rapp., (qui démontre de quelle façon l'administration des contributions entrave la construction de maisons); Bouilly (qui estime que la proposition permettrait à une catégorie de personnes de bénéficier des fraudes fiscales); Merlot, m. a. g. et p., (qui démontre que pour des raisons de moralité fiscale il est impossible au gouvernement d'adopter la proposition); Van Laeys, rapp., (qui déclare que l'argent sera remis en circulation quand on procédera à la construction d'habitations); le baron Moyersoen (qui prétend que la proposition rendra de grands services à la communauté belge); Schot (qui prétend que l'administration des contributions interprète abusivement l'article 55 des lois coordonnées sur les revenus); R. Desmedt (qui demande qu'il ne soit pas procédé à une investigation fiscale pour des avoirs de moins de 200.000 francs); Merlot, m. a. g. et p., (qui déclare qu'aucun investissement ne peut échapper au fisc); De Clercq (qui désire savoir comment le gouvernement justifie la souscription anonyme aux emprunts de l'Etat); Merlot (qui estime qu'un danger d'extension de la loi existe et demande au Sénat de rejeter la proposition) et Van Laeys, rapp., (qui estime qu'il est plus immoral de laisser cohabiter plusieurs familles d'ouvriers dans une même maison que de soutirer des impôts au fisc), p. 948 à 953.

La discussion générale est close.

Impôts (suite).*Discussion des articles.*

Art. 1^{er}. L'article premier modifié est adopté par 77 voix contre 63 et 1 abstention, p. 953 (16 mars 1949).

S'est abstenu : M. Dautrepoint.

L'article 2 est adopté sans observations, p. 953.

L'ensemble de la proposition de loi est adopté par 69 voix contre 60, p. 971 (17 mars 1949).

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

IMPÔTS DIRECTS ET TAXES ASSIMILÉES.

Droits et privilèges. — Projet de loi relatif aux droits et privilèges du Trésor en matière d'impôts directs et taxes y assimilées.

Doc. — N° 26. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 32. Rapport de M. Ronse.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 72. — Renvoi en commission (30 novembre 1948).

Dépôt du rapport par M. Ronse, p. 85 (1^{er} décembre 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Ronse, rapp., (qui justifie le projet de loi et parle des améliorations que celui-ci apportera au sujet des biens de la femme mariée et de l'hypothèque occulte); Allewaert (au sujet de l'application des articles 71 et 72 des lois relatives aux impôts sur les revenus; demande que les contribuables puissent donner leur avoir bloqué en garantie pour le paiement des impôts); Van Laeys (qui demande des précisions); le baron Nothomb (qui se déclare d'accord, en principe, sur le projet et parle du nombre de réclamations en cours, de la liquidation des dossiers en souffrance et de l'insuffisance des fonctionnaires dans les directions provinciales); Schot (qui déclare qu'il s'agit d'hypothèques et privilèges occultes pris sur le patrimoine de la nation et que la loi entraînerait la ruine du crédit public et parle du rapport Coart-Frésart, des biens matrimoniaux et de la double taxation), pp. 129 à 133.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Eyskens, m. f., (qui souligne que le projet répond au désir des contribuables et à nos traditions et qui répond aux différents orateurs); le baron de Dorlodot (qui propose de supprimer l'article 71 des lois relatives aux impôts sur les revenus); Eyskens, m. f., (qui s'oppose à une telle proposition); le baron de Dorlodot (qui demande d'interdire de vendre tous les biens des contribuables); Bouilly (qui estime que l'amendement de M. de Dorlodot n'a aucun sens) et Ronse, rapp., (qui déclare que l'amendement est une proposition démagogique), pp. 135 à 137.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Les articles sont adoptés sans observations.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 122 voix contre 2 et 17 abstentions, p. 188 (14 décembre 1948).

Se sont abstenus : M. Boulanger, M^{me} Dacht-Baudson, MM. le baron de Dorlodot, Depotte, Duchaine, Fonteyne, Glineur, Goossens, Gribomont, Hanquet, Lagae, Levecq, Libois, Marion, Minnaert, le baron Orban de Xivry et Taillard.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

IMPÔTS EXTRAORDINAIRES.

Proposition de loi fixant les règles d'établissement de la taxation sur les bénéfices extraordinaires et sur le capital.

Doc. — N° 96. Proposition du baron de Dorlodot.

Ann. — Prise en considération et renvoi en commission, p. 517 (1^{er} février 1949).

IMPÔTS INDIRECTS.

Enregistrement, hypothèque, greffe. — Projet de loi modifiant certaines dispositions du Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe.

Doc. — N° 237. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 308. Rapport de M. Van Oudenhove.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1106 (12 avril 1949).

Dépôt du rapport par M. Van Oudenhove, p. 1277 (4 mai 1949).

Pas de discussion générale.

Impôts (suite).*Discussion des articles.*

Art. 2. L'article 2 est adopté, p. 1559.
Les autres articles sont adoptés sans observations, p. 1559.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 122 voix et 6 abstentions, p. 1601 (19 mai 1949).
Se sont abstenus : MM. Dierckx, Gillon, Leclercq, Tack, Cateau et M^{me} Ciselet.
Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Successions. — Proposition de loi exonérant des droits de succession, les successions des citoyens morts pour la Patrie.

Doc. — N° 254. Proposition de M. Lohest.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Lohest, p. 1116 (12 avril 1949).

Prise en considération et renvoi en commission, p. 1191 (26 avril 1949).

RESTITUTION. — Proposition de loi relative à la restitution d'impôts indûment perçus par l'État.

Doc. — N° 30. Proposition de M. de Dorlodot.

Ann. — Prise en considération et renvoi à la commission des finances, p. 232 (16 décembre 1948).

SUSPENSION DE L'ÉLIGIBILITÉ.

Projet de loi tendant à suspendre l'exigibilité de l'impôt et des intérêts jusqu'au jour de la notification de la décision du directeur des contributions.

Doc. — N° 139. Proposition du baron de Dorlodot.

Ann. — Dépôt de cette proposition par le baron de Dorlodot, p. 650 (15 février 1949).

Prise en considération et renvoi en commission, p. 716 (22 février 1949).

TAXES DE SÉJOUR.

Projet de loi relatif aux taxes communales sur les « Maisons de logement », ou « taxes de séjour ».

Doc. — N° 129. Rapport de M. Yernaux.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Yernaux, p. 636 (10 février 1949).

Discussion générale.

Discours de M. Yernaux, rapp., (qui expose la portée du projet), p. 686.

La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 687.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 132 voix contre 1 abstention, p. 707 (17 février 1949).

S'est abstenu : le baron de Dorlodot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Impôts directs. — V. Impôts : Revenus.

Impôts directs et taxes assimilées. — V. Impôts : Droits et privilèges.

Impôts extraordinaires (taxation). — V. Impôts.

Incapacité de disposer. — V. Droit civil : Casier civil.

Incapacité de travail. — V. Assurances sociales : Allocations de maladie.

Indemnité d'ajustement. — V. Enseignement : Enseignement primaire.

Industrie diamantaire. — V. Commerce et Industrie.

I. N. R.**CONSEIL DE GESTION.**

Ann. — M. Brasseur est proclamé membre du Conseil de gestion de l'I.N.R., p. 1030 (24 mars 1949).

Institut de Réescote et de Garantie. — V. Commerce et Industrie.

Institut national de Crédit agricole. — V. Agriculture.

Institutions parastatales. — V. Administrations publiques.

Instruction criminelle.

Proposition de loi modifiant l'article 215 du Code d'instruction criminelle.

Doc. — N° 373. Proposition de M. de la Vallée Poussin.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. de la Vallée Poussin, p. 1491 (17 mai 1949).

ACTION PUBLIQUE.

Projet de loi modifiant et étendant les dispositions légales relatives à l'extinction de l'action publique moyennant le paiement d'une somme d'argent.

Doc. — N° 144. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 290. Rapport de M. De Clercq.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 698 (17 février 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. De Clercq, rapp., (qui invite les adversaires du projet à exposer leur point de vue); Fonteyne (qui déclare que le projet ne respecte pas le principe essentiel de la spécialisation du pouvoir judiciaire et critique le système de transaction); De Clercq (qui répond aux critiques formulées par M. Fonteyne); et Moreau de Melen, m. j., (qui fait remarquer que toutes les garanties ont été prévues), pp. 1524 à 1526.

La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1586.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 112 voix contre 22 et 1 abstention, p. 1607 (19 mai 1949).

S'est abstenu : M. Ancot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Interpellations.*Buisseret.*

Demande d'interpellation adressée à M. le Ministre des affaires économiques et des classes moyennes et à M. le Ministre du commerce extérieur « au sujet de la crise de l'industrie des armes de chasse et des mesures qu'ils comptent prendre pour y porter remède ».

Ann. — Inscription à l'ordre du jour, p. 206 (15 décembre 1948).

Discours de MM. Buisseret (qui développe son interpellation); Hanquet (au sujet de l'exportation des armes de chasse); Moens de Fernig, m. c. e., (qui démontre quelles difficultés insurmontables la Belgique rencontre lors de ses négociations avec des partenaires étrangers et répond à certaines questions posées dans le rapport sur le budget du commerce extérieur; déclare que nos exportations vers les États-Unis seront augmentées et que l'Europe retrouvera son équilibre économique grâce à la coopération économique) et Buisseret (qui déclare maintenir ses critiques), pp. 1349 à 1355 (10 mai 1949).

L'incident est clos.

Demande d'interpellation adressée à MM. les ministres de l'intérieur et de l'instruction publique « au sujet de l'agression à laquelle s'est livré le bourgmestre de Bastogne contre l'école officielle du degré moyen de sa ville dans une communication adressée à un diplomate et à un illustre chef de guerre étrangers, des conséquences qui en résulteront et des mesures à prendre à ce sujet par le gouvernement ».

Ann. — Inscription à l'ordre du jour, p. 266 (22 décembre 1948).

Discours de MM. Buisseret (qui insiste sur l'urgence de son interpellation); Huysmans, m. i. p., (qui déclare être à la disposition du Sénat) et Edg. De Bruyne (qui est d'accord pour fixer l'interpellation au lendemain), pp. 266 et 267.

À cette interpellation est jointe l'interpellation de MM. Gribomont, le baron Nothomb et le baron Orban de Xivry « sur les manœuvres de M. le ministre de l'instruction publique pour détourner de son but et faire affecter à une école moyenne officielle, contrairement aux vœux de la grande majorité des habitants, la générosité des vétérans américains, désireux de témoigner une fois de plus leur amitié à la population de Bastogne ».

Discours de MM. Buisseret (qui développe son interpellation); Gribomont (qui rappelle la promesse faite par les Américains de restaurer l'Institut Saint-Joseph, parle de la lettre envoyée au général Mac Auliffe et de l'article paru dans « Le Face à Main » et demande qu'aucune mesure disciplinaire ne soit prise à l'égard

Interpellations (suite).

du bourgmestre de Bastogne); Huysmans, m. i. p., (qui déclare qu'aucune sanction n'a été prise, l'affaire n'ayant pas été élucidée; démontre comment les subsides pour l'école moyenne ont été obtenus des Américains); Vermeylen, m. i., (qui déclare qu'une enquête a été ouverte); le baron Nothomb (qui donne lecture de la correspondance échangée entre les catholiques de Bastogne et le colonel américain Hoffman et accuse le ministre de l'instruction publique d'avoir manœuvré); Libois (concernant la lutte contre l'école officielle); Buisseret (qui demande une solution satisfaisante); le baron de Dorlodot (qui dépose un ordre jour exprimant le regret de voir que les écoles libres de Bastogne ont été privées de l'aide des vétérans américains); Spaak, p. m. et m. a. é., (qui proteste contre cet ordre du jour et promet que les sommes reçues de l'Amérique seront partagées dans un esprit de concorde et d'union);

Un ordre du jour de confiance est déposé par MM. Edg. De Bruyne et Corn. Mertens.

Discours de MM. le baron Orban de Xivry (qui fait remarquer que le bourgmestre de Bastogne a signé comme membre du groupe P.S.C.); le baron de Dorlodot (qui n'approuve pas l'ordre du jour de confiance) et Catteau (qui demande de voter les ordres du jour déposés après la clôture de l'enquête), pp. 302 à 311 (23 décembre 1948).

Vote sur les ordres du jour.

Discours de MM. Buisseret (qui demande d'ajourner le vote jusqu'au moment où les résultats de l'enquête seront connus); Vermeylen, m. i., (qui fait remarquer qu'il serait possible d'interpeller à nouveau le ministre si les décisions que celui-ci prendrait ne rencontreraient pas l'approbation du Sénat); le baron de Dorlodot (qui estime qu'un ordre du jour de confiance ne se justifie nullement) et Edg. De Bruyne (qui insiste pour que le Sénat se prononce sur les deux ordres du jour), pp. 328 et 329.

La proposition d'ajournement n'est pas adoptée.

Le baron Nothomb justifie son vote, p. 329.

L'ordre du jour de confiance déposé par MM. Edg. De Bruyne et Mertens est adopté, p. 329 (11 janvier 1949).

Demande d'interpellation adressée à M. le ministre de l'intérieur et à M. le ministre de l'instruction publique « au sujet : 1° des résultats de l'enquête relative à la participation du bourgmestre de Bastogne à une démarche faite auprès de personnalités étrangères en vue de faire retirer à l'école moyenne de l'Etat, établie en cette ville, le bénéfice d'une libéralité généreuse; 2° des mesures qui ont dû être proposées en conséquence par le ministre de l'instruction publique et prises par son collègue de l'intérieur ».

Ann. — Inscription à l'ordre du jour, p. 582 (8 février 1949).

(A cette interpellation est jointe celle de MM. le baron Nothomb et Gribomont à M. le ministre de l'intérieur et à M. le ministre de l'instruction publique « sur les résultats et les éléments nouveaux de l'enquête ouverte par M. le premier ministre à propos des incidents de Bastogne, et notamment des reproches faits par les sous-signés au ministre de l'instruction publique et à ses fonctionnaires d'avoir détourné ou tenté de détourner, au profit d'une école officielle nouvelle, les dons que les vétérans américains s'approprièrent à consacrer à la reconstruction d'une école libre sinistrée ».)

Discours de MM. Buisseret (qui invite le premier ministre à communiquer les résultats de l'enquête); Spaak, p. m., m. a. é., (qui affirme que l'enquête a démontré que les accusations portées contre le département de l'instruction publique sont injustifiées, regrette le contenu de la lettre adressée par le bourgmestre de Bastogne au général Mac Auliffe et estime qu'au point de vue administratif il ne s'agit plus de donner suite à cette question); Buisseret (qui regrette qu'aucune sanction n'ait été prise envers le bourgmestre de Bastogne); Gribomont (au sujet de la concurrence faite par l'Etat à l'enseignement communal; dépose un ordre du jour par lequel il propose de soumettre à une commission scolaire les difficultés telles que celles surgies à Bastogne et fait remarquer que le bourgmestre de Bastogne n'avait nullement l'intention de donner une publicité à cette affaire); le baron Nothomb (qui prétend qu'il appert d'une lettre du secrétaire général du département de l'instruction publique que c'est lors d'un voyage officiel que M. Kuypers est entré en contact avec la 101^e Division Aéroportée); Spaak, p. m., m. a. é., (qui fait remarquer que M. Kuypers n'était pas au courant de la correspondance échangée entre le directeur de l'Institut Saint-Joseph

Interpellations (suite).

et le colonel Hoffman au sujet de la reconstruction de l'école et déclare que les accusations de M. Nothomb ne sont pas fondées); Diereckx (qui regrette qu'il n'ait pas été donné connaissance au Sénat du contenu de la lettre du bourgmestre de Bastogne); Edg. De Bruyne (qui dépose un ordre du jour de confiance); et le baron Nothomb (qui estime inadmissible que l'Etat accepte des subsides pour une école officielle alors que celle-ci est protégée par le Fonds Vanderpoorten), pp. 888 à 900.

M. Gribomont retire son ordre du jour, p. 900.

Un ordre du jour regrettant la faiblesse du gouvernement a été déposé par MM. Buisseret, Massonnet et Devaux.

Un ordre du jour de confiance a été déposé par MM. Edg. De Bruyne et Mertens (9 mars 1949).

L'ordre du jour de confiance de MM. Edg. De Bruyne et Mertens est adopté par 103 voix contre 30 et 4 abstentions, p. 956 (16 mars 1949).

Se sont abstenus : MM. Baur, Bertrang, baron de Dorlodot et Gribomont.

Catteau.

Demande d'interpellation adressée à M. le ministre des communications « sur la grève des tramwaymen », p. 152 (8 décembre 1948).

Ann. — Inscription à l'ordre du jour, p. 168 (9 décembre 1948).

M. Catteau développe son interpellation, p. 279.

Discours de MM. Van Acker, m. c., (qui déclare que les pourparlers engagés en octobre n'ont pas été rompus, qu'un accord a été réalisé avec la Centrale des tramwaymen, que les tramways de Bruxelles et d'Anvers ne sont pas exploités pour compte de l'Etat et que le droit de grève est sacré mais limité) et Gabriel (qui demande si l'accord intervenu vaut pour le pays entier), pp. 279 à 282 (22 décembre 1948).

Dachet-Baudson (M^{me}).

Demande d'interpellation adressée à M. le ministre du travail et de la prévoyance sociale et à M. le ministre de la coordination économique « sur la situation faite à la population de Taminies et environs à la suite des dégâts miniers, qui menacent de provoquer une catastrophe sans précédent ».

Ann. — Inscription à l'ordre du jour, p. 285 (23 décembre 1948).

L'interpellation est jointe à la discussion du budget de la coordination économique (17 mars 1949).

d'Aspremont Lynden (Comte).

Demande d'interpellation adressée à M. le ministre de la santé publique et de la famille « sur la politique de son département en matière d'abatages d'animaux de boucherie et sur la nécessité d'autoriser les tueries privées », p. 246.

Ann. — Inscription à l'ordre du jour (21 décembre 1948).

Discours de MM. le comte d'Aspremont Lynden (qui développe son interpellation); Mondelaers (concernant le contrôle sur la viande et les avantages des abattoirs publics et communaux; espère que des crédits seront accordés pour la construction d'abattoirs); le baron Orban de Xivry (qui déclare que la constitution d'un monopole est poursuivie par des entreprises financières qui veulent bâtir de grands abattoirs); le baron Van der Straten Waillet, m. s. p. et f., (concernant le projet de loi sur l'expertise et le commerce des viandes; se déclare partisan des abattoirs publics dans les grands centres et des tueries privées à la campagne, parle de l'examen bactériologique et estime que les crédits qui sont alloués à son département ne lui permettent pas d'aider les communes) et le comte d'Aspremont Lynden (qui fait confiance au ministre), pp. 406 à 411 (18 janvier 1949).

L'incident est clos.

Demande d'interpellation adressée à M. le ministre de l'agriculture « sur les mesures prises et à prendre pour assurer la rentabilité de la culture du tabac ».

Ann. — Discours de MM. le comte d'Aspremont Lynden (qui développe son interpellation); Mullie (qui insiste pour que le gouvernement prenne sans délai les mesures nécessaires); le baron Nothomb (concernant le régime fiscal du tabac); Orban, m. a., (qui déclare que les ministres intéressés au problème se réuniront pour envisager les mesures à prendre et que le droit d'accise sur le tabac sera réduit à partir du 1^{er} avril prochain) et le comte d'Aspremont Lynden (qui marque son accord), pp. 729 à 734 (22 février 1949).

L'incident est clos.

Interpellations (suite).

Demande d'interpellation adressée au gouvernement « sur la déclaration du parti communiste au sujet des devoirs des citoyens belges en temps de guerre, sur les conséquences qui en résultent, sur les mesures à prendre pour parer à un danger de trahison collective que l'attitude dénoncée tend à provoquer ».

Ann. — Inscription à l'ordre du jour, p. 946 (16 mars 1949).

Discussion : Voir Interpellation « De Boodt-d'Aspremont Lynden » (23 mars 1949).

De Boodt-d'Aspremont Lynden.

Demande d'interpellation adressée au gouvernement « sur la situation créée par la déclaration du parti communiste au sujet des devoirs des citoyens belges en temps de guerre, sur les conséquences qui en résultent, sur les mesures à prendre pour parer à un danger de trahison collective que l'attitude dénoncée tend à provoquer ».

Ann. — Inscription à l'ordre du jour, p. 946 (16 mars 1949).

Discussion.

Discours de MM. De Boodt et le comte d'Aspremont Lynden (qui développent leur interpellation), pp. 1000 à 1004.

Un ordre du jour de confiance est déposé par MM. Mertens et Edg. De Bruyne, p. 1004.

Discours de MM. Gillon (qui déclare que le groupe libéral souscrit à cet ordre du jour et qui exprime la pensée de son groupe); Libois (qui affirme que le peuple belge est un peuple pacifique et que le parti communiste défend la paix, déclare qu'une guerre d'agression déclanchée par l'U.R.S.S. est impossible et prétend que la déclaration des communistes est une réponse à la question posée au sujet de leur attitude en cas de guerre avec la Russie); Spaak, p. m. et m. a. é., (qui estime que les communistes ont été obligés de faire la déclaration dont question, examine l'attitude des communistes durant la dernière guerre mondiale et déclare que leur propagande nuisible laisse supposer que le secret des discussions au sein des commissions des affaires étrangères et de la défense nationale n'est plus garanti et déclare que si les communistes continuent à se servir de l'I.N.R. pour faire de l'exhortation à la désobéissance militaire l'accès au micro leur sera interdit); Jaspers (qui déclare que les communistes sont en train d'organiser à Anvers une grève contre le Pacte Atlantique); Mertens (qui propose de clôturer le débat); Pholien (qui demande de pouvoir déposer une proposition tendant à condamner l'exhortation à la désobéissance militaire); Fonteyne (qui déclare que le premier ministre a escamoté les faits historiques et qui rappelle des déclarations faites par M. De Boodt et parues dans « Het Algemeen Nieuws » du 13 décembre 1940); De Boodt (qui demande la parole pour un fait personnel et déclare que l'article cité par M. Fonteyne reprenait un passage de son rapport sur les événements du 10 et du 11 mai 1940, rapport qui fut volé à l'auditorat général au début de l'occupation); Gillon (qui insiste pour qu'un membre du groupe libéral puisse countersigner l'ordre du jour de confiance); Mertens et Edg. De Bruyne (qui se déclarent d'accord avec M. Gillon), pp. 1004 à 1018 (23 mars 1949). L'incident est clos.

Vote sur l'ordre du jour de confiance.

Discours de MM. Libois (qui déclare que l'ordre du jour est une manifestation politique d'une hypocrisie inouïe); Van Belle (qui déclare voter l'ordre du jour) et Taillard (qui se rallie à la déclaration de M. Libois), pp. 1029 et 1030.

L'ordre du jour de confiance de MM. Mertens et consorts est adopté, p. 1030 (24 mars 1949).

Gillon.

Demande d'interpellation adressée à M. le ministre de la reconstruction « sur la situation désastreuse dont pâtit toute une catégorie de Belges du fait des lenteurs avec lesquelles l'Etat procède à la réparation des dommages de guerre », p. 152 (8 déc. 1948).

Ann. — Inscription à l'ordre du jour, p. 168 (9 décembre 1948).

Discours de M. Gillon (qui estime devoir donner à tout le monde le temps pour étudier et mûrir la question) et du vicomte Cossée de Maulde (qui demande que l'interpellation soit discutée au cours du mois de janvier 1949), p. 169.

L'interpellation est jointe à la discussion du budget de la reconstruction pour 1949 (13 janvier 1949).

Interpellations (suite).

Demande d'interpellation adressée à MM. les ministres de la reconstruction et des finances « sur la manière dont seront répartis, dans le courant de 1949, les fonds qui alimentent la Caisse autonome créée en vue d'alléger les maux des sinistrés ».

Ann. — Inscription à l'ordre du jour, p. 768 (1^{er} mars 1949).

L'interpellation est jointe à la discussion du budget des recettes et des dépenses pour ordre pour l'exercice 1949, pp. 918 à 927 (15 mars 1949).

Glineur.

Ann. — Voir motion d'ordre concernant la grâce accordée aux traîtres, p. 8.

Godding.

Demande d'interpellation adressée à M. le premier ministre, ministre des affaires étrangères, « sur la nécessité de porter à l'ordre du jour de la conférence qui réunira, le 10 mars 1949, les représentants des trois gouvernements de Benelux, les questions portuaires intéressant la Belgique, c'est-à-dire la liaison Escaut-Rhin, l'écluse de Terneuzen et le bouchon de Lanaye ».

Ann. — Discours de MM. Spaak, p. m., m. a. é., (qui déclare que cette interpellation n'a aucune raison d'être); Godding (qui déclare renoncer à son interpellation si le ministre confirme que cette question sera discutée à La Haye); Vos (qui préfère que les négociations s'effectuent avec discrétion et estime que certains s'efforcent de faire de cette question une question politique); Verbaet (qui se rallie à l'interpellation de M. Godding et demande au gouvernement de déclarer qu'il ne perdra pas la question de vue); Gabriel (qui espère que le premier ministre fera le nécessaire pour obtenir une solution favorable au sujet de l'écluse de Terneuzen); Godding (qui proteste contre les paroles prononcées par M. Vos); Spaak, p. m., m. a. é., (qui déclare qu'il n'y a aucun intérêt à exposer les positions du gouvernement avant les négociations de La Haye); Kluyskens (qui demande d'avoir l'assurance que le problème de l'écluse de Terneuzen sera entamé); Godding (qui renonce à son interpellation) et Verbaet (qui fait remarquer qu'il se réserve le droit de soulever la question lors de la discussion du budget des affaires étrangères), pp. 886 à 888. L'interpellation n'est pas retenue (9 mars 1949). L'incident est clos.

Gribomont.

Demande d'interpellation adressée à M. le ministre de l'instruction publique « sur les manœuvres de M. le ministre de l'instruction publique pour détourner de son but et faire affecter à une école moyenne officielle, contrairement aux vœux de la grande majorité des habitants, la générosité des vétérans américains, désireux de témoigner une fois de plus leur amitié à la population de Bastogne ».

Ann. — Inscription à l'ordre du jour, p. 285 (23 décembre 1948).

Cette interpellation est jointe à l'interpellation de M. Buisseret « au sujet de l'agression à laquelle s'est livré le bourgmestre de Bastogne contre l'école officielle du degré moyen de sa ville dans une communication adressée à un diplomate et à un illustre chef de guerre étrangers, des conséquences qui en résulteront et des mesures à prendre à ce sujet par le gouvernement ». — Elle est développée le 23 décembre 1948.

Demande d'interpellation adressée à M. le ministre de l'instruction publique et à M. le ministre de l'intérieur « sur les résultats et les éléments nouveaux de l'enquête ouverte par le premier ministre à propos des incidents de Bastogne, et notamment des reproches faits par les soussignés au ministre de l'instruction publique et à ses fonctionnaires d'avoir détourné ou tenté de détourner, au profit d'une école officielle nouvelle, les dons que les vétérans américains s'approprièrent à consacrer à la reconstruction d'une école libre sinistrée ».

Ann. — Inscription à l'ordre du jour, p. 592 (8 février 1949).

Cette interpellation est jointe à celle de M. Buisseret, « sur les résultats de l'enquête au sujet de l'affaire de Bastogne », pp. 888 à 900 (9 mars 1949).

Fonteyne.

Ann. — Demande d'interpellation adressée à M. le ministre de la justice « sur les mesures de grâce intervenues récemment à l'égard de plusieurs traîtres », p. 15. — Demande l'urgence, p. 15 (10 novembre 1948). (Voir interpellation Leclercq, p. 15.)

Interpellations (suite).**Leclercq.**

Demande d'interpellation adressée à M. le ministre de la justice « sur l'émotion que provoque dans la région de Mons et du Borinage la mesure de grâce dont viennent de faire l'objet les traitres Boveroulle et Surin ».

Ann. — Inscription à l'ordre du jour, p. 15 (10 novembre 1948).

M. Struye, ministre de la justice, rappelle qu'il fournira toutes les explications nécessaires à ce sujet à la Chambre. — M. Leclercq s'étonne de la façon dont sa demande d'interpellation a évolué, ainsi que de l'intervention communiste, p. 15.

Le Sénat décide de fixer la discussion de l'interpellation au mercredi 17 novembre par 87 voix contre 23 et 3 abstentions, p. 16.

La motion d'ajournement est adoptée par 73 voix contre 22 et 4 abstentions, p. 46 (16 novembre 1948).

Mertens.

Demande d'interpellation adressée à M. le ministre de la justice « sur la concurrence préjudiciable et inadmissible faite à l'industrie du livre et du papier par le travail pénitentiaire, alors que ces industries sont atteintes par le chômage, et sur les mesures que compte prendre le gouvernement pour mettre fin à cet état de choses ».

Ann. — Inscription à l'ordre du jour, p. 1068 (6 avril 1949).

Discussion.

Discours de MM. Mertens (qui développe son interpellation); Steyaert (qui se rallie aux observations de M. Mertens en ce qui concerne le travail dans les prisons et déclare que d'autres entreprises subissent aussi la concurrence du travail pénitentiaire); Fonteyne (qui fait remarquer que le problème soulevé par M. Mertens est propre aux pays du plan Marshall); Moreau de Melen, m. j., (qui déclare que l'extension de l'emploi de main-d'œuvre dans les prisons sera suspendue et que des circonstances d'ordre général pèsent aussi sur l'industrie du livre) et Mertens (qui attire l'attention sur les écarts entre les salaires payés dans le privé et les salaires payés dans les prisons), p. p 1139 à 1141 (13 avril 1949).

L'incident est clos.

Minnaert.

Demande d'interpellation adressée à M. le ministre du travail et de la prévoyance sociale « au sujet des difficultés apportées au règlement et au paiement des allocations de chômage, sur les retards de paiement de celles-ci aux chômeurs et les mesures que compte prendre le gouvernement en vue de mettre fin à la situation existante ».

Ann. — Inscription à l'ordre du jour, p. 456 (25 janvier 1949). — Développée le 26 janvier 1949.

L'interpellation est jointe à la discussion du budget du ministère du travail et de la prévoyance sociale pour l'exercice 1949 (26 janvier 1949).

Mullie.

Demande d'interpellation adressée à M. le ministre de l'agriculture « au sujet : 1° de la représentation du monde agricole dans toutes espèces de comités et de conseils d'administration officiels; 2° de la politique agricole du gouvernement telle qu'elle est décrite dans le rapport présenté par la Belgique à la quatrième session de la F.A.O.; 3° de la situation des producteurs de witloof par rapport aux possibilités d'exportation de ce légume ».

Ann. — Inscription à l'ordre du jour, p. 148 (8 décembre 1948).

La discussion de l'interpellation est jointe à la discussion du budget de l'agriculture (8 décembre 1948).

Nothomb (Baron).

Demande d'interpellation adressée à M. le ministre de l'instruction publique « sur les manœuvres de M. le ministre de l'instruction publique pour détourner de son but et faire affecter à une école moyenne officielle, contrairement aux vœux de la grande majorité des habitants, la générosité des vétérans américains, désireux de témoigner une fois de plus leur amitié à la population de Bastogne ».

Ann. — Inscription à l'ordre du jour, p. 285 (23 décembre 1948).

Cette interpellation est jointe à l'interpellation de M. Buisseret « au sujet de l'agression à laquelle s'est livré le bourgmestre de Bastogne contre l'école officielle du degré moyen de sa ville dans une communication adressée à un diplomate et à un illustre chef

Interpellations (suite).

de guerre étrangers, des conséquences qui en résulteront et des mesures à prendre à ce sujet par le gouvernement ».

Elle est développée le 23 décembre 1948.

Demande d'interpellation adressée à M. le ministre de l'instruction publique et à M. le ministre de l'intérieur « sur les résultats et les éléments nouveaux de l'enquête ouverte par M. le premier ministre à propos des incidents de Bastogne, et notamment des reproches faits par les soussignés au ministre de l'instruction publique et à ses fonctionnaires d'avoir détourné ou tenté de détourner, au profit d'une école officielle nouvelle, les dons que les vétérans américains s'approprièrent à consacrer à la reconstruction d'une école libre sinistrée ».

Ann. — Inscription à l'ordre du jour, p. 592 (8 février 1949).

L'interpellation est jointe à celle de M. Buisseret, « sur les résultats de l'enquête au sujet de l'affaire de Bastogne », pp. 888 à 900 (9 mars 1949).

Orban de Xivry (Baron).

Demande d'interpellation adressée à M. le ministre de l'instruction publique « sur les manœuvres de M. le ministre de l'instruction publique pour détourner de son but et faire affecter à une école moyenne officielle, contrairement aux vœux de la grande majorité des habitants, la générosité des vétérans américains, désireux de témoigner une fois de plus leur amitié à la population de Bastogne ».

Ann. — Inscription à l'ordre du jour, p. 285 (23 décembre 1948).

Cette interpellation est jointe à l'interpellation de M. Buisseret « au sujet de l'agression à laquelle s'est livré le bourgmestre de Bastogne contre l'école officielle du degré moyen de sa ville, dans une communication adressée à un diplomate et à un illustre chef de guerre étrangers, des conséquences qui en résulteront et des mesures à prendre à ce sujet par le gouvernement ».

Elle est développée le 23 décembre 1948.

Invalides. — V. Guerre : Victimes civiles.

J

Jonction Nord-Midi. — V. Transports : Chemins de fer.

Juge des référés. — V. Organisation judiciaire.

Juges de paix suppléants. — V. Organisation judiciaire.

Juridictions militaires. — V. Armée.

L

Langues. — V. Administrations publiques. — V. aussi : Enseignement : Enseignement moyen, primaire et supérieur.

Législation sociale. — V. Droit social.

Listes. — V. Chambres législatives : Sénat.

Logement. — V. Habitations. :

Loi provinciale. — V. Provinces.

Lois électorales.

CODE ÉLECTORAL.

Fraudes électorales. — Proposition de loi tendant à modifier : a) l'article 142 du Code électoral (élections législatives); b) les instructions destinées aux électeurs provinciaux; c) l'article 37 de la loi électorale communale; d) les instructions destinées aux électeurs communaux.

Doc. — N° 198. Proposition de M. Crommen.

N° 273. Rapport de M. De Grootte.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Crommen, p. 948 (17 mars 1949).

Prise en considération et renvoi en commission, p. 1045 (5 avril 1949).

Dépôt du rapport par M. De Grootte, p. 1198 (26 avril 1949).

Lois électorales (suite).*Discussion générale.*

Discours de M. De Grootte, rapp., (qui insiste pour que, dès sa mise en vigueur, toute la publicité requise soit donnée à la loi), p. 1308. La discussion générale est close.

Discussion des articles.

L'article premier, amendé par la commission, est adopté, p. 1309. Les autres articles sont adoptés sans observations, p. 1309. L'ensemble de la proposition est adopté à l'unanimité des 127 membres présents, p. 1323 (5 mai 1949). Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

CORPS ÉLECTORAL.

Projet de loi fixant la composition, jusqu'au 20 juillet 1949, du corps électoral pour les élections législatives et provinciales.

Doc. — N° 307. Rapport de M. Derbaix.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1230 (28 avril 1949).

Discussion générale.

Discours de M. Buisseret (qui rappelle que le Sénat a repoussé sa proposition qui avait été déposée dans le même esprit que le projet actuel), p. 1451.

La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1452.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 113 membres présents, p. 1461 (12 mai 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES.*Numérotage des listes.*

Projet de loi relatif au numérotage des listes de candidats pour les élections législatives.

Doc. — N° 345. Rapport de M. Derbaix.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1414 (12 mai 1949).

Dépôt du rapport par M. Derbaix, p. 1455 (12 mai 1949).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1455.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 113 membres présents, p. 1461 (12 mai 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Suffrage féminin.

Proposition de loi appelant les femmes à participer sans délai aux élections législatives.

Doc. — N° 19. Proposition de M. Buisseret.

N° 175. Rapport de M. Machtens.

N° 185. Amendement de M. Buisseret.

N° 186. Amendement de M. Buisseret.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Buisseret, p. 40 (16 novembre 1948).

Discussion sur la prise en considération.

Discours de MM. Mertens (qui déclare que la proposition n'est pas nécessaire); Buisseret (au sujet de la campagne électorale); Edg. De Bruyne (qui marque son accord pour la prise en considération); Vermeylen (au sujet du bouleversement qui serait provoqué dans l'établissement des listes électorales); Buisseret (au sujet de sa préoccupation d'équité et d'hygiène politique); de Dorlodot (qui marque son accord); Mertens (sur l'inutilité de la proposition) et Dierckx (qui demande le vote par appel nominal), pp. 80 et 81. La proposition est prise en considération par 127 voix contre 82 et 2 abstentions, p. 81 (1^{er} décembre 1948).

Se sont abstenus : MM. Vermeylen et Rolin.

Renvoi en commission.

Discussion générale.

Discours de MM. Buisseret (qui démontre que la date du 28 mai conviendra le mieux pour les élections) et Machtens, rapp., (qui combat le point de vue de M. Buisseret), pp. 933 et 934.

La discussion générale est close.

Lois électorales (suite).*Vote sur l'article premier.*

M. Derbaix motive son vote négatif, p. 957.

L'amendement de M. Buisseret est rejeté par 98 voix contre 27 et 8 abstentions, p. 957 (16 mars 1949).

Se sont abstenus : MM. Coeckelbergh, de la Vallée Poussin, Estienne, Hanquet, Huart, Lohest, Servais et Struye.

La proposition de loi est rejetée, p. 957 (16 mars 1949).

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET PROVINCIALES.

Projet de loi organisant l'élection simultanée pour les Chambres législatives et les Conseils provinciaux.

Doc. — N° 344. Rapport de M. Allard.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1414 (12 mai 1949).

Discussion générale.

Discours de M. Harmegnies (qui motive les raisons pour lesquelles il s'abstiendra au vote), p. 1452.

La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, pp. 1453 à 1455.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 109 voix et 4 abstentions, p. 1462 (12 mai 1949).

Se sont abstenus : MM. Harmegnies, Lohest, Meurice et le baron Orban de Xivry.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

ÉLECTORAT DE LA FEMME D'ORIGINE ÉTRANGÈRE DEVENUE BELGE PAR MARIAGE.

Projet de loi relatif à l'électorat de la femme d'origine étrangère devenue Belge par mariage.

Doc. — N° 142. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 176. Rapport de M. Machtens.

N° 184. Amendement de M. Fonteyne.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 698 (17 février 1949).

Discussion générale et discussion des articles.

Discours de M^{me} Ciselet (qui formule deux objections); MM. Vermeylen, m. i., (qui répond aux objections de M^{me} Ciselet); Fonteyne (qui introduit un amendement tendant à insérer un article 2bis); Machtens, rapp., (qui déclare que l'amendement de M. Fonteyne a déjà été repoussé par la commission) et Harmegnies (qui estime qu'un vote rapide de la loi est requis), pp. 932 et 933.

La discussion générale est close.

Vote des articles.

Art. 1^{er}. L'amendement de M. Fonteyne n'est pas adopté, p. 956. L'article 1^{er} est adopté, p. 956.

Art. 2. L'article 2 est adopté sans observations, p. 956.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 133 membres présents, p. 973 (17 mars 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

ÉLIGIBILITÉ DES CANDIDATS.

Projet de loi instituant la vérification préalable de l'éligibilité des candidats aux élections législatives, provinciales et communales.

Doc. — N° 300. Projet amendé par la Chambre des représentants.

N° 326. Rapport de M. Yernaux.

Ann. — Projet amendé transmis par la Chambre des représentants.

— Renvoi en commission, p. 1308 (5 mai 1949).

Dépôt du rapport par M. Yernaux, p. 1355 (10 mai 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. le baron de Dorlodot (qui suggère certaines réformes concernant les droits féminins); Vermeylen, m. i., (qui déclare que cet objet est étranger au texte discuté); Taillard (qui demande quelques précisions au sujet des nouvelles dispositions); Vermeylen, m. i., (qui répond à M. Taillard); le baron de Dorlodot (qui demande de préciser le projet) et Vermeylen, m. i., (qui fait remarquer que le pouvoir spécial qui sera conféré aux cours et tribunaux est parfaitement dans le cadre de la Constitution), pp. 1456 à 1458.

La discussion générale est close.

Lois électorales (suite).

Les articles sont adoptés sans observations, pp. 1458 à 1461.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 113 membres présents, p. 1461 (12 mai 1949).
Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

GENS DE MER.

Proposition de loi organisant le vote des gens de mer.
Doc. — N° 41. Rapport de M. Crommen.
Ann. — Dépôt du rapport par M. Crommen, p. 172 (9 déc. 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Fonteyne (qui estime que les gens de mer ne peuvent être privés plus longtemps du droit de vote) et Crommen, rapp., (qui estime que la proposition rencontre des difficultés d'ordre pratique), p. 788.
La discussion générale est close.

Vote sur l'article premier.

L'article premier est rejeté par 125 voix contre 14, p. 822 (3 mars 1949).
La proposition est rejetée.

RÉPARTITION DES SIÈGES.

Projet de loi fixant le nombre des représentants et des sénateurs élus directement par le corps électoral et portant répartition des sièges conformément aux résultats du recensement général de la population, au 31 décembre 1947.

Doc. — N° 311. Rapport de M. Tobback.
N° 360. Amendement de M. Lohest et consorts.
N° 363. Amendement de M. Allard.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1230 (28 avril 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Matagne (qui, par motion d'ordre, demande de reporter la discussion à la prochaine séance); Vermeylen, m. i., (qui demande de ne pas procéder au vote); Harmegnies (qui proteste contre le fait d'aborder le projet à une heure tardive); Vermeylen, m. i., (qui insiste pour que le vote soit remis à la séance prochaine); Harmegnies (qui proteste contre une éventuelle déportation de mineurs wallons dans le Limbourg); Glineur (qui réclame le fédéralisme); Leclercq (qui fait remarquer que l'adoption du projet entraînerait un déséquilibre grave entre la représentation flamande et la représentation wallonne) et De Bruyne Edg. (qui répond aux griefs des orateurs wallons et déclare que les questions économiques devront être traitées dans un esprit national), pp. 1462 à 1467.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Crommen (qui déclare qu'en ce qui concerne le nombre des sièges les résultats du recensement doivent être appliqués et estime qu'il y a des griefs flamands ainsi que des griefs wallons); Yernaux (qui déclare que le pouvoir central néglige systématiquement la Wallonie); Gillon (qui fait remarquer que les libéraux flamands ne traiteront jamais avec désinvolture les revendications wallonnes); Minnaert (qui déclare être partisan du fédéralisme et estime que le projet divisera les Flamands et Wallons au profit du capitalisme); Catteau (qui invite le ministre à faire connaître son opinion au sujet des garanties morales demandées par la Wallonie); Allard (qui donne les raisons pour lesquelles il votera contre le projet et fait connaître les griefs wallons au sujet des travaux publics et au sujet de l'économie); Bouweraerts (qui démontre que le projet est équitable); Vermeylen, m. i., (qui fait remarquer que l'adaptation des sièges profite aux Wallons et démontre que les ministres flamands n'ont pas systématiquement privilégié les Flandres); le baron Orban de Xivry (qui demande de réduire le nombre des sièges parlementaires) et Vermeylen, m. i., (qui fait remarquer que le nombre de sièges n'est pas exagéré), p. 1370 à 1480.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Baur (qui fait remarquer que les griefs wallons ne peuvent être comparés aux griefs que les Flamands ont dû endurer pendant plus de cent ans); Buisseret (qui déclare qu'on

Lois électorales (suite).

essaie de faire de la Wallonie une minorité impuissante et propose de renvoyer la question au Centre chargé de l'examen des questions flamandes et wallonnes); Gribomont (qui déclare que le Luxembourg s'oppose à une augmentation du nombre des parlementaires); Lohest (qui proteste contre l'augmentation du nombre des sièges, mais se déclare en principe d'accord pour l'application des résultats du recensement); Vermeylen, m. i., (qui fait remarquer que la Wallonie subirait un préjudice si le nombre de sièges n'était pas augmenté et déclare que les Flamands voteront des lois wallingantes si celles-ci s'avèrent nécessaires) et Buisseret (qui déclare ne pouvoir accepter le vote du projet si des garanties réelles ne sont pas fournies), pp. 1483 à 1488.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. Intervention de MM. le baron de Dorlodot, Yernaux et Vermeylen, m. i., p. 1489.

L'amendement de M. Lohest n'est pas adopté.

L'article premier est adopté, p. 1490.

Les autres articles sont adoptés sans observations, pp. 1490 et 1491.

MM. Godding, Mazereel, Dierckx, le baron Nothomb et Edg. De Bruyne motivent leur vote, p. 1497.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 92 voix contre 38 et 10 abstentions, p. 1497 (17 mai 1949).

Se sont abstenus: MM. Godding, Mazereel, Motz, Spreutel, Tack, M^{me} Vandervelde, MM. Bouweraerts, Catteau, M^{me} Ciselet et M. Dierckx.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

M

Maladies professionnelles. — V. Affaires Etrangères. — V. aussi: Assurances sociales.

Marine.**FONDS DE L'ARMEMENT ET DES CONSTRUCTIONS MARITIMES.**

Projet de loi modifiant la loi du 23 août 1948 tendant à assurer le maintien et le développement de la marine marchande, de la pêche maritime et instituant, à ces fins, un Fonds de l'armement et des constructions maritimes.

Doc. — N° 236. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 312. Rapport du comte de la Barre d'Erquelinnes.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1106 (12 avril 1949).

Dépôt du rapport par M. le comte de la Barre d'Erquelinnes, p. 1277 (4 mai 1949).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1519.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 122 voix et 13 abstentions, p. 1606 (19 mai 1949).

Se sont abstenus: MM. Duchaine, Fonteyne, Glineur, Goossens, Levecq, Libois, Michot, Minnaert, Sironval, Taillard, Ancot, Boulanger et M^{me} Datchet-Baudson.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Mécaniciens-dentistes. — V. Enseignement: Enseignement supérieur: Dentistes.

Médecins-vétérinaires. — V. Art de guérir.

Milice. — V. Armée.

Mines.**CONSEIL DES MINES.**

Traitements. — Projet de loi concernant les traitements et le régime de pension des membres du Conseil des Mines.

Doc. — N° 173. Rapport de M. Harmegnies.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 698 (17 février 1949).

Dépôt du rapport par M. Harmegnies, p. 900 (9 mars 1949).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 954.

Mines (suite).

Le projet de loi est adopté à l'unanimité des 133 membres présents, p. 973 (17 mars 1949).
Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

DÉGATS HOULLERS.

Projet de loi modifiant la loi du 19 juillet 1935, relative aux dégâts miniers et l'article 123 de l'arrêté royal de coordination des lois sur les mines, du 13 septembre 1919.

Doc. — N° 281. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 322. Rapport de M. Van Buggenhout.

N° 380. Amendement de MM. Hanquet et Ancot.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, — Renvoi en commission, p. 1230 (28 avril 1949).

Dépôt du rapport par M. Van Buggenhout, p. 1355.

Discussion générale.

Discours de MM. Van Buggenhout, rapp., (qui invite le Sénat à se rallier au texte proposé); Hanquet (qui proteste contre la suppression du droit d'appel et qui motive son amendement); Van Buggenhout, rapp. (qui demande à M. Hanquet de retirer son amendement); Fonteyne (qui attire l'attention sur le caractère urgent du projet) et Moreau de Melen, m. j., (qui demande de se rallier au texte proposé), pp. 1526 à 1528.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. Intervention de MM. Lohest, Ancot, Glineur et Fonteyne, pp. 1587 et 1588.

L'amendement de MM. Hanquet et Ancot n'est pas adopté.

L'article premier est adopté, p. 1588.

L'article 2 est adopté sans observations, p. 1588.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 131 voix et 4 abstentions, p. 1608 (19 mai 1949).

Se sont abstenus : MM. Derbaix, Ancot, Bouweraerts et le baron de Dorlodot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Ministère public. — V. Organisation judiciaire : Discipline des cours et tribunaux.

Missions belges à l'étranger (financement). — V. Finances.

Monnaies divisionnaires. — V. Finances.

Motions d'ordre.*Baur.*

Ann. — Attire l'attention sur le fait que des questions écrites posées aux ministres restent sans réponse, p. 1585.

L'incident est clos.

Bouilly.

Ann. — Demande l'ajournement de la discussion du projet de loi étendant aux anciens combattants, aux résistants, aux prisonniers politiques, aux réfractaires et aux déportés pour le travail obligatoire de la guerre 1940-1945 l'application de la loi du 15 mars 1938 instituant l'Œuvre nationale des anciens combattants, déportés et prisonniers politiques de la guerre 1914-1918, p. 52.

Observations de M. Sironval, p. 52.

Le projet est renvoyé en commission, p. 53 (17 novembre 1948).

Ann. — Exprime le vœu que les Chambres qui sortiront de la consultation électorale puissent se mettre d'accord sur le projet concernant le bail à ferme, p. 1585.

L'incident est clos.

Broekx.

Ann. — Proteste contre les paroles blessantes de M. Libois à l'égard de l'Université catholique de Louvain. — M. Libois s'excuse, p. 620.

Buisseret.

Ann. — Se plaint de ne pas avoir reçu, du ministre des colonies, une réponse adéquate à une question relative au Fonds du bien-être indigène. — Observations de M. Wigny, m. c., p. 1097.

L'incident est clos.

Motions d'ordre (suite).*Catteau.*

Ann. — Propose au Sénat de différer la discussion du projet de loi portant organisation du Conseil supérieur des classes moyennes, p. 1068. — Observations de MM. Lohest et Van Belle.

d'Aspremont Lynden (Comte).

Ann. — Demande au gouvernement s'il n'a pas l'intention de faire une déclaration au sujet de la condamnation du cardinal Mindszenty, p. 642.

Discours de M. Spaak, premier ministre, qui déclare que la Belgique s'associera aux mesures que l'Organisation des Nations Unies pourrait prendre, p. 643.

L'incident est clos.

De Boodt.

Ann. — Fait remarquer au Sénat que le baron de Dorlodot n'a pas assisté à la discussion du budget de l'agriculture durant 2 h. 45, p. 168.

Ann. — Demande au président de donner lecture de sa demande d'interpellation concernant la déclaration du parti communiste, p. 916. — Observations du président et du comte d'Aspremont Lynden.

de Dorlodot (Baron).

Ann. — Demande que certaines propositions soient examinées sans tarder, p. 226.

Dierckx.

Ann. — Demande au gouvernement de faire, sans délai, la déclaration annoncée par M. Eyskens, fin décembre, sur les conséquences financières de nos difficultés économiques.

Discours de M. Vermeulen, m. i., (qui déclare qu'afin d'approfondir la question, le ministre des finances a ajourné sa déclaration), p. 329.

L'incident est clos.

Ann. — Propose d'examiner uniquement les projets urgents, p. 1534.

L'incident est clos.

Fonteyne.

Ann. — Demande au ministre de la justice s'il a fait procéder à une enquête suite à une allusion de M. De Boodt affirmant que les communistes avaient favorisé certaines évasions d'établissements de détention, p. 1584. — Réponse du ministre.

L'incident est clos.

Gillon.

Ann. — Demande que son interpellation « sur la situation angoissante des sinistrés » puisse être développée le 20 janvier. — Observations de MM. Ronse et Doutrepont, p. 330.

L'incident est clos.

Ann. — Regrette que le ministre des communications n'ait pas répondu à sa question parlementaire concernant la déficience de certains services ferroviaires, p. 556.

L'incident est clos.

Ann. — Demande des renseignements au sujet de la circulaire invitant les sinistrés à payer les travaux effectués à leurs immeubles par l'ennemi, p. 1568. — Réponse de M. Eyskens, m. f.

L'incident est clos.

Glineur.

Ann. — Fait part au Sénat de l'intention des anciens combattants du Borinage de ne pas participer au relais sacré, ni à la commémoration du 11 novembre, à la suite des grâces accordées aux deux traîtres Boveroulle et Surin, condamnés à mort, p. 8. — Observations de MM. Bouilly (qui invite le ministre de la justice à abandonner ses fonctions ministérielles), Struye, m. j., (qui demande au Sénat d'attendre l'interpellation à la Chambre sur cette affaire, déclare qu'il fournira un exposé complet sur le problème des exécutions capitales en Belgique et affirme que la politique du gouvernement a été respectée en la matière), pp. 8 et 9.

L'incident est clos.

Ann. — Proteste au sujet d'une modification apportée à l'ordre du jour, p. 1126.

L'incident est clos.

Motions d'ordre (suite).**Godding.**

Ann. — Demande que le projet de loi autorisant la Sabena à porter son capital de 20 à 300 millions de francs soit également examiné par la commission des colonies. — Discours de MM. Edg. De Bruyne (qui appuie la motion et souhaite que tous les projets qui intéressent à la fois la métropole et le Congo soient soumis à la commission des colonies); Delpont (qui est d'accord pour renvoyer le projet à l'examen des commissions réunies des communications et des colonies); De Block (qui fait remarquer qu'il s'agira de travailler vite); Van Remoortel (qui insiste sur le caractère d'urgence du projet); le président (qui fait remarquer que cette initiative vient un peu tard) et Edg. De Bruyne (qui attire l'attention sur les amendements apportés au projet par la commission des communications et dont la commission des colonies n'a pas eu connaissance), pp. 463 et 464.

Le projet est ajourné (25 janvier 1949). — L'incident est clos.

Ann. — Demande que le projet de loi portant ratification de l'accord de tutelle sur le Ruanda-Urundi soit examiné par les commissions réunies des affaires étrangères et des colonies, p. 516. — Observations de M. Gillon.

Nothomb (Baron).

Ann. — Concernant une circulaire par laquelle les contribuables étaient invités à fournir des hypothèques ou des cautions pour leurs dettes envers le Trésor. — Observations de M. Eyskens, m. f., p. 76.

Ann. — Fait remarquer que M. Hennebert n'est pas communiste, p. 678. — L'incident est clos.

Ann. — Demande au Sénat quand sera discutée la proposition de M. Buisseret au sujet du sort des petits rentiers de la Caisse d'Épargne, p. 771.

Ann. — Déclare que M. Hennebert, président d'un groupement de la presse pour enfants, n'est pas membre du parti communiste et que le renseignement fourni le 10 février reposait sur une homonymie de nom et d'initiales, p. 917.

Servais.

Ann. — Demande quand aura lieu la discussion du projet relatif aux mutualités, p. 1167.

Sobry.

Ann. — Attire l'attention du ministre des travaux publics sur les désastres provoqués par les inondations, p. 1583. — Réponse de M. Behogne.

L'incident est clos.

Van Eyndonck.

Ann. — Demande de discuter, avant la dissolution, la proposition de loi de M. Coeckelbergh tendant à instaurer un régime transitoire en faveur des mécaniciens-dentistes belges, pour l'obtention du diplôme de dentiste, p. 1500. — Observations de M. Huysmans, m. i. p., M^{lle} Baers, MM. Kluyskens, Bouweraerts, Schot, Mertens et Glineur, p. 1501.

Mutualités. — V. Assurances sociales : Allocations de maladie.

N

Nationalité de la femme mariée. — V. Affaires Étrangères.

Naturalisation des étrangers et apatrides. — V. Droit civil : Indigénat : Résistance.

Naturalisations.**DEMANDES DE NATURALISATION.**

Ann. — Scrutin sur la prise en considération des demandes de naturalisation, p. 133. (Rapport n° 504, S. 1947-1948.)

Les demandes sont prises en considération, p. 145 (7 décembre 1948).
Pas de discussion générale.

L'article unique de chaque projet est adopté sans observation, p. 190.

Les projets de loi sont adoptés par 104 voix contre 32 et 1 abstention p. 191 (14 décembre 1948).

S'est abstenu : le baron de Dorlodot.

Naturalisations (suite).

Le projet de loi conférant la grande naturalisation est soumis à la sanction du Prince Régent.

Le projet de loi conférant la naturalisation ordinaire est soumis à la sanction du Prince Régent.

Le projet de loi concernant le feuilleton n° 3 relatif à une demande de naturalisation ordinaire avec dispense de la moitié du droit d'enregistrement est transmis à la Chambre des représentants. (Ce projet de loi a été transformé en une demande de naturalisation ordinaire.)

Doc. — N° 228. Rapport de MM. le comte de la Barre d'Erquelines, Lilar et Van Eyndonck.

N° 229. Feuilletons de naturalisations.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 698 (17 février 1949).

Dépôt du rapport par le comte de la Barre d'Erquelines, p. 1101 (7 avril 1949).

Scrutin sur la prise en considération.

M. Van Eyndonck propose de renvoyer le dossier de M. Feurstein, demandant la naturalisation ordinaire, à la commission; M. De Boodt se rallie à cette proposition. — Le cas de M. Feurstein est renvoyé en commission, p. 1114. — M. Van Remoortel invite le Sénat à adopter la demande de grande naturalisation de M. Lasdin. — Intervention de MM. le comte de Barre d'Erquelines (qui déclare que les services rendus par M. Lasdin ne peuvent être assimilés aux services éminents), le comte d'Aspremont Lynden (au sujet des principes en matière de naturalisation); Tack (qui déclare que la Belgique a contracté une dette de reconnaissance envers M. Lasdin); Buisseret (qui demande de renvoyer le cas de M. Lasdin à la commission); Van Remoortel (qui demande que le vote ait lieu le jour même); Van Eyndonck (qui estime que cette demande de naturalisation doit être renvoyée en commission) et le comte de la Barre d'Erquelines (qui fait remarquer que la commission a déjà tranché cette question), p. 1114-1116.

La proposition de renvoi en commission n'est pas adoptée, p. 1116. Résultats du scrutin, p. 1143 et 1170.

Pas de discussion générale.

L'article unique de chaque projet de loi est adopté, pp. 1157 à 1165. L'ensemble des projets de loi (feuilletons 1 à 20) est adopté par 109 voix contre 1 et 2 abstentions, p. 1165 (13 avril 1949).

Se sont abstenus : MM. Ancot et le baron de Dorlodot.

Les projets (1 à 16 inclus) sont soumis à la sanction du Prince Régent; les quatre autres (feuilletons 17 à 20) sont transmis à la Chambre des représentants.

Doc. — N° 364. Rapport complémentaire de MM. le comte de la Barre d'Erquelines, Lilar et Van Eyndonck.

N° 369. Feuilletons de naturalisations.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1498 (17 mai 1949).

Dépôt du rapport complémentaire par le comte de la Barre d'Erquelines, p. 1498 (17 mai 1949).

Prise en considération, p. 1544. — Résultats du scrutin, p. 1551. (18 mai 1949).

Pas de discussion générale.

L'article unique de chaque projet est adopté sans observations, p. 1602.

L'ensemble des projets de loi est adopté par 126 voix contre 1 et 1 abstention, p. 1603 (19 mai 1949).

S'est abstenu : M. Ancot.

Les projets sont soumis à la sanction du Prince Régent.

Notaires, avoués et huissiers. — V. Organisation judiciaire.

Notariat.

Projet de loi relatif au régime organique du notariat.

Doc. — N° 141. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 698 (17 février 1949).

Projet de loi modifiant la loi du 25 Ventôse, an XI, contenant organisation du notariat.

Doc. — N° 387. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1554 (19 mai 1949).

Notariat. — V. aussi : Organisation judiciaire.

Numérotage des listes de candidats pour les élections législatives. — V. Lois électorales : Elections législatives.

O

Occupation allemande.

FAITS ET ACTES JURIDIQUES.

Projet de loi portant des dispositions exceptionnelles relatives aux faits et actes juridiques accomplis pendant l'occupation ennemie dans les territoires belges soumis de force à la législation allemande.

Doc. — N° 240. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1106 (12 avril 1949).

O. C. R. A. (financement). — V. Agriculture : Institut national de Crédit agricole.

Œuvre nationale des Anciens Combattants. — V. Guerre.

Œuvre nationale des Orphelins, Veuves et Ascendants des Victimes de la Guerre. — V. Guerre : Victimes de la guerre.

Office nationale du Ducroire. — V. Commerce et Industrie.

Organisation judiciaire.

AVOCATS.

Conseils de discipline d'appel. — *Projet de loi sur l'exercice de la profession d'avocat et instituant des conseils de discipline d'appel.*

Doc. — N° 24. Rapport complémentaire de M. Lohest.

N° 33. Amendements de M. Fonteyne au texte de la commission.

N° 44. Amendements du gouvernement au texte de la commission.

N° 67. Amendements de Mme Ciselet.

N° 73. Amendement de M. Ancot et consorts.

N° 126. Deuxième rapport complémentaire de M. Lohest.

N° 146. Amendement de M. Struye et consorts.

Ann. — Dépôt du rapport complémentaire par M. Lohest, p. 35 (16 novembre 1948). — Renvoi en commission, p. 284 (23 décembre 1948).

Dépôt du second rapport complémentaire par M. Lohest, p. 636. (10 février 1949).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles.

Art. 1. §1 adopté, p. 738.

§ II

Intervention de MM. Fonteyne (qui justifie son amendement); Moreau de Melen, m. j., (qui demande de se tenir au texte adopté par la commission) et Struye (qui propose également de se rallier au texte de la commission), p. 738.

L'amendement de M. Fonteyne n'est pas adopté. — Le §II est adopté, p. 739.

§ III adopté, p. 739.

§ IV adopté, p. 739.

§ V adopté, p. 739.

§ VI

Intervention de M. Struye (concernant la cassation), du président, de MM. Moreau de Melen, m. j., et de M. Fonteyne, p. 739.

Le § VI est adopté, p. 740.

L'ensemble de l'art. 1^{er} est adopté, p. 740.

Les articles 2 et 3 sont adoptés sans observations, p. 740.

Art. 4. Intervention de MM. Struye (qui réclame l'établissement d'un délai pour la réinscription d'un avocat rayé du barreau); Moreau de Melen, m. j., (qui craint qu'en établissant ce délai il soit considéré que l'intéressé a automatiquement droit à la réhabilitation); Struye (qui demande le dépôt d'un projet permettant, dans les cas intéressants, de revenir plus rapidement sur la décision de radiation); Fonteyne (qui estime que le délai ne se conçoit pas); Struye (qui fait ressortir la différence entre la réadmission d'un avocat rayé et la révision pour erreur judiciaire); Hanquet, Fonteyne et Van Remoortel (qui se déclarent d'accord sur l'amendement de M. Struye), pp. 741 et 742.

L'amendement modifié de M. Struye est adopté, p. 743.

L'art. 4 amendé est adopté, p. 743.

Organisation judiciaire (suite).

Les articles 5, 6 et 7 sont adoptés sans observations, p. 743.

L'ensemble du projet est adopté par 110 voix contre 1 et 3 abstentions, p. 826 (3 mars 1949).

Se sont abstenus : MM. Huart, Ancot et le baron de Dorlodot.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

COUR DE CASSATION.

Présentation de candidats.

Doc. — N° 6. Liste des candidats présentés par la Cour de Cassation, le 28 octobre 1948, pour la place de conseiller vacante à la dite Cour par suite de la retraite de M. le conseiller Vitry.

N° 325. Liste des candidats présentés par la Cour de Cassation, le 5 mai 1949, pour la place de conseiller vacante à la dite Cour par suite de la retraite de M. le conseiller Lambinet, admis à l'éméritat.

Ann. — Par dépêche du 15 novembre 1948, M. Van Beirs, procureur du roi près du Tribunal de 1^{re} instance de Bruxelles sollicite les suffrages du Sénat pour une candidature à la place de conseiller vacante à la Cour de Cassation, p. 48.

Vote pour la présentation des candidats à la place de conseiller vacante à la Cour de Cassation, p. 133.

M. Bayot est proclamé premier candidat et M. Van Beirs, deuxième candidat, p. 134 (7 décembre 1948).

Transmission d'une liste des candidats présentés par la Cour en son audience publique du 5 mai 1949 à une place de conseiller vacante, p. 1349.

MM. Anciaux Henri de Faveaux et Neven sont proclamés respectivement premier et deuxième candidat, p. 1600 (19 mai 1949).

DISCIPLINE DES COURS ET TRIBUNAUX.

Ministère public. — *Proposition de loi consacrant l'interdiction de la présence du ministère public au délibéré des juges.*

Discussion générale.

Ann. — Discours de M. Kluyskens, rapp., (qui expose le but et la nécessité de la proposition et demande d'adopter le texte de la commission); Lilar (qui déclare qu'il n'est pas besoin d'intervenir pour jeter un discrédit sur la magistrature); Struye, m. j., (qui estime que la proposition est blessante pour la magistrature et qu'elle laisse inexploités les abus qui peuvent se produire); Fonteyne (qui démontre que la proposition tend à consacrer les droits de la défense) et Ancot (qui estime qu'une intervention personnelle du ministre de la justice pourrait régler la question), pp. 21 à 23.

La discussion générale est close.

Vote sur l'article unique.

L'article unique est adopté par 66 voix contre 53 et 13 abstentions, p. 40 (16 novembre 1948).

Se sont abstenus : MM. Dierckx, Gillon, Godding, Leclercq, Leurquin, Lilar, Lohest, Massonnet, Ronse, Tack, Cateau, Mme Ciselet et M. Coeckelbergh.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 65 voix contre 47 et 10 abstentions, p. 42 (16 novembre 1948).

Se sont abstenus : MM. Dierckx, Gillon, Leclercq, Lilar, Lohest, Massonnet, Ronse, Cateau, Mme Ciselet et M. Coeckelbergh.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

FONCTIONS JUDICIAIRES.

Projet de loi relatif aux magistrats autorisés à accepter une fonction judiciaire dans un organisme international.

Discussion générale.

Ann. — Discours de MM. Allard, rapp., (qui fait remarquer que le texte de la Chambre est en contradiction avec l'art. 99 de la Constitution et parle de la réintégration automatique des magistrats dans leurs fonctions); Fonteyne (qui demande des précisions au sujet d'une interprétation) et Struye, m. j., (qui répond à M. Fonteyne), pp. 24 à 25.

La discussion générale est close.

Organisation judiciaire (suite).*Discussion des articles.*

Art. 1. Interventions de MM. Fonteyne et Struye, min. j., p. 25.

Vote sur l'article unique.

L'article unique, est adopté, p. 41 (16 nov. 1948).
L'ensemble du projet de loi est adopté par 99 voix contre 13, p. 42,
(16 novembre 1948).
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

JUGES DE PAIX SUPPLÉANTS.

Proposition de loi interdisant aux juges de paix suppléants de plaider devant la juridiction à laquelle ils sont attachés.

Doc. — N° 8. Amendement proposé par MM. Hanquet et Verbaet.
N° 137. Rapport complémentaire de M. Kluykens.
N° 156. Amendement de M. Fonteyne.

Discussion générale.

Ann. — Discours de M. Kluykens, rapp., (qui expose les points délicats de la proposition); Fonteyne (qui se déclare d'accord pour retarder la mise en application de la mesure pour un certain temps); Hanquet (qui déclare que la Belgique possède une magistrature intègre et insoupçonnée et expose les motifs de son amendement); Lilar (qui estime que cette initiative finira par salir la magistrature); Ancot (qui demande le renvoi en commission) et Struye, m. j., (qui est d'accord et fait connaître les informations en sa possession); Fonteyne (qui déclare qu'il faut éliminer la possibilité d'apparence d'abus et parle de la rémunération des juges de paix suppléants), pp. 25 à 29.

La proposition de loi est renvoyée en commission, p. 29 (10 novembre 1948).

Dépôt du rapport complémentaire par M. Kluykens, p. 650 (15 février 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Kluykens, rapp. (qui donne connaissance des conclusions de la commission); Fonteyne (qui attire l'attention sur les imperfections de la solution proposée par la commission et demande de revenir au texte primitif); Moreau de Melen, m. j., (qui déclare que le gouvernement procédera à la nomination de juges de paix de complément partout où c'est indispensable) et Hanquet (qui se rallie à la décision de la commission), p. 795 à 796.

La discussion générale est close.

Le vote sur l'article 1^{er} est remis et l'art. 2 est adopté sans observations, p. 797.

Vote sur l'article premier

L'article premier est adopté par 95 voix contre 42, p. 823 (3 mars 1949).

L'ensemble de la proposition est adopté par 108 voix contre 4 et 2 abstentions, p. 825 (3 mars 1949).

Se sont abstenus : MM. Ancot et le baron de Dorlodot.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

JUGE DES RÉFÉRÉS.

Projet de loi concernant les pouvoirs du juge des référés.

Doc. — N° 82. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 232. Rapport de M. Kluykens.

Ann. — Dépôt de ce projet par M. Moreau de Melen, m. j., p. 323 (11 janvier 1949).

Dépôt du rapport par M. Kluykens, p. 1045 (5 avril 1949).

Discussion générale.

Discours de M. Kluykens, rapp., (qui démontre l'intérêt pratique du projet), p. 1508.

La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1509.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 135 membres présents, p. 1604 (19 mai 1949).

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Organisation judiciaire (suite).**NOTAIRES, AVOUÉS, ET HUISSIERS.**

Proposition de loi instituant l'appel en matière disciplinaire pour les notaires, avoués et huissiers.

Doc. — N° 215. Rapport de M. Derbaix.

N° 220. Amendement au texte de la commission de M. Van Laeys et Consorts.

N° 259. Sous-amendement du gouvernement à l'amendement de MM. Van Laeys et Consorts.

Discussion générale.

Ann. — Discours de MM. Derbaix, rapp., (qui donne les raisons pour lesquelles il convie le Sénat à adopter l'amendement déposé par MM. Van Laeys et Consorts, sous-amendé par le gouvernement), Lagae (qui déclare ne pas être d'accord avec l'amendement de M. Van Laeys) et Van Laeys (qui défend son amendement et le sous-amendement du gouvernement), pp. 1510 à 1513.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. L'amendement de MM. Van Laeys et Consorts, sous-amendé par le gouvernement, est adopté, p. 1513.

L'article 1^{er} amendé est adopté, p. 1514.

Art. 2. L'article 2, amendé par le gouvernement, est adopté, p. 1514. Les autres articles sont adoptés sans observations et les articles amendés sont définitivement adoptés, p. 1514.

L'ensemble de la proposition est adopté par 132 voix et 3 abstentions, p. 1604 (19 mai 1949).

Se sont abstenus : MM. Lagae, Tobback et Ancot.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

PERSONNEL JUDICIAIRE.

Projet de loi autorisant la nomination à des places de conseiller de complément à la Cour d'Appel de Bruxelles.

Doc. — N° 83. Exposé des motifs et projet de loi.

Ann. — Dépôt de ce projet par M. Moreau de Melen, m. j., p. 323 (11 janvier 1949).

TRAITEMENTS.

Projet de loi modifiant et complétant la loi du 14 août 1947, concernant les traitements des magistrats de l'ordre judiciaire et les traitements des greffiers des cours, tribunaux et justices de paix.

Doc. — N° 265. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 319. Rapport de M. Lohest.

N° 333. Amendement de MM. Fonteyne et Consorts au texte de la commission

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1190 (26 avril 1949).

Dépôt du rapport par M. Lohest, p. 1351 (10 mai 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Lohest, rapp., (qui admet que le projet est loin d'être complet, mais déclare qu'il constitue une amélioration substantielle pour certains membres de l'ordre judiciaire et demande l'adoption de son amendement); Fonteyne (qui formule une observation d'ordre technique et une observation de fond et expose la portée de ses divers amendements); Lilar (qui se rallie à la rétroactivité au 1^{er} janvier 1946); Lohest, rapp., (qui fait remarquer que si le projet est modifié il ne pourra plus être voté avant la dissolution des Chambres); Moreau de Melen, m. j., (qui demande au Sénat de ne plus modifier le projet et d'adopter uniquement l'amendement au sujet de la rétroactivité au 1^{er} janvier 1946); Dautrepoint (qui demande d'adopter le projet afin d'éviter un renvoi à la Chambre); Fonteyne (qui insiste sur la légitimité des chiffres qu'il a proposés); Kluykens (qui demande des précisions au sujet des termes « la pratique du droit »); Lohest, rapp., (qui fait remarquer que l'interprétation du rapport est claire) et Fonteyne (qui déclare ne pas pouvoir approuver la définition imprécise « pratique du droit »); pp. 1373 à 1378.

La discussion générale est close.

Organisation judiciaire (suite).*Discussion des articles.*

Art. 3. Intervention de MM. Moreau de Melen, m. j., et Coeckelbergh p. 1445.

L'amendement de M. Fonteyne n'est pas adopté.

L'article 3 est adopté, p. 1445.

Art. 4. L'amendement de M. Fonteyne est rejeté par 119 voix contre 18, p. 1446 (12 mai 1949).

L'article 4 est adopté p. 1446.

Les articles 5 et 6 sont adoptés sans observations.

Art. 7. L'amendement de la commission est adopté, p. 1447.

L'amendement de M. Fonteyne est rejeté.

L'article 7 nouveau est adopté, p. 1447.

M. Coeckelbergh motive son vote, p. 1450.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 139 voix et 1 abstention, p. 1450 (12 mai 1949).

S'est abstenu : M. Leclercq.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Proposition de loi tendant à voir appliquer aux membres de l'ordre judiciaire, magistrats et greffiers, les augmentations de barème allouées aux fonctionnaires de l'ordre administratif.

Doc. — N° 335. Proposition de M. Lohest.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Lohest, p. 1389 (11 mai 1949).

Prise en considération et renvoi en commission, p. 1470 (17 mai 1949).

TRIBUNAUX.

Compétence territoriale. — Proposition de loi relative à la compétence territoriale des tribunaux en matière de vente à tempérament.

Ann. — Prise en considération, p. 14 (10 novembre 1948). — Renvoi en commission.

Ouvriers mineurs. — V. Affaires Etrangères : Assurances sociales : France. — V. aussi : Assurances sociales.

P

« Particuliers » et « Habitants ». — V. Administrations publiques : Langues.

Paternité et filiation. — V. Droit civil : Séparation de corps.

Pensions.**BOURGMESTRES ET ECHEVINS.**

Proposition de loi tendant à instituer une pension en faveur des anciens bourgmestres et échevins, ainsi qu'à leurs veuves et orphelins.

Doc. — N° 210. Proposition de M. Tack.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Tack, p. 1029 (24 mars 1949).

Prise en considération et renvoi en commission, p. 1107 (12 avril 1949).

PENSIONS DE RÉPARATION.

Proposition de loi modifiant l'article 24 de la loi du 26 août 1947 sur les pensions de réparation.

Doc. — N° 373. Rapport de M. De Smet (P.).

Ann. — Prise en considération, p. 14 (10 novembre 1948). — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport par M. P. De Smet, p. 1527 (18 mai 1949).

Discussion générale.

Discours de M. P. De Smet, rapp., (qui demande au Sénat de discuter le texte présenté par la commission), p. 1567.

La discussion générale est close.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1567.

L'ensemble de la proposition est adopté par 127 voix et 1 abstention, p. 1602 (19 mai 1949).

S'est abstenu : M. Ancot.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Pensions (suite).**PENSIONS DE RETRAITE ET DE SURVIE,**

Projet de loi portant majoration des pensions de retraite et de survie à charge du Trésor public et de la Caisse des ouvriers du département des postes, télégraphes et téléphones.

Doc. — N° 260. Rapport de M. Doutrepoint.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1106 (12 avril 1949).

Dépôt du rapport par M. Doutrepoint, p. 1167 (13 avril 1949).

M. Doutrepoint donne lecture de son rapport, p. 1168.

Discussion générale.

Discours de MM. Jaspers (qui demande au ministre d'examiner la situation des pensionnés qui ont fait l'objet d'une mesure conservatoire) et Merlot, m. a. g. et p., (qui invite le Sénat à voter le projet), p. 1169.

La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1170.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 126 membres présents, p. 1240 (28 avril 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

PÉRÉQUATION.

Proposition de loi portant péréquation des pensions annuelles de 120 fr. et plus, acquises auprès de la Caisse générale de Retraite.

Doc. — N° 383. Rapport de M. Delmotte.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Delmotte, p. 1539 (18 mai 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Buisseret (qui souligne l'importance de la proposition); Jauniaux et le baron Nothomb (qui défendent la cause des petits rentiers), et Eyskens, m. f., (qui rappelle pourquoi la commission des finances du Sénat a repoussé la proposition et en demande le rejet), p. 1579 à 1582.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. Intervention de M. Gabriel (qui demande d'améliorer le sort de ceux qui font des versements volontaires).

L'article premier est rejeté par 99 voix contre 42 et 7 abstentions p. 1583 (19 mai 1949).

Se sont abstenus : MM. Jauniaux, Jaspers, Leysen, Lohest, Wallays, Bouweraerts et de la Vallée Poussin.

La proposition est rejetée (19 mai 1949).

PERSONNEL COMMUNAL.

Projet de loi modifiant l'art. 9 de la loi du 25 avril 1933 relative à la pension du personnel communal.

Doc. — N° 21. Rapport de M. Lagae.

Ann. — Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observation, p. 144.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 136 voix et 1 abstention, p. 190 (14 décembre 1948).

S'est abstenu : le baron de Dorlodot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Pensions. — V. aussi : Assurances sociales : Supplément de pension.

Pensions. — V. aussi : Enseignement : Enseignement moyen à l'étranger.

Pensions. — V. aussi : Provinces : Députations permanentes.

Pensions. — V. aussi : Provinces et communes.

Pensions de réparation. — V. Pensions.

Pensions de retraite. — V. Assurances sociales : Ouvriers mineurs. — V. aussi : Pensions.

Péréemption en matière hypothécaire. — V. Droit civil : Hypothèques.

Personnel communal. — V. Pensions.

Personnel judiciaire. — V. Organisation judiciaire.

Personnes parastatales. — V. Administrations publiques : Institutions parastatales.

Pétitions. — V. Chambres législatives : Sénat.

Pharmaciens. — V. Art de guérir.

Police industrielle (codification). — V. Droit social.

Politique du Gouvernement.

Cabinet formé par M. Spaak le 27 novembre 1948.

Déclaration du gouvernement.

Ann. — M. Spaak, premier ministre et ministre des affaires étrangères, donne lecture du texte français de la déclaration gouvernementale dans laquelle sont abordés les problèmes politiques, sociaux, financiers et économiques auxquels le gouvernement doit faire face. Il déclare que le nouveau gouvernement terminera l'œuvre de son prédécesseur. M. Eyskens, ministre des finances, donne lecture de la déclaration gouvernementale en néerlandais, pp. 72 à 76 (30 novembre 1948).

Discussion de la déclaration du gouvernement.

Discours de MM. Edg. De Bruyne (concernant le chômage, le problème royal, la question scolaire, la répression, la résistance, l'accueil à réserver aux étrangers, le problème linguistique, la réduction des portefeuilles, la rationalisation de l'administration, l'organisation de l'économie, la consolidation de la sécurité sociale, l'exportation, la suppression des subsides, le problème charbonnier, la loi De Taeye, les rapports avec notre Colonie, l'équilibre budgétaire et l'application des lois fiscales; déclare avoir confiance dans la politique étrangère du gouvernement); Dierckx (qui déclare que le gouvernement Spaak a eu une influence déprimante sur le pays, critique la fiscalité sadique de M. Eyskens, plaide en faveur de l'initiative privée, estime que les impôts ont augmentés et que les devises fortes vont en diminuant, parle du plan Marshall, de la sécurité sociale et des prix de nos fabrications et prétend que le nouveau gouvernement ne saurait redresser le pays aussi longtemps qu'il persiste dans ses errements); Eyskens, m. f., (qui fait remarquer que les impôts directs ont diminués et que le revenu national a augmenté et parle de la dette publique, des pensions, du déficit budgétaire et des impôts exceptionnels et extraordinaires); Vos (concernant les réformes de structure, les exportations, notre politique extérieure, le problème scolaire, l'adaptation de la loi électorale au résultat du recensement de la population et le transit dans le port d'Anvers; déclare avoir confiance dans la politique du gouvernement); Glineur (concernant le bilan des 20 mois de gestion du gouvernement Spaak, le paiement des dommages de guerre, la taxation des pensions, les prix et salaires, la suppression des allocations compensatoires, l'aggravation du chômage et la production de l'uranium; critique l'impérialisme américain et déclare être méfiant à l'égard du gouvernement); Libois (au sujet de l'augmentation à appliquer aux traitements des instituteurs) et Spaak, p. m., m. a. é., (concernant la situation des membres du corps enseignant), pp. 82 à 101.

Continuation de la discussion de la déclaration du gouvernement

Discours de M.M. Gillon (qui demande d'accélérer la discussion); De Boodt (qui demande d'ajourner le vote); le baron Nothomb (qui fait quelques réserves d'ordre constitutionnel en ce qui concerne certains paragraphes de la déclaration et parle de la politique internationale, de nos revendications réparatrices, de la cinquième colonne et du problème royal); Van Remoortel (concernant le problème royal, la clémence en matière de crimes contre la patrie, les métallurgistes, l'allègement des impôts et la lutte contre le chômage; attire l'attention sur le danger que représente une Allemagne repentante et déclare avoir confiance dans le gouvernement); Servais (au sujet des classes moyennes); Minnaert (concernant le chômage, l'émigration des travailleurs flamands du secteur textile et l'application défectueuse des lois linguistiques); Harmegnies (qui estime que la déclaration gouvernementale ne donne pas assez de précisions quant aux finances provinciales et communales et parle des travaux communaux, de la lutte contre le chômage dans l'industrie de la

Politique du Gouvernement (suite).

chaussure, des frontaliers, de la compensation en faveur des charbonnages et de l'impôt foncier); le comte d'Aspremont Lynden (concernant la publicité à accorder au plan Marshall et au programme de relèvement de l'Europe, la réforme administrative, la fiscalité, la politique budgétaire, l'usage abusif des voitures ministérielles et les frais découlant des missions économiques); Spaak, p. m., m. a. é., (qui répond aux observations de l'opposition et précise les problèmes dont il a été question au cours de la discussion); Edg. De Bruyne (qui propose de clôturer le débat); le baron de Dorlodot (qui estime que la fiscalité est destructrice et déclare être méfiant à l'égard du gouvernement) et Gribomont (qui justifie son abstention au vote de confiance), pp. 103 à 124.

La discussion est close.

L'ordre du jour de confiance est adopté par 107 voix contre 20 et 8 abstentions, p. 125 (2 décembre 1948).

Se sont abstenus : MM. R. Desmedt, Gribomont, Mullie, Nihoul, le baron Orban de Xivry, M. Decoene, le baron de Dorlodot et le baron de Kerchove d'Exaerde.

Pollution des eaux. — V. Hygiène et Santé.

Poursuites. — V. Chambres législatives : Sénat.

Président du Sénat.

Ann. — M. Rolin H. est officiellement élu président du Sénat, p. 4.

Prononce son discours présidentiel, dans les deux langues, en prenant possession du fauteuil de la présidence, 7.

Demande de rappel au règlement par M. Fonteyne : Fait observer que la procédure qu'il compte suivre au sujet de l'interpellation Leclercq répond au règlement, p. 10.

Annonce l'envoi d'une dépêche du 27 novembre 1948, par laquelle le premier ministre transmet au Sénat une copie de l'arrêté du Régent, en date du 27 novembre 1948, modifiant la composition du gouvernement, p. 72.

Donne lecture d'une lettre du procureur-général près de la Cour d'appel de Liège tendant à obtenir la levée de l'immunité parlementaire de M. De Coene Marcel, p. 266.

Associe le Sénat à l'hommage rendu au général Mac Auliffe, p. 305. Donne lecture d'une communication du gouvernement relative à la déclaration des Droits de l'homme, p. 311.

Motion d'ordre de M. Godding, demandant que le projet de loi autorisant la Sabena à porter son capital de 20 à 300 millions de francs soit également examiné par la commission des colonies. Fait observer que cette initiative vient un peu tard, p. 464.

Présente le salut déférent de la Haute Assemblée à la Princesse Joséphine Charlotte à l'occasion de sa première visite à la Belgique depuis la fin de la guerre, p. 1109.

Prononce un discours à l'occasion de la dissolution des Chambres, p. 1610.

Président du Sénat. — V. aussi : Chambres législatives : Sénat : Bureau définitif.

Prêts agricoles. — V. Agriculture.

Prisonniers politiques. — V. Droit pénal: Dépens. — V. aussi : Guerre.

Problèmes flamands et wallons. — V. Enquêtes : Centre de recherche.

Procédure. — V. Instruction criminelle.

Procédure civile.

CASSATION.

Proposition de loi complétant la loi du 25 février 1945 concernant la procédure en cassation en matière civile.

Doc. — N° 95. Proposition de M. Struye.

N° 204. Rapport de M. Hanquet.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Struye, p. 398 (18 janvier 1949).

Prise en considération et renvoi en commission, p. 517 (1^{er} février 1949).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1509.

L'ensemble de la proposition est adoptée à l'unanimité des 131 membres présents, p. 1604 (19 mai 1949).

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Professeurs belges à l'étranger. — V. Enseignement : Enseignement moyen à l'étranger.

Professions.

EXPERT-MÉTÉROLOGUE.

Projet de loi portant organisation de la profession d'expert-métérologue juré et des professions connexes.

Doc. — N° 12. Amendements proposés par M. Fonteyne.
N° 309. Rapport complémentaire de M. Zurstrassen.
N° 375. Amendement de MM. Lilar et consorts.

Discussion générale.

Ann. — Discours de MM. Van Kerckhoven (sur les inconvénients du projet); De Block (sur la nécessité du projet); Lilar (sur la portée de son amendement) et Duvieusart, m.a.éc. et cl. m., (qui combat l'amendement et parle des fonctions des experts-métérologues jurés), pp. 35 à 40.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1. Intervention de MM. Fonteyne et Duvieusart, m. a.éc. cl.m., p. 48 et 49.

L'amendement de M. Fonteyne supprimant l'alinéa 1^{er} n'est pas adopté, p. 50.

L'amendement de M. Fonteyne à l'alinéa 2 et son amendement subsidiaire à l'alinéa 3 ne sont pas adoptés, p. 50.

L'ensemble de l'art. 1^{er} est adopté, p. 51.

Art. 2. Intervention de MM. Fonteyne, Lilar, Duvieusart, m. a.éc. cl.m., Verbaet et Godding, pp. 51 et 52.

Le projet de loi est renvoyé en commission, p. 52 (17 novembre 1948).
M. Lilar propose l'ajournement du projet, p. 1522.

Motion d'ajournement.

Discours de MM. De Block, rapp., (qui s'oppose à la proposition d'ajournement); Verbaet (qui se déclare d'accord avec M. Lilar pour ajourner le projet); Duvieusart, m.a.é. et cl. m., (qui estime que le Sénat devrait aborder immédiatement la discussion); Fonteyne (qui combat la proposition d'ajournement) et Boulanger (qui convie le Sénat à ne pas voter l'ajournement), pp. 1522 à 1524.

La proposition d'ajournement est adoptée, p. 1524 (18 mai 1949).

Protection de l'enfance. — V. Enfance.

Provinces.

DÉPUTATIONS PERMANENTES,

Pensions. — *Projet de la loi relatif à l'octroi aux membres des députations permanentes d'un supplément de pension à charge des fonds provinciaux.*

Doc. — N° 23. Rapport de M. V. De Bruyne.

N° 29. Amendement du gouvernement au texte présenté par la commission.

Ann. — Dépôt du rapport par M. V. De Bruyne, p. 58 (17 novembre 1948).

Discussion générale.

Discours de M. Tack (qui appuie le projet de loi), p. 144.

La discussion générale est close.

L'article unique est adopté avec les amendements du gouvernement, p. 145.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 136 voix et 1 abstention, p. 190. (14 décembre 1948).

S'est abstenu : le baron de Dorlodot.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

LOI PROVINCIALE.

Proposition de loi tendant à modifier l'article 49 de la loi provinciale.

Doc. — N° 257. Proposition de M. Allard.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Allard, p. 1116 (12 avril 1949).

Prise en considération et renvoi en commission, p. 1254 (3 mai 1949).

Provinces (suite).

LOI PROVINCIALE.

Conseillers provinciaux. — *Projet de loi portant modification de l'article 61 de la loi provinciale.*

Doc. — N° 337. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 348. Rapport de M. Yernaux.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1414 (12 mai 1949).

Dépôt de rapport par M. Yernaux, p. 1462 (12 mai 1949).

Discussion générale.

Discours de M. Tack (au sujet du jeton de présence des conseillers provinciaux), p. 1495.

La discussion générale est close.

L'article unique est adopté sans observations, p. 1495.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 127 membres présents, p. 1500 (17 mai 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Provinces et Communes.

PENSIONS.

Proposition de loi modifiant l'article 6 du texte coordonné des arrêtés royaux n° 125 du 28 février 1935 et n° 171 du 31 mai 1935 concernant les rémunérations et pensions à charge des provinces et communes.

Ann. — Prise en considération, p. 14 (10 novembre 1948).

Renvoi en commission.

Publications pour enfants. — V. Enfance.

Puissance paternelle. — V. Droit civil.

Pulvérisations (D.D.T., arséniates). — V. Agriculture.

R

Ravitaillement.

APPROVISIONNEMENT DU PAYS.

Amnistie. — *Projet de loi amnistiant certaines infractions à l'arrêté-loi du 22 janvier 1945 modifié par l'arrêté-loi du 13 mai 1946, et relatif à l'approvisionnement du pays.*

Doc. — N° 321. Rapport de M. Derbaix.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1106 (12 avril 1949).

Dépôt du rapport par M. Derbaix, p. 1351 (10 mai 1949).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1509.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 135 membres présents, p. 1604 (19 mai 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Ravitaillement. — V. aussi : Affaires Etrangères.

Recensement des titres. — V. Finances : Avoirs bloqués ou temporairement indisponibles.

Recours en grâce. — V. Droit pénal : Crimes contre la sûreté de l'Etat.

Régie des Services frigorifiques. — V. Services frigorifiques.

Régie des Voies aériennes. — V. Aviation.

Registres de l'Etat Civil. — V. Droit civil : Etat civil.

Règlement. — V. Chambres législatives : Sénat.

Régularisations. — V. Finances.

Remembrement des biens ruraux. — V. Agriculture et Horticulture.

Remise de l'armée sur pied de paix. — V. Guerre.

Rente de vieillesse (supplément de pension). — V. Assurances sociales : Supplément de pension.

Répartition des sièges. — V. Lois électorales.

Responsabilité en matière d'accidents. — V. Droit civil : Assurance en cas d'accidents.

Restitution d'impôts indûment perçus. — V. Impôts.

Revenus. — V. Impôts : Impôts directs.

Ruanda-Urundi. — V. Affaires Etrangères.

S

Sabena. — V. Transports : Navigation aérienne.

Salariés. — V. Affaires Etrangères : Assurances sociales : France.

Sécurité sociale. — V. Affaires Etrangères : Assurances sociales. — V. aussi : Assurances sociales.

Séparation de biens. — V. Droit civil.

Séparation de corps. — V. Droit civil.

Séquestre. — V. Guerre.

Services de l'Etat. — V. Administrations publiques : Commission mixte d'enquête.

Services frigorifiques.

COMPTES DE PRÉVISIONS.

Exercice 1949. — *Projet de loi relatif à l'approbation des comptes de prévision de la Régie des Services frigorifiques de l'Etat belge pour l'exercice 1949.*

Doc. — N° 350. Rapport de M. De Block.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 562 (3 février 1949).

Dépôt du rapport par M. De Block, p. 1419 (12 mai 1949).

Discussion générale.

Discours de M. De Block, rapp., (qui souligne l'organisation modèle des services frigorifiques), p. 1524.

La discussion générale est close.

L'article unique du projet est adopté sans observations, p. 1524.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 118 voix contre 23 et 2 abstentions, p. 1600 (19 mai 1949).

Se sont abstenus : MM. Ancot et le baron de Dorlodot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Simplification de documents (législation sociale). — V. Droit social : Législation sociale.

Sinistrés. — V. Interpellations Gillon.

S. N. C. F. B. — V. Transports.

Société nationale de la Petite Propriété Terrienne. — V. Habitations.

Sociétés commerciales (Echange de titres). — V. Droit commercial.

Sourds-muets. — V. Assurances sociales : Aveugles, estropiés, mutilés, sourds-muets.

Sous-officiers. — V. Armée.

Subvention aux universités. — V. Enseignement : Enseignement supérieur.

Successions. — V. Impôts : Impôts indirects.

Suffrage féminin. — V. Lois électorales : Elections législatives.

Sûreté de l'Etat. — V. Droit pénal.

Suspension de l'exigibilité de l'impôt. — V. Impôts.

T

Taxes communales sur les « maisons de logement ». — V. Impôts : Taxes de séjour.

Taxes de séjour. — V. Impôts.

Télégraphes et Téléphones.

Ann. — M. De Grootte, ministre des affaires économiques, dépose le bilan et compte d'exploitation de la régie des télégraphes et des téléphones pour l'exercice 1948, p. 1521 (18 mai 1949).

COMPTES DE PRÉVISION.

Projet de loi relatif aux comptes de prévision de la Régie des Télégraphes et Téléphones pour l'année 1949.

Doc. — N° 354. Rapport de M. Delpport.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1498 (17 mai 1949).

Dépôt du rapport par M. Delpport, p. 1504 (17 mai 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. De Haeck (au sujet des demandes d'affiliation encore en suspens et au sujet du service social); De Block (qui donne les motifs pour lesquels la régie ne peut satisfaire à toutes les demandes de raccordement et demande l'augmentation des barèmes) et De Grootte, m.a.é., (qui répond aux observations formulées), pp. 1520 et 1521.

La discussion générale est close.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observations, p. 1521.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 118 voix contre 23 et 2 abstentions, p. 1600 (19 mai 1949).

Se sont abstenus : MM. Ancot et le baron de Dorlodot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

EMPRUNTS.

Projet de loi autorisant la Régie des télégraphes et des téléphones à émettre, en Belgique ou à l'étranger, sous la garantie de l'Etat, un ou plusieurs emprunts à concurrence d'un montant total de 2 milliards de francs belges.

Doc. — N° 226. Rapport de M. Delpport.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1044 (5 avril 1949).

Dépôt du rapport par M. Delpport, p. 1068 (6 avril 1949).

Discussion générale.

Discours de M. Delpport, rapporteur, (qui expose la portée du projet), p. 1108.

La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1108.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 106 membres présents, p. 1167 (13 avril 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Territoire des communes. — V. Communes.

Testaments. — V. Droit civil.

Titres au porteur (Dépossession). — V. Guerre.

Titres (échange). — V. Droit commercial : Sociétés commerciales.

Traité de l'Atlantique. — V. Affaires Etrangères.

Traitements des instituteurs. — V. Enseignement : Enseignement primaire.

Traitements des membres de l'Ordre judiciaire. — V. Organisation judiciaire.

Traitements des membres du Conseil des Mines — V. Mines : Conseil des Mines.

Transports.**CHEMINS DE FER.**

Jonction Nord-Midi. — *Projet de loi relatif au compte de prévision de l'Office National pour l'achèvement de la Jonction Nord-Midi pour l'exercice 1949.*

Doc. — N° 313. Rapport de M. Van den Storme.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1106 (12 avril 1949).

Dépôt du rapport par M. Van den Storme, p. 1277 (4 mai 1949). Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1520.

L'ensemble du projet est adopté par 134 voix et 1 abstention, p. 1606 (19 mai 1949).

S'est abstenu : M. Ancot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

NAVIGATION AÉRIENNE.

Sabena. — *Projet de loi autorisant la Société anonyme belge d'exploitation de la navigation aérienne (SABENA) à augmenter son capital et à modifier ses statuts.*

Doc. — N° 94. Rapport de M. De Block.

N° 134. Rapport complémentaire de M. Edg. De Bruyne.

N° 193. Projet amendé par la Chambre des représentations.

N° 194. Rapport de M. De Block.

N° 199. Amendements de M. Taillard.

Ann. — Dépôt du rapport par M. De Block, p. 422 (19 janvier 1949).

Renvoi aux commissions conjointes des communications et des colonies, 463 (25 janvier 1949).

Dépôt du rapport complémentaire par M. Edg. De Bruyne, p. 642 (10 février 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. De Block, rapp., (qui démontre de quelle façon les statuts ont été modifiés et comment s'effectuera l'augmentation du capital); De Bruyne Edg. (qui attire l'attention sur une modification à apporter au texte français.); Fonteyne (qui demande des précisions quant au mode de rémunération des délégués de l'État au sein du Conseil d'administration de la Sabena) et Van Acker, m. c., (qui fait remarquer que les délégués de l'État ne sont pas rémunérés), pp. 670 et 671.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 672.

Les articles 4bis et 5bis (nouveaux) sont adoptés, p. 672.

Ces articles sont définitivement adoptés, p. 672.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 122 contre 14 et 6 abstentions, p. 706 (17 février 1949).

Se sont abstenus : MM. Van Steenberge, Bouweraerts, Clercx, De Boodt, De Coene (Marcel) et le baron de Dorlodot.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Ann. — Renvoi du projet amendé par la Chambre et renvoi en commission, p. 964 (17 mars 1949).

Dépôt du rapport par M. De Block, p. 969 (17 mars 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. De Block, rapp., (qui invite le Sénat à adopter ce projet sans délai); Taillard (qui prétend que l'autorisation permettant l'embarquement vers une tierce puissance, accordée aux États-Unis, lèse les intérêts de la Sabena) et Van Acker, m. c., (qui déclare n'avoir donné aucune suite aux demandes relatives à la « cinquième liberté », p. 980).

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 6. Intervention de MM. Taillard (qui défend ses amendements) et De Block, rapp., (qui estime que la nationalisation ne constituerait pas une solution et demande de rejeter les amendements de M. Taillard), p. 982.

Les amendements de M. Taillard ne sont pas adoptés.

Art. 13. Intervention de MM. Taillard et DeBlock, p. 982.

L'amendement de M. Taillard n'est pas adopté.

Les autres articles sont adoptés sans observations, pp. 981 à 983.

Transports (suite).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 112 voix contre 14 et 1 abstention, p. 1031 (24 mars 1949).

S'est abstenu : le baron de Dorlodot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

S.N.C.F.B.

Proposition de loi modifiant l'article 18 de la loi du 23 juillet 1926, portant création de la Société Nationale des Chemins de fer belges, et les articles 20, 27 et 28 de l'arrêté royal du 7 août 1926, relatif aux statuts de la même société.

Discussion générale.

Ann. — Discours du comte de la Barre d'Erquelines, rapp., (concernant le collège des commissaires, la péréquation des traitements des administrateurs et l'approbation des délibérations du conseil d'administration; demande le rejet de la proposition), de M. Ronvaux (sur le rôle des commissaires et leurs rapports avec le conseil d'administration et sur l'activité de la société), du comte de la Barre d'Erquelines (qui fait allusion au rapport des commissaires déposé annuellement sur le bureau du Sénat) et de M. De Block (sur le contrôle du parlement en ce qui concerne les organismes parastataux), pp. 56 à 58.

La discussion générale est close.

La proposition de loi est retirée, p. 58 (17 novembre 1948).

Emprunts. — *Projet de loi autorisant la Société nationale des Chemins de fer belges à émettre en Belgique ou à l'étranger, par tranches successives et sous garantie de l'État un emprunt de cinq milliards de francs belges.*

Doc. — N° 299. Rapport de M. De Block.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1308 (5 mai 1949).

Dépôt du rapport par M. De Block, p. 1309 (5 mai 1949).

Discussion générale.

Discours de M. De Block, rapp., (au sujet de la nécessité d'électrifier les chemins de fer), p. 1309.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1309.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 116 voix contre 11, p. 1324. (5 mai 1949).

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Travail.**ALLOCATIONS FAMILIALES.**

Proposition de loi tendant à relever le taux des allocations familiales prévu par la loi du 4 août 1940, coordonnée, modifiée et complétée par les arrêtés subséquents.

Doc. — N° 241. Proposition de Mlle Baers.

Ann. — Dépôt de cette proposition par Mlle Baers, p. 1087 (6 avril 1949).

Prise en considération et renvoi en commission, p. 1107 (12 avril 1949).

VACANCES.

Projet de loi concernant les vacances annuelles des travailleurs salariés.

Doc. — N° 107. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 125. Rapport de M. Jaspers.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi à la commission, p. 562 (3 février 1949).

Dépôt du rapport par M. Jaspers, p. 620 (9 février 1949).

Discussion générale.

Discours de MM. Neels, (qui formule trois observations); Mertens (qui demande que l'examen de la partie du projet de loi restant en souffrance à la Chambre soit entamé sans délai); Troclet, m. tr. pr. s., (concernant le problème de la perception et celui de

Travail (suite).

la répartition des cotisations; Mlle Baers (qui réclame l'adaptation familiale) et Troclet (qui précise que le gouvernement s'efforce de résoudre le problème des vacances familiales), pp. 665 à 667. La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 667.

MM. Glineur, Edg. De Bruyne et Dierckx motivent le vote de leur groupe, p. 705.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 61 voix et 79 abstentions, p. 705 (17 février 1949).

Se sont abstenus : MM. Gillon, Godding, Gribomont, Hanquet, Huart, Jacobs, Jansegers, Jaspers, Lagae, Leclercq, Leysen, Lilar, Lohest, Massonnet, Meurice, Mondelaers, Motz, baron Moyersoën, Mullie, Neefs (Cyriel), Neels (Gérard), Nihoul, baron Orban de Xivry, Petit, Pholien, Ramaekers, Ronse, Servais, Sobry, Steyaert, Struye, Tack, Tobback, Van Buggenhout, Van den Storme, Van der Borgh, Van Gerven, Vanhonsbrouck, Van In, Van Kerckhoven, Van Laey, Van Loenhout, Van Overbergh, Van Petegem, Van Steenberge, van Zeeland, Verbaet, Wallays, Zurstrassen, Allewaert, Ancot, Baert, Baur, Bouweraerts, Broeck Buisseret, Catteau, Clercx, Coeckelbergh, vicomte Cossée de Maulde, comte d'Aspremont Lynden, De Boodt, De Bruyne (Edg) De Clercq, De Coene (Marc.), baron de Dorlodot, De Grootte, De Haeck, baron de Kerchove d'Exaerde, comte de la Barre d'Erquelines, Mme la baronne della Faille d'Huyssse, MM. Delpoort, Derbaix, Desmedt (René), De Smet (Pierre), De Vocht, Dierckx, Estienne, et Gabriel.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Projet de loi concernant les vacances annuelles des travailleurs salariés.

Doc. — N° 343. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 372. Rapport de M. Neels (G.).

N° 376. Amendement de M. Moulin.

N° 381. Amendement de M. Lilar et Mme Ciselet.

N° 382. Amendement de M. Jauniaux.

N° 385. Amendements de M. Glineur.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 1470 (17 mai 1949).

Dépôt du rapport par M. Neels, p. 1521 (18 mai 1949).

Motion d'ajournement.

Discours de MM. Lilar (qui demande l'ajournement du projet) et Jauniaux (qui se rallie à cette proposition), p. 1542. La proposition d'ajournement n'est pas adoptée.

Discussion générale.

Discours de MM. Jaspers (qui déclare qu'il ne votera pas les amendements présentés); Neels, rapp., (qui donne lecture en néerlandais de son rapport); Mertens (qui déclare que le projet réduit les avantages octroyés par la décision de la Conférence du Travail), Moulin (qui motive les raisons de son amendement); Lilar (au sujet du pécule accordé dans l'industrie diamantaire); Troclet, m.tr. et pr. s., (qui apporte une modification au rapport); Mlle Baers (qui fait remarquer qu'il n'est pas souhaitable que les jeunes travailleurs puissent jouir d'un double pécule sans le contrôle des parents); MM. Troclet, m.tr. et pr. s., (au sujet de l'aspect juridique du problème); Lilar (qui déclare que si le Sénat n'adopte pas ses amendements les industriels ne dépasseront plus jamais le législateur pour accorder des avantages aux travailleurs); Troclet, m. tr. et pr. s., (qui déclare qu'il n'entre pas dans ses intentions d'empêcher les initiatives des employeurs); Schot (qui invite le Sénat à déclarer que la formule la plus avantageuse sera appliquée); Lilar (qui expose la portée juridique du projet); Jauniaux (qui demande d'accepter son amendement); Neels, rapp., (qui fait remarquer que l'amendement de M. Jauniaux est inutile) et Mertens (qui demande des explications au sujet de l'article premier), pp. 1542 à 1551.

La discussion est close.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. Intervention de MM. Moulin (au sujet de la protestation émise par le Conseil national de la jeunesse); Glineur (qui proteste contre l'attitude du P.S.C. prise en faveur du système des alloca-

Travail (suite).

tions familiales); Dierckx (qui propose l'ajournement); Mlle Baers (qui demande de voter immédiatement le projet); Troclet, m.tr. et pr. s., (qui répond à M. Moulin); Neels, rapp., (qui propose de rejeter l'amendement de M. Glineur) et Mertens (qui déclare ne pouvoir accepter que le pécule des vacances des jeunes travailleurs soit réduit), p. 1590.

L'amendement de M. Glineur n'est pas adopté.

L'amendement de M. Moulin est rejeté par 79 contre 70 et 1 abstention, p. 1591 (19 mai 1949).

S'est abstenu : M. Buisseret.

L'article 1^{er} est adopté, p. 1591.

Art. 2. (amendement de M. Lilar et de Mme Ciselet). Intervention de MM. Schot, Troclet, m.tr. et pr. s., Lilar, Moulin et Troclet (qui expose la situation de la jurisprudence), p. 1591 à 1594.

L'amendement de M. Lilar est rejeté par 130 voix contre 13 et 2 abstentions, p. 1594 (19 mai 1949).

Se sont abstenus : MM. Nihoul et Schot.

L'amendement de M. Glineur est rejeté par 126 voix contre 13 (19 mai 1949), p. 1595.

M. Moulin et M. Jauniaux retirent leur amendement.

L'article 2 est adopté, p. 1595.

Les autres articles sont adoptés sans observations, p. 1596.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 122 voix contre 9 et 4 abstentions, p. 1608 (19 mai 1949).

Se sont abstenus : MM. Glineur, Moulin, Edg. De Bruyne, et le baron de Dorlodot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

Travailleurs. — V. Assurances sociales : Sécurité sociale.

Travailleurs (rééquipement ménager). — V. Finances : Emprunts.

Travaux publics.

DÉCORATION ARTISTIQUE.

Proposition de loi tendant à introduire une part de décoration artistique dans les bâtiments d'utilité publique.

Doc. — N° 255. Proposition de M. Mazereel.

N° 371. Rapport de M. De Coene.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Mazereel, p. 1116 (12 avril 1949).

Prise en considération et renvoi en commission, p. 1191 (26 avril 1949).

Dépôt du rapport par M. De Coene, p. 1491 (17 mai 1949).

Tribunaux. — V. Organisation judiciaire.

Tunnel sous la Manche. — V. Communications.

U

Université coloniale à Anvers. — V. Enseignement : Enseignement supérieur.

V

Vacances des travailleurs salariés. — V. Travail.

Vieillesse et décès prématuré. — V. Assurances sociales.

Vente à tempérament. — V. Organisation judiciaire : Tribunaux : Compétence territoriale.

Viande. — V. Alimentation.

Victimes civiles de la guerre. — V. Guerre.

Victimes de la guerre. — V. Guerre.

Vote des femmes. — V. Lois électorales : Élections législatives.